00081217

NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from
Hermès India
a project facilitated by the Rotary Club of Bombay
on 10 August, 2018

LE PEINTRE GRAVEUR.

PAR

ADAM BARTSCH.

PREMIER VOLUME.

Vol 1 81287 ac

A VIENNE,

DE L'IMPRIMERIE DE J. V. DEGEN,

LIBRAIRE PLACE ST. MICHEL.

1803.

Fo 759.5
Bad | per
81217

00081217

PRÉFACE.

L'estampe faite par un graveur d'après le dessin d'un peintre, peut être parfaitement comparée à un ouvrage traduit dans une langue différente de celle de l'auteur; et comme une traduction ne peut être exacte que quand le traducteur s'est pénétré des idées de l'auteur, de même une estampe ne sera jamais parfaite, si le graveur n'a le talent de saisir l'esprit de son original, et d'en rendre la valeur par les traits de son burin. Cependant le traducteur et le graveur qui possèdent cette qualité, sont rares l'un et l'autre.

A cet égard les estampes gravées par les auteurs, c'est-à-dire, par les peintres mêmes, ont presque toujours l'avantage sur celles des graveurs, en ce qu'il ne peut s'y

trouver rien qui soit contraire aux idées de l'inventeur. Légèrement tracées ou plus terminées, elles nous tiennent toujours lieu d'esquisses et de dessins primitifs : nous n'y rencontrons rien qui soit étranger à leur auteur, nous y retrouvons celui-ci tout seul, et nous n'y remarquons que le talent et l'esprit qui lui sont propres et particuliers.

C'est pour cette raison que les gravures des peintres ont été toujours très recherchées, tant par les véritables connoisseurs que par les artistes eux-mêmes. Ayant été pour la plus grande partie gravées à l'eau-forte, c'est-à-dire, d'une manière qui ne fournit guère un grand nombre d'épreuves, elles sont devenues, en général, très rares, et plusieurs d'entre elles le sont au point, qu'on a de la peine à les trouver même dans les collections les plus riches.

Des catalogues détaillés et exacts de ces sortes d'estampes ont par conséquent toujours été pour les amateurs des guides dont

ils sentoient la privation avec d'autant plus de regret qu'ils leur étoient absolument nécessaires pour connoître le nombre des pièces que chaque maître nous a laissées, pour se tenir en garde contre les copies qu'on en a faites, enfin pour faciliter les recherches à ceux qui désirent ces morceaux, et à ceux qui doivent les leur procurer.

Tels sont les motifs qui nous ont engagé à entreprendre l'ouvrage dont nous présentons le premier volume au public.

Intimement persuadé, qu'une description systématique des estampes faites par les peintres de toutes les écoles, depuis l'origine de l'art de la gravure jusqu'à nos jours, ne peut être l'entreprise d'un seul individu, nous avons cru rendre nos efforts plus utiles, en les employant à publier successivement des descriptions des oeuvres de différens peintres, ne nous assujetissant ni à école, ni à chronologie, mais ayant seulement pour règle de choisir les artistes dont les estampes sont principale-

ment recherchées, et dont on n'a pas encore de catalogues, ou qui ne sont consignées tout au plus que dans des listes tout à la fois défectueuses et trop peu détaillées.

C'est dans la riche collection de la bibliothèque impériale et royale de la cour que nous avons puisé les matériaux de notre ouvrage; et pour lui donner toute la perfection qui dépendoit de nos efforts, nous avons consulté en outre toutes les collections que la ville de Vienne pouvoit nous offrir, et où nous espérions trouver les lumières et les notices désirées. Si cependant quelque pièce de l'un ou l'autre maître étoit échappée à nos recherches, nous ne croirions pas pour cela encourir la sévérité de nos lecteurs, surtout de ceux qui savent qu'il y a peu de recueils d'estampes qui soient au complet, dans toute la signification du mot, particulièrement si on le rapporte à des oeuvres de maîtres anciens; et nous nous flatterions d'avoir d'autant plus de droits à l'indulgence de

ces lecteurs, que nous croyons leur avoir fourni de rares occasions de l'exercer.

Nous avons mis à la tête de chaque catalogue un essai sur la vie et les ouvrages de l'artiste respectif, dans lequel nous avons taché de faire une analyse de la manière dont il s'est servi dans l'exécution de ses estampes. A l'égard des évènemens de sa vie, nous nous sommes fait une loi, de ne citer que ceux qui ont rapport à son art, et d'en écarter toutes les histoires et anecdotes futiles qui amusent aussi peu qu'elles instruisent.

Chaque estampe y est décrite avec les détails suffisans pour que le lecteur puisse la reconnoître sans difficulté. Partout où le langage n'a pu suffire à la clarté de nos explications, nous les avons marquées par des figures gravées sur une planche qui se trouve à la fin de l'ouvrage, et qui parlera de la manière la plus sensible aux yeux des lecteurs. On a donné à chaque pièce un numéro et une dénomination particulière repondant à son sujet, afin que les au-

teurs des catalogues de ventes, qui veulent en faire usage, soient dispensés de toute description pénible et ultérieure, et que les amateurs puissent entreprendre leurs recherches avec plus de vitesse et de facilité.

Il nous reste encore à observer, que la mesure dont on s'est servi pour désigner la grandeur des estampes, est le pied de Paris, et que les expressions de *droite* et de *gauche* que l'on a employées pour marquer l'emplacement des objets représentés, se rapportent à la main droite et à la main gauche du spectateur.

PIERRE DE LAER.

Pierre de *Laer* ou *Laar* naquit à Laaren en Hollande, environ en 1613. On ignore quels furent ses maîtres, mais on sait qu'il voyagea de fort bonne heure à Rome, où le surnom de *Bamboche* lui fut donné, à cause de la singulière conformation de sa figure. Tant qu'il habita cette ville, il y vécut dans l'amitié la plus intime avec le Poussin, Claude le Lorrain et Sandrart, faisant le charme de leur société par son génie pour la peinture, son talent distingué dans la musique, et son enjouement et ses moeurs aimables. Au bout de seize ans il retourna dans sa patrie, et s'établit à Harlem, où il resta jusqu'à sa mort qui arriva en 1673 ou 1674.

Bamboche a gravé vingt estampes qui représentent, pour la plus grande partie, des animaux. On y admire une grande variété dans les attitudes, une vérité frappante dans les caractères et un dessin ferme, joint à une pointe legère et pleine d'esprit. Ce qu'on y blâme, c'est qu'il a donné à

ses chevaux des pieds beaucoup trop lourds, même pour des chevaux de charrue, tels que sont tous ceux que nous voyons dans ses estampes.

ŒUVRE

DE PIERRE DE LAER.

1-8. DIFFÉRENS ANIMAUX.

Suite de huit estampes.

1. *Titre.*

1) Dans cette pièce qui sert de frontispice aux sept suivantes, est représentée une fontaine carrée, ornée d'une corniche. Placée au milieu, elle s'élève jusqu'au bord de la planche. L'eau coule par un tuyau vers la droite de l'estampe, dans un bassin qui s'étend jusqu'au bord. On voit au delà de ce bassin un buffle, une vache, un âne et un cheval qui s'abreuvent. Derrière ces animaux paroît un pâtre et une femme dont on ne voit que les têtes. En deçà un grand chien, avec les jambes de devant sur le bord du bassin, boit pareillement. L'espace à la gauche de l'estampe est rempli par un petit mur, dominé par un arbre dont les extré-

mités se perdent dans le haut de la planche. Sur le devant, de ce même côté, est un groupe composé d'un cochon vu face, d'un mouton qui tourne le dos, et d'un bouc dont on n'apperçoit que la tête. Sur la fontaine est une inscription qui commence ainsi : EX.^{mo} PRINCIPI D. FERDINANDO *Afan de Ribera* etc. etc. - *Romae Superiorum licentia Ano.* 1636. Au bas de la gauche, hors le bord, on lit : *Petrus D: Laer fe.*

Largeur : 6 pouces, 3 lign. Hauteur : 4 pouces, 5 lign.

Les chevaux.

2) Ce morceau représente un groupe de trois chevaux de charrue. L'un d'eux vu de trois quarts est dirigé vers la gauche, le second, un peu plus loin, est tourné de ce même côté, et vu presque par derrière, le troisième, encore plus loin, est dirigé vers la droite et vu de trois quarts ; il est caché par les deux autres, de sorte que l'on n'apperçoit que le haut de sa tête, un peu de son flanc et quelques parties de ses jambes. Un goujat vu par le dos est assis par terre, à la gauche de l'estampe, près d'un arbre dont une branche s'étend jusqu'au milieu de la planche. Toutes ces

figures se trouvent sur un terrein un peu élevé et herbu, au delà duquel on voit dans le fond, tout près du bord de la droite, une petite maison communiquant par une porte à une cloison qui s'étend en largeur jusqu'au milieu de la planche, et au delà de laquelle s'élèvent des arbres et des buissons.

Largeur : 6 pouces, 4 lign. Hauteur : 4 pouces, 6 lign.

3. *Les boeufs.*

3) Le sujet de cette estampe est un bouvier italien et un groupe de trois boeufs. L'un de ces derniers vu par derrière est debout à la gauche, le second, aussi debout, se trouve un peu éloigné, presqu'au milieu de l'estampe ; il est dirigé vers la droite, mais sa tête un peu retournée est vu entièrement de face. Le troisième enfin, couché, est vu de trois quarts, et tourné vers la gauche. On voit à droite, à une petite distance, le bouvier qui dort à terre, couché sur son côté gauche. Sa tête atteint le deuxième plan, et ses jambes sont étendues vers le devant ; il est vu dans un raccourci parfait. Tout ce groupe est sur le bord d'une rivière qui coule dans la lar-

geur de la planche, et au delà de laquelle se présente une chaîne de montagnes, au pied de l'une desquelles, qui est à droite, on apperçoit des fabriques romaines garnies d'arbres.

Largeur : 6 pouces, 4 lign. Hauteur : 4 pouces, 6 lign.

4. *Les cochons et les ânes.*

4) A la gauche de cette estampe, dans un endroit couvert de paille, est un groupe de trois cochons. L'un vu de trois quarts est couché, un autre entièrement de profil, est debout, le troisième, vers le milieu du devant, est vu de face, et pareillement couché. Une vieille vue par le dos et filant, est assise sur une butte à gauche, un peu vers le fond. Deux ânes dont l'un est debout, l'autre couché, se voient sur la droite de l'estampe, devant une cabane. Le fond à gauche offre quelques arbres et des buissons légèrement ébauchés.

Largeur : 6 pouces, 4 lign. Hauteur : 4 pouces, 5 lign.

5. *Les chèvres.*

5) On voit vers le fond de la droite de ce morceau une cabane, et un peu plus en avant s'élèvent deux gros arbres, au bas

desquels est assis une jeune paysanne occupée à dévider. A ses pieds reposent cinq chèvres et béliers dont trois sont dirigés vers la gauche, et deux vers la droite de l'estampe. Un de ces derniers est debout, les autres sont couchés. Sur le devant à gauche un bouc tourné vers la droite, est couché sur une petite élévation, au bas de laquelle se voit un tronc d'arbre et une branche coupés. Le fond montre une haie qui est contigue à la cabane, et qui s'étend sur toute la largeur de la planche.

Largeur: 6 pouces, 4 lign. Hauteur: 4 pouces, 5 lign.

6. *Les chiens.*

6) Un chasseur au milieu de ses chiens. Placé à la gauche de l'estampe, il s'appuye de la main gauche sur un long bâton, et se baisse pour présenter à manger à un des trois levriers qu'il tient à la laisse. Deux chiens d'arrêt sont couchés sur le devant à la gauche de l'estampe, et deux chiens de chasse accouplés, dont un à oreilles coupées, se voient aux pieds du chasseur. A droite est une maison qu'on ne voit qu'en partie, et où l'on apperçoit un chat assis sur une fenêtre, d'où il regarde les chiens.

Le fond à gauche offre la vue d'une montagne plàte.

Largeur: 6 pouces, 3 lign. Hauteur: 4 pouces, 5 lign.

7. *Les buffles.*

7) Ce morceau représente un bouvier faisant marcher deux buffles. Un de ces animaux est tout-à-fait de profil, l'autre est vu de trois quarts, ayant la tète tournée de face. Leurs pas sont dirigés vers la droite de l'estampe. Le bouvier qui les suit, est à gauche, tenant un bâton élevé, et ayant la bouche ouverte. Le fond représente une large rivière dont le bord au delà n'est que foiblement exprimé.

Largeur: 6 pouces, 3 lign. Hauteur: 4 pouces, 6 lign.

8. *Les mules.*

8) L'intérieur d'une grande écurie, dans laquelle deux mules entrent par une porte pratiquée au milieu du fond. On apperçoit derrière les mules un valet qui les fait rentrer; un chien marche à côté d'eux. Une crèche est dirigée sur la droite, et tout près d'elle une roue, un bât et une selle sont placés dans un coin au bas de l'auge. On distingue une charrue sur le de-

vant à gauche, hors de la voûte qui sépare l'écurie, et une fourche, un balais, un chariot à fumier et plusieurs autres ustencils sont dispersés à terre. Ce morceau est d'un très bel effet, et les caractères des animaux y sont parfaitement rendus.

Largeur : 6 pouces, 4 lign. Hauteur : 4 pouces, 5 lign.

9-14. DIFFÉRENS CHEVAUX.

Suite de six estampes.

Largeur : 3 pouces, 7 à 8 lign. Hauteur : 3 pouces, 1 à 2 lign.

9. *Le paysan conduisant un cheval.*

1) Le paysan est vu par le dos, marchant vers la gauche du fond. Il est dans un creux, de façon qu'on ne voit pas ses jambes. Il tient un bâton de la main droite, et de l'autre la longe du licou du cheval qui le suit. Un chien courant à côté du paysan aboye contre le cheval. Tout près du bord de la planche, à droite, s'élève un grand arbre sec. Vers le haut de la gauche est écrit : *P D Laer fe.* 1.

10. *Le cheval buvant.*

2) Un cheval vu de profil, s'abreuvant à une fontaine placée à la droite de l'estampe,

Un paysan vu de face le tient par le licou; il est debout derrière la fontaine, sur une marche de laquelle il pose sa jambe droite. Au haut de la gauche est écrit: *P D L fe.* 2.

11. *Le cheval qui pisse.*

3) Ce cheval est vu de trois quarts, et dirigé vers la gauche en avant; il a les jambes écartées et pisse. Un paysan enveloppé d'un manteau court, le tient par le licou. Cette figure placée tout-à-fait sur la gauche de l'estampe, ne se laisse voir qu'à moitie. On lit au haut de la droite: *PDL fe.* 3.

12. *Le cheval et le chien.*

4) Un cheval vu de profil, et dirigé vers la gauche de l'estampe. Il est attaché par la bride à un tronc d'arbre, au bas duquel un grand chien est assis. On lit au haut de la droite: *PDL fe.* 4.

13. *Les deux chevaux au pâturage.*

5) Ce morceau représente deux chevaux de charrue au pâturage. L'un, à la gauche de l'estampe, est vu de face, et courant au galop vers le devant, l'autre, vu par le

dos, à la tête baissée pour paître. Au haut de la droite est écrit: *PDL fe.* 5.

14. *Les deux chevaux morts.*

6) On voit dans cette estampe deux chevaux étendus morts. L'un vu en raccourci est représenté de face, la tête dirigée vers la droite, et les jambes de devant vers la gauche de l'estampe. L'autre dont on ne voit que la croupe et le ventre, est couché dans le fond à la gauche de l'estampe. On lit au haut de la droite: *PDL fe.* 6.

15. *La famille.*

Ce morceau est ce que Pierre de Laer a gravé avec le plus de soin. On y voit sur le devant à droite une femme de profil, assise et filant. Un homme dont on n'apperçoit que le buste, est debout à sa droite. Devant elle un autre homme vu par le dos, est à genoux et s'incline; il tient un petit marteau, et semble raccommoder quelque ustencil. Une jeune fille vue de face et placée vis-à-vis de lui, regarde ce qu'il fait; il en est de même d'un petit garçon dont on ne voit que la tête vers le bas du corps de la fille. Un âne vu dans le fond

lèche un tonneau placé à la gauche de l'estampe. Le lointain offre la vue de deux bâtimens ruinés. Dans une marge, au bas de ce morceau, est écrit vers la gauche: P. V. LAER. F.

Hauteur: 3 pouces, 6 lignes, y compris la marge. Largeur: 2 pouces, 11 lignes.

16. *Les deux paysans et le cheval.*

Ce morceau est le plus rare de l'oeuvre de *van Laer*, quoiqu'il soit celui qui lui ait le moins réussi. Il est gravé d'une pointe grossière [illegible] harmonie, l'eau-forte ayant trop mordu. On y voit vers la droite un paysan debout, parlant à un autre qui est vu par le dos et assis à terre devant lui. Près d'eux, au milieu de l'estampe, est un vieux cheval de charrue, vu par derrière. Dans le fond à droite, sur une colline, paroît un homme qui conduit un cheval de somme, et qui dirige ses pas vers le devant. Au bas de la planche, vers la gauche, est le chiffre de *van Laer*.

Hauteur: 3 pouces 2 lign. Largeur: 3 pouces, 6 lign.

17. *Les deux cavaliers.*

Deux hommes à cheval, allant au galop

vers la droite de l'estampe. L'un, au milieu de la planche, tire un coup de pistolet sur l'autre qui le poursuit de près, et qui tire le sien. On découvre la tête du cheval d'un troisième cavalier, à travers quelques arbres qui sont à la gauche de l'estampe dans le fond.

Largeur: 2 pouces, 10 lign. Hauteur: 1 pouce, 1 lign.

18. *Le paysage.*

Un petit morceau légèrement gravé, représentant un paysage. Sur le devant à gauche s'élèvent deux arbres d'une grandeur égale. Le fond offre la vue d'une montagne qui s'étend vers la droite, en se perdant dans le plus grand éloignement, et au bas de laquelle règne une large rivière. Il y a au haut des deux arbres un nuage épais, exprimé par des traits qui passent par dessus le feuillé.

Largeur: 1 pouce, 10 lignes. Hauteur: 1 pouce, 3 lignes.

19. *La femme assise.*

Un très petit morceau en losange, où est représentée une paysanne assise sur une butte; elle est vue de profil, tournée

vers la gauche de l'estampe, et tenant un bâton dans ses mains.

Hauteur et largeur: 1 pouce, 9 lignes, mesurés d'un angle à l'autre.

20. *Le cavalier.*

Autre morceau très petit, de forme carrée. On y voit un homme à cheval, allant au galop vers la gauche, et tenant son bras étendu vers la droite de l'estampe.

Hauteur et largeur: 1 pouce, 3 lignes.

On joint ordinairement à l'oeuvre de *Pierre van Laer* une estampe d'un très bon goût, gravée d'après un de ses dessins par *Jean van Noordt*, artiste contemporain de ce maître. Elle représente un troupeau de moutons, composé de béliers, boucs et chèvres, au nombre de sept, de deux boeufs, et d'un chien. L'un des boeufs, debout à la droite, est vu de face, l'autre, derrière lui, l'est presque par le dos. On apperçoit au milieu de l'estampe, près d'un arbre, une paysanne qui arrive du fond, portant deux trayots. Au haut de la gauche est

écrit: *Petrus van Laer inv. I. V. N. fecit.* 1644.

Largeur: 8 pouces. Hauteur: 5 pouces, 10 lignes.

Cette estampe est rare. L'on ne sache pas, que *Jean van Noordt* ait gravé plus de deux morceaux, savoir celui-ci, et un second, de la même grandeur, d'après *Pierre Lastman*, qui présente un beau paysage orné de ruines.

TABLE
DES ESTAMPES GRAVÉES
PAR
PIERRE DE LAER.

Nro. de l'oeuvre.

1 – 8. Animaux (différens). Suite de huit estampes.
3. Boeufs (les)
7. Buffles (les)
20. Cavalier (le)
17. Cavaliers (les deux)
10. Cheval (le) buvant.
4. Cheval (le) et le chien.
21. Cheval (le) qui pisse.
9–14 Chevaux (différens). Suite de six estampes.
2. Chevaux (les)
13. Chevaux (les deux) au pâturage.
14. Chevaux (les deux) morts.
5. Chèvres (les)
6. Chiens (les)
4. Cochons (les) et les ânes.
15. Famille (la)
19. Femme (la) assise.
8. Mules (les).
18. Paysage (le)
9. Paysan (le) conduisant un cheval.
16. Paysans (les deux) et le cheval.
1. Titre de la suite de différens animaux.

SIMON DE VLIEGER.

Simon de Vlieger fut un excellent peintre de marines, dont cependant on ne sait rien, sinon qu'il travailla à Amsterdam vers l'an 1640, et qu'il enseigna son art à Guillaume van Velde le jeune.

Ses estampes au complet forment un oeuvre de vingt pièces qui, comparées entre elles, ne sont pas d'un mérite égal, mais qui prouvent toutes le bon talent de leur auteur. Il se retrouve même, à l'égard des idées, dans *le ruisseau* [Nr. 1.] et dans *le village aux deux clochers* [Nr. 2.], quoique ces deux estampes soient d'une pointe négligée, conduite par une main peu exercée et sans gout, et que nous ne doutions pas, qu'elles ne soient les premiers essais de gravure, faits par *Vlieger* dans sa jeunesse.

La forêt claire [Nr. 3.], et plus encore *la langue de terre* [Nr. 4.] sont gravées d'une manière très approchante de celle dont *Waterlo*, plus moderne, a exécuté ses paysages. C'est la même légèreté dans le feuillé, les mêmes coups de burin dans les troncs et branches.

Le bois près du canal [Nr. 6.] et *la montagne verte* [Nr. 7.] sont du nombre des plus belles estampes de *Vlieger*. *Le transport du bléd* [Nr. 5.] exécuté d'une légèreté et d'un esprit rares, semble mériter le premier rang après ces deux estampes.

Dans la suite des animaux les oiseaux [Nr. 17. et 18.] l'emportent sur les quadrupèdes, dont les chiens [Nr. 11. et 12.] sont les morceaux les moins importans.

Les trois grands paysages [Nr. 8. 9. et 10.] réunissent, pour ainsi dire, toutes les diverses manières de Vlieger, et sont par conséquent très propres, à nous faire connoitre le goût qui fut particulier à cet artiste.

ŒUVRE

DE SIMON DE VLIEGER.

1. *Le ruisseau.*

Paysage. Un ruisseau coulant du milieu du fond vers la droite du devant dont il occupe toute la moitié. Son rivage en deçà, qui fait le devant à gauche, est au bas, vers l'eau, et presqu'au milieu de l'estampe, orné d'un grand arbre qui s'élève jusqu'au bord d'en haut. De ce même côté marche un homme vu par le dos, et portant un bâton sur son épaule. Le rivage opposé est couvert de buissons, d'où s'élève un arbre à haute tige. Au milieu de la droite, dans l'eau, sont écrites les lettres : S. D. V.

Largeur : 5 pouces. Hauteur : 3 pouces, 5 lignes.

2. *Le village aux deux clochers.*

Ce morceau fait le pendant du précédent, et est gravé dans le même goût. Il offre la vue d'un village situé au pied d'une

montagne descendant de la gauche vers la droite de l'estampe. Au dessus des toits des maisons s'élèvent deux clochers terminés en pointe, ainsi que plusieurs arbres dont le village est orné. Vers la droite, au bord d'un chemin qui conduit du village jusque sur le devant, est un bouquet d'arbres dont les extrémités atteignent presque le bord supérieur de la planche. Les lettres S. D. V. sont gravées au bas de la droite.

3. *La forêt claire.*

Sur la gauche de cette estampe est une forêt claire qui s'étend jusqu'au milieu. On apperçoit une mare sur le devant de ce même côté, et vers la droite, dans un chemin, un homme, avec un bâton sur son épaule, dirige ses pas vers le fond. Il marche dans un creux, et n'est vu qu'à moitié. Un pré, vers la droite de l'estampe, est bordé de plusieurs arbres et arbrisseaux, et l'horizon est terminé par une montagne à pente douce, couverte de bois. Ce morceau est bordé d'un double trait, hors duquel, au bas de la gauche, les lettres S D V sont marquées.

Largeur : 4 pouces, 10 lign. Hauteur : 3 pouces, 2 lign.

4. *La langue de terre.*

Une langue de terre qui s'étend depuis le bord gauche jusque sur deux tiers en travers de la planche. Elle est couverte de beaucoup d'arbres de différentes grandeurs, et baignée par une large rivière qui se perd dans le lointain, et sur le bord de laquelle on distingue, à droite de l'estampe, quelques maisons entourées d'arbres. On apperçoit un petit bâteau dans l'eau, attaché à gauche à un des arbres. Au bas de la droite, sont deux canards dans l'eau, et au dessous d'eux, sont gravées les lettres S D V. f.

Largeur: 4 pouces, 11 lign. Hauteur : 3 pouces, 4 lign.

5. *Le transport du bled.*

A la droite de l'estampe, sur le bord de la mer, est un tas de gerbes destinées à être transportées au haut d'une espèce de rempart qui occupe les deux tiers de l'estampe, en s'éloignant vers le fond. On voit un homme, avec une gerbe sous le bras, monter un escalier appuyé contre ce rempart, au haut duquel un autre homme semble être occupé à transporter dans une des maisons qui sont au rempart, des ger-

bes semblables qu'il prend d'un second tas, près d'un grand arbre planté au milieu du rempart. Près du rivage, dans l'eau qui s'étend sur toute la largeur du bas de l'estampe, est un petit bâteau, où deux hommes sont occupés à débarquer un grand panier; deux autres hommes travaillent sur le rivage. Les lettres S. de V. sont marquées au bas de la gauche.

Largeur: 4 pouces, 11 lign. Hauteur: 3 pouces, 11 lign.

6. *Le bois près du canal.*

Sur la droite de cette estampe est un petit bois entouré d'une haie, par le milieu de laquelle un homme sort, en passant à côté d'un autre qui s'appuye les coudes sur la barrière. Le long de la haie est le bord d'un canal qui remplit toute la largeur du bas de l'estampe, et se perd à gauche dans le lointain. On y apperçoit une petite barque attachée au rivage près d'une langue de terre, sur laquelle s'élèvent, vis-à-vis de la haie, quelques grands arbres; à côté du premier marche un homme couvert d'un manteau court. L'ouverture que laissent ces arbres et ceux du bois enclos, offre la vue de quel-

ques chaumières. Au bas de la gauche, dans l'eau, sont écrites les lettres S de V.

Largeur : 5 pouces, 7 lignes. Hauteur : 5 pouces.

7. *La montagne verte.*

Ce beau morceau représente une montagne couverte en haut d'un joli bois, et ornée vers le bas de buissons. Un ruisseau qui coule au pied de cette montagne, vers la droite, s'étend au devant sur toute la largeur de la planche. On apperçoit, à côté d'un chemin qui descend de la montagne jusqu'au bas de la gauche, un paysan qui se repose, assis dans des broussailles. Les lettres S de V. sont marquées dans l'eau, au bas de la droite.

Largeur : 5 pouces, 7 lign. Hauteur : 4 pouces, 9 lign.

8. *L'auberge.*

On voit sur la gauche de cette estampe une auberge dans un bâtiment délabré d'une vaste étendue, près de la porte duquel plusieurs hommes sont assis autour d'une table placée sous une treille ; et à une petite distance de ceux-ci sont quelques cavaliers. Cette auberge est sur le bord d'une large rivière qui occupe la

droite de l'estampe, et qui se perd dans le milieu du lointain. Vis-à-vis de l'auberge est attaché un bac, d'où l'on voit sortir un carosse attelé de deux chevaux, un cavalier et quelques hommes à pied. Sur le milieu du devant on voit un muletier assis à terre, parlant à un homme chargé d'une hotte, lequel se repose, un garçon couché sur le ventre, cinq chèvres et deux mulets. Les lettres S de V sont marquées dans l'eau, au bas de la droite.

Largeur: 10 pouces, 3 lignes. Hauteur: 6 pouces, 6 lignes.

9. *Le bourg.*

Ce morceau qui fait le pendant du précédent, offre à gauche la vue d'un bourg dont les maisons s'étendent jusqu'au milieu de la planche, en tirant vers le fond. On voit au milieu du devant un pauvre estropié demandant l'aumône à des voyageurs assis dans un coche attelé de trois chevaux, à côté duquel un goujat fait marcher trois boeufs. Sur la droite un chariot est arrêté devant une auberge qu'on ne voit qu'en partie, à travers les branches d'un grand arbre qui s'élève près d'un puits, où un homme tire de l'eau, et près duquel il y

a un bassin où deux chevaux s'abreuvent. Ce groupe est encore enrichi de quelques autres figures placées devant les chevaux, et près de l'auberge, au dessous d'une treille. Tout-à-fait sur le devant, à droite, sont deux cochons. Le nom de S. DE VLIEGER est gravé d'une taille extrêmement fine, à la gauche de la marge du bas de l'estampe.

Largeur: 10 pouces, 3 lign. Hauteur: 6 pouces, 8 lign.

10. *Les pêcheurs.*

Une partie du rivage de la mer, orné de beaucoup de figures en différens groupes. On y remarque à la gauche de l'estampe, un pêcheur qui arrive, portant un poisson dans chaque main. Il passe à côté de deux hommes dont un jette de l'avoine d'un panier à un cheval attelé à un chariot. Tout au milieu, sur le devant, sont debout deux pêcheurs dont un porte un grand poisson, l'autre a les mains sur le dos. Vers la droite sont plusieurs femmes, pour la plupart assises à terre autour d'une petite élévation, derrière laquelle arrive un coche attelé de deux chevaux. Le lointain de ce côté offre la vue d'une barque de pêcheur avec une voile tendue, près d'un rivage élevé,

où l'on apperçoit un clocher qui se termine en pointe. Ce lointain n'est que très foiblement tracé à la pointe sèche, de façon qu'on n'en voit presque rien dans les mauvaises épreuves. Le nom de *S. de Vlieger* est écrit à la marge du bas, vers la gauche de l'estampe.

Largeur: 10 pouces. Hauteur: 6 pouces, 6 lignes.

11-21. DIFFÉRENS ANIMAUX.

Suite de dix morceaux.

11. *Le levrier et le chien courant.*

1) Le levrier ayant la tête retournée vers la droite, est debout près d'un chien courant qui est couché, ayant sa tête qui est de face, un peu retournée et appuyée contre la terre. L'un et l'autre ont le corps dirigé vers la gauche de l'estampe. Le lointain à droite présente une chaumière entourée d'arbres.

Largeur: 5 pouces. Hauteur: 4 pouces, 3 lignes.

12. *Les deux levriers.*

2) L'un placé à la gauche de l'estampe se repose; son corps est vu presque de face, mais sa tête retournée est vue de pro-

fil. L'autre debout est tout de profil et dirigé vers la gauche. On apperçoit, à une petite distance, vers le fond, un chien courant qui dort, étant dirigé vers la droite.

Largeur: 5 pouces, 2 lign. Hauteur 4 pouces, 7 lign.

13. *Le cheval au pâturage.*

3) Un cheval de travail au pâturage. Il est debout, vu de profil et dirigé vers la gauche. Il a des entraves aux deux jambes de devant, et est placé devant la porte d'une haie, fermée avec un cadenas.

Largeur: 5 pouces, 5 lign. Hauteur: 4 pouces, 9 lign.

14. *Le cheval de traîneau.*

4) Un cheval harnaché vu presque de trois quarts et dirigé vers la gauche. Il est attelé à un petit traîneau chargé d'un tonneau. On voit à gauche, vers le fond, deux chevaux de charrue qui mangent dans une auge, et deux paysans dont l'un est assis, l'autre debout à côté d'un des chevaux.

Largeur: 5 pouces, 6 lign. Hauteur: 4 pouces, 6 lign.

15. *Les moutons.*

5) Un groupe de trois moutons et d'un

bélier. Une brébis pleine, au milieu de la planche, vue de profil et dirigée vers la gauche, baisse la tête pour brouter. Près d'elle, sur la gauche de l'estampe, est un bélier debout, la tête haute, et vu de face. Derrière la brébis se reposent deux moutons placés l'un à côté de l'autre, vus de profil, et dirigés vers la droite. Les lettres *S de V*. sont marquées vers le bas de la droite de l'estampe, dans l'ombre.

Largeur: 5 pouces, 8 lign. Hauteur: 4 pouces, 8 lign.

16. *Les pourceaux gras.*

6) Deux pourceaux gras couchés dans une étable, l'un à côté de l'autre, et dirigés vers la droite de l'estampe. Celui qui est couché vers le devant, est vu presque de face, l'autre est de profil. Au haut de la gauche, sur une planche, sont les lettres S. DE V. écrites à rebours.

Largeur: 5 pouces, 7 lign. Hauteur: 4 pouces, 8 lign.

17. *Les oies.*

7) Trois oies sur le bord d'une large rivière. L'une placée vers la droite de l'estampe, près d'un buisson, est vue de trois quarts, et dirigée vers la gauche; une autre,

vis-à-vis d'elle, est vue de profil et dirigée vers la droite, ainsi qu'une troisième qui se tient sur une patte, au haut d'une butte qui s'elève à gauche derrière la seconde oie. Les lettres *S de V.* sont écrites au milieu du bas de l'estampe.

Largeur: 5 pouces, 7 lign. Hauteur: 4 pouces, 8 lign.

18. *Les dindes.*

8) Vers la gauche de cette estampe une poule d'Inde vue de profil et dirigée vers la droite, mange dans une petite auge. Devant elle est un coq d'Inde vu presque de face qui fait la roue. Vers le fond à gauche un autre coq d'Inde, placé sur un juchoir qui sort de la porte d'un poulailler, se gratte avec le bec derrière son aile gauche, et un quatrième dont on ne voit que la tête, paroît à la porte. Les lettres S *de* V. sont écrites à gauche, au bas de l'estampe.

Largeur: 5 pouces, 9 lign. Hauteur: 4 pouces, 9 lign.

19. *Les chèvres.*

9) Sur la gauche de cette estampe est un bouc vu presque de face et dirigé vers la droite de l'estampe, où se reposent deux chèvres couchées l'une à côté de l'autre;

et dirigées vers la gauche, ainsi qu'un chevreau qui est couché au milieu d'elles, et qui retourne sa tête vers la droite de l'estampe. Le fond représente un pays montueux. Au milieu du bas sont les lettres: S *de* V.

Largeur: 5 pouces, 7 lign. Hauteur: 4 pouces, 10 lign.

20. *Le chien enchaîné.*

10. Un grand chien vu de profil, dirigé vers la gauche et enchaîné dans une loge qui se voit en partie à la droite de l'estampe. Le lointain à gauche présente la vue d'un petit village au delà d'une rivière. On apperçoit les lettres S. *de* V. à travers les tailles tout au bas de la droite, et au haut, vers la gauche, est écrit: *Just. Danckers Exc.*

Largeur: 5 pouces, 8 lign. Hauteur: 4 pouces, 10 lign.

TABLE

DES ESTAMPES

DE SIMON DE VLIEGER.

Nro. de l'oeuvre.

11–20. Animaux (différens). Suite de dix estampes.
8. Auberge (l')
6. Bois (le) près du canal.
9. Bourg (le)
13. Cheval (le) au pâturage.
14. Cheval (le) de traîneau.
19. Chèvres (les)
20. Chien (le) enchaîné.
18. Dindes (les)
3. Forêt (la) claire.
4. Langue (la) de terre.
11. Levrier (le) et le chien courant.
12. Lévriers (les deux)
7. Montagne (la) verte.
15. Moutons (les)

17. Oies (les)
10. Pêcheurs (les)
16. Pourceaux (les) gras.
1. Ruisseau (le)
5. Transport (le) du bled.
2. Village (le) aux deux clochers.

PAUL POTTER

ET

MARC DE BYE.

Paul Potter eut à sa mort la réputation d'un peintre célèbre, et cependant toute la durée de sa vie ne fut pas même de vingt neuf ans.

Il naquit à Enkhuisen en 1625. Il eut pour maître son pere Paul, peintre médiocre qu'il surpassa, pour ainsi dire, dès qu'il eut appris les premiers principes de son art. Il fut dès 14 à 15 ans un maître habile, et de suite un artiste du premier rang. Une application continuelle au travail, qui cependant ne suffisoit pas à tous les ouvrages que les amateurs lui demandoient, altéra sa santé: il mourut d'une maladie de langueur en 1654.

Paul Potter a gravé dix huit estampes qui font les délices de tous les connoisseurs. Si l'on considère qu'il n'avoit que dix huit ans, lorsqu'il grava *le vacher* [Nr. 14.] et dix neufs ans, lorsqu'il fit *le berger* [Nr. 15.] on est étonné du génie extraordinaire de ce maître, et on conçoit à peine, comment à cet âge il a pu produire des ouvrages qui

feroient la gloire de l'artiste le plus ingénieux et le plus consommé dans la pratique. Correction parfaite dans le dessin, vérité frappante dans les caractères des animaux, intelligence remarquable dans la composition, heureux effet du clair-obscur joint à une pointe sûre et moelleuse, tout enfin est réuni dans ses productions, pour les élever au rang des véritables chefs-d'oeuvres de l'art.

Potter a gravé les peaux de ses vaches et de ses chevaux à petits traits courts qu'il n'allongeoit guere que dans les ombres larges, et il savoit en exprimer les raies du poil d'une manière admirable. Le travail de sa pointe est d'une grande netteté et très serré, de façon qu'on n'y découvre presque pas le burin, avec lequel il l'a repassé en quelques endroits. Les petits fonds dans ses suites d'animaux sont faits avec goût et légèreté, et les plantes sur le devant de l'estampe Nr. 14. ainsi que Zabucaïa [Nr. 18.] démontrent une pratique dans la gravure à l'eau-forte, telle qu'on ne la rencontre que très rarement dans les estampes faites par des peintres.

ŒUVRE

DE PAUL POTTER.

1-8. DIFFÉRENS BOEUFS ET VACHES.

Suite de huit estampes.

Ces estampes sont numérotées au coin du bas de la droite.

1. *Le taureau.*

1) Ce taureau dirigé vers la droite est vu de profil. Sa tête ornée d'une touffe de poil entre les deux cornes est vue de trois quarts. Il a l'encolure grosse, il est fort charnu et d'une couleur presque noire. A une petite distance de cet animal, à la gauche de l'estampe, est un pan de mur, de la forme d'un piédestal, à côté duquel s'élève un arbre dont l'extrémité est perdue. Dans le fond à droite, on voit une paysanne qui trait une vache vue presque de face. Une autre vache, vue de profil est tournée vers la gauche, est tout auprès couchée à terre. Le terrein

sur lequel ce petit groupe et le taureau se trouvent, fait le bord d'un large fleuve, au delà duquel on apperçoit, à gauche dans le lointain, une ville, et vers le milieu de l'estampe, deux barques à voiles qui passent le fleuve. On lit vers le haut du mur: *Paulus Potter F.* 1650, et au milieu du bas: *Clement de Jonghe excud.*

Largeur: 5 pouces, 3 lign. Hauteur: 3 pouces, 11 lign.

2. *La vache debout près de celle qui est couchée.*

2) On voit vers la gauche de cette estampe une vache debout, dirigée vers la droite. Sa tête tournée vers le spectateur est vue entièrement de face. Dans un petit éloignement, vers la droite, est une autre vache couchée. Celle-ci est vue par le dos, et a la tête tournée un peu vers la droite. Ces deux animaux sont sur un terrein, où l'on distingue, vers la gauche dans le fond, une petite élévation de terre.

Largeur: 5 pouces 1 lign. Hauteur: 3 pouces, 8 lig.

3. *La vache couchée près de la barrière de quatre planches.*

3) Cette vache couchée est vue de pro-

fil et dirigée vers la gauche. Elle a la jambe droite tendue en avant, l'autre retirée. On voit à une petite distance de la bête, à la droite de l'estampe, une partie d'une barrière de quatre planches attachées l'une au dessus de l'autre à un palis enfoncé dans la terre et appuyé de l'autre côté par un bâton. La vache est sur un terrein qui fait le bord d'une large rivière, au delà de laquelle on apperçoit, tout près du bord gauche de l'estampe, un village et quelques vaches qui pâturent sur le rivage.

Largeur: 5 pouces, 1 lign. Hauteur: 3 pouces, 8 lign.

4. *La vache qui pâture.*

4) Ce morceau représente une vache vue de profil et dirigée vers la gauche. Elle lève un peu la jambe gauche de devant, et a la tête baissée contre la terre pour pâturer. Elle semble diriger ses pas vers le fond à gauche, où il y a une autre vache vue de face et couchée au pied d'un arbre dont on ne voit que deux branches, le reste s'élevant au dessus du bord de l'estampe. Le fond à droite montre un village, où l'on voit une église avec un clocher terminé en pointe. Ce village est situé sur le

bord d'une rivière que l'on apperçoit en partie vers le milieu de la planche, et au delà de laquelle on distingue, dans le plus grand éloignement, un autre village et un moulin à vent.

Largeur : 5 pouces, 2 lign. Hauteur : 3 pouces, 8 lign.

5. *La vache avec la corne crochue en devant.*

5) Cette vache vue de trois quarts est dirigée vers la gauche de l'estampe. Sa corne gauche est crochue en devant, et l'on en voit, ainsi que de l'oreille, une ombre portée sur le cou de la bête. Elle a le pied gauche de derrière posé un peu en avant, et la queue tournée sur le flanc, comme pour en chasser les mouches. Il y a à gauche de l'estampe, aux pieds de l'animal, un tronc d'arbre couché de biais, en tirant vers le fond. Au delà du tronc on voit, tout près du bord de l'estampe, une plante à larges feuilles, et derrière celle-ci, une petite élévation de terre qui s'applanit à mesure qu'elle avance dans le fond, au milieu duquel on apperçoit, dans le plus grand éloignement, un village avec un clocher terminé en pointe.

Largeur : 5 pouces, 2 lign. Hauteur : 3 pouces, 8 lign.

6. *La vache qui pisse.*

6) Ce morceau représente une vache qui pisse. Elle est vue presque par derrière, mais tournée un peu vers la gauche. Il y a devant elle deux moutons dont un couché est vu de profil et dirigé vers la gauche, l'autre, tout près du bord gauche de l'estampe, est debout et vu par derrière. Ces trois animaux sont sur un terrein élevé, au delà duquel on apperçoit, à la droite, dans le plus grand éloignement, un village garni d'arbres et trois vaches dans un pré.

Largeur: 5 pouces, 2 lignes. Hauteur: 3 pouces, 10 lignes.

7. *Les deux boeufs qui se battent.*

7) On a représenté sur ce morceau deux boeufs qui se battent. L'un d'eux, vu un peu par derrière, est tourné vers la droite, l'autre, devant lui, a le corps tant soit peu dirigé vers le même côté, mais sa tête est tournée vers la gauche et vue presque de face. Celui-ci agite sa queue, et semble être l'aggresseur. L'un baisse la tête qu'il oppose à celle de l'autre, et leurs cornes se croisent. On voit sur le devant à droite un bâton sur la terre, et à gauche dans

l'éloignement, on apperçoit un petit bois qui avance dans le fond, en tirant vers la droite.

Largeur : 5 pouces, 3 lign. Hauteur : 3 pouces, 10 lign.

8. *Les deux vaches vues par derrière.*

8) On voit à la gauche de cette estampe une vache debout vue par derrière. Elle a la tête haute, et regarde vers le fond. Une autre vache, pareillement vue par le dos, est couchée auprès d'elle, au milieu de l'estampe. Sa tête vue de profil est dirigée vers la droite. L'on n'apperçoit qu'une de ses cornes, laquelle est crochue en devant. Il y a à gauche, à une petite distance, une espèce de barrière qui consiste en une solive dont les deux bouts sont posés sur deux palis, qui ont la forme d'une fourche, et qui sont enfoncés dans la terre, l'un tout près du bord à la gauche, l'autre au milieu de l'estampe. Au delà de cette barrière, tout à la gauche de la planche, s'élève une petite maison couverte de chaume, et à côté, quelques arbrisseaux qui s'étendent vers la droite jusqu'au milieu de la planche. Dans le lointain à droite un paysan à cheval, vu par le dos, va au devant d'un homme

qui fait marcher deux moutons devant lui. Le groupe de ces petites figures est sur la pente d'un terrein élevé, au delà duquel on distingue un village dans le plus grand éloignement.

Largeur: 5 pouces, 1 lign. Hauteur: 3 pouces, 8 lign.

Il y a trois différentes épreuves de ces huit estampes.

Les premières sont avant l'adresse *de Clement de Jonghe;* on y lit seulement: *P. Potter inv. et excud.*

Les secondes portent l'adresse de *Clement de Jonghe;* et les mots *et excud.* après le nom de *P. Potter* sont effacés.

Les dernières épreuves enfin portent l'adresse de *F. de Wit* marquée au haut de la droite.

9-14. DIFFÉRENS CHEVAUX.

Suite de cinq estampes *).

1. *Le cheval de la Frise.*

1) Un cheval de la Frise, gris pommelé,

---

*) Il y a de bonnes copies de ces cinq estampes, qui sont gravées dans le même sens. On les reconnoit aisé-

vu de profil et dirigé vers la droite de l'estampe. Sa crinière est divisée en trois parties tressées et liées ensemble avec un noeud de ruban. Il est debout dans un grand pré, devant une ville que l'on voit dans le lointain et qui occupe en travers le fond de l'estampe. Le ciel est entière-

---

ment par l'inscription suivante : *Ex Formis N. Visscher cum Privil.* la quelle se trouve sur chaque pièce au bas de la droite, hors le bord de l'estampe, excepté le morçeau qui représente le *courtaud*, où cette inscription est au milieu du bas, et en dedans du bord de la planche. Ces copies portent aussi un numero qui se trouve au coin du bas de la droite. Pour faire une suite d'une demi-douzaine, ce même *N. Visscher* a ajouté une sixième pièce qui porte le numero 4, et qui représente un étalon et une jument. Celle-ci vue presque de profil et dirigée vers la gauche, tourne la tête vers le spectateur, l'autre est tout en profil et dirigé vers la droite. Il a la tête haute et la bouche ouverte, comme pour hennir. Sur le devant à gauche s'élève le tronc d'un arbre dont on ne voit qu'une seule branche peu feuillée. Ces deux chevaux sont sur un terrein qui fait le bord d'un large fleuve, au delà duquel, vers la droite, on voit des buissons, et dans le plus grand éloignement, une petite tour terminée en pointe. Au milieu du bas de la planche on lit: *Paulus Potter f.* nom faussement apposé, vuque le mauvais dessin de ce morceau prouve clairement, qu'il n'est pas fait d'après l'invention de *P. Potter.*

tièrement couvert et très noir. On lit au bas de la droite: *Paulus Potter f.* 1652.

Il y a deux épreuves de cette estampe. Dans la première qui est beaucoup plus rare, la queue du cheval n'atteint pas l'ombre portée des pieds de devant. Dans la seconde la queue est allongée de façon qu'elle passe par dessus la dite ombre portée.

Largeur: 8 pouces, 6 lignes. Hauteur: 5 pouces, 8 lignes.

10. *Le cheval hennissant.*

2) Un cheval gris tisonné, vu de profil et dirigé vers la gauche. Il a la queue retirée et laisse reposer sa jambe gauche de derrière. Sa tête élevée et sa bouche entr'ouverte font voir qu'il hennit. Dans un petit éloignement, à la droite de l'estampe, est un autre cheval, vu de profil et dirigé vers la droite. Il a la tête haute et tournée vers le spectateur. Le terrein sur lequel ces deux chevaux se trouvent, fait le rivage d'un grand fleuve qui coule en travers, le long de toute la planche, et au delà duquel, dans le milieu, se présente la vue d'un village garni de beaucoup d'arbres.

Vers le bas de la droite on lit: *Paulus Potter f.* 1652.

Largeur: 8 pouces, 8 lign. Hauteur: 5 pouces, 8 lign.

11. *Le courtaud.*

3) Un guilledin d'Angleterre, vu de profil et dirigé vers la gauche, excepté la tête qui est tournée vers le spectateur et vue presque de face. Il est miroité, sa queue est écourtée, et sa crinière coupée jusqu'à un petit reste que l'on voit au garrot. Ce cheval est dans un pré dont le fond présente un village garni d'arbres. Vers la gauche de l'estampe, sur une petite élévation un peu éloignée, est un autre cheval semblable, vu par derrière. Vers le bas de la gauche on lit: *Paulus Potter f.* 1652.

Largeur: 8 pouces, 5 lign. Hauteur: 5 pouces, 7 lign.

12. *Les chevaux de charrue.*

4) Ce morceau représente deux chevaux de charrue qui pâturent. L'un vu presque par derrière, est placé à la gauche de l'estampe, un peu de biais, en tournant la tête vers le fond. L'autre à côté du premier, au milieu de l'estampe, est vu presque de profil et dirigé en avant, en tirant vers la droite.

Ils ont tous deux l'air très fatigué, et se tiennent tranquillement debout sur un terrein un peu élevé, au delà duquel est un grand pré terminé par un village qui s'étend depuis le bord droit jusqu'au milieu de la planche. Parmi plusieurs vaches qui pâturent dans ce pré, on en distingue particulièrement deux qui sont vers la droite, et dont l'une est debout, l'autre couchée. A la gauche de l'estampe s'élève un arbre sec et presque entièrement écorcé, auquel tient une haie qui s'étend jusqu'au bord gauche de la planche. Au bas de l'estampe, un peu vers la droite, on lit: *Paulus Potter f.* 1652.

Largeur: 8 pouces, 8 lign. Hauteur: 5 pouces, 8 lign.

13. *La mazette.*

5) On voit à la droite de cette estampe un cheval élancé et amaigri de faim et de travail. Il est vu de profil et dirigé vers la gauche. Ruiné des jambes, il a la tête baissée, les yeux à demi fermés et la queue dépilée et rongée. A une petite distance à gauche, on voit un cheval mort couché à travers d'un chemin qui conduit au milieu de l'estampe, en tirant vers le fond. Ses

jambes de derrière pendent dans un fossé pratiqué le long du chemin. Au delà de ce fossé il y a une petite colline surmontée de quelques buissons secs. Un grand chien, à côté du cou du cheval, le flaire, un autre, tout près du bord gauche de la planche, et duquel on ne distingue qu'une partie du devant avec les jambes, semble déja l'entamer. Le fond qui n'est que très légèrement marqué, représente une rivière qui, à commencer de la colline, s'étend en travers de tout le reste de l'estampe, laquelle est terminée à l'horizon par une petite hauteur. Sur le devant, un peu vers la droite, est un os décharné, près duquel on lit: *Paulus Potter f.* 1652.

Largeur: 8 pouces, 7 lign. Hauteur: 5 pouces, 7 lign.

14. *Le vacher.*

On voit à la droite de cette estampe une colline surmontée de quelques arbres, et du haut de laquelle un homme fait marcher trois vaches en droite ligne vers le spectateur. Deux autres vaches dont l'une dirigée un peu vers la droite, est couchée, et l'autre tournant la tête vers la gauche, est debout, sont au devant de l'estampe,

au pied de la colline. Au delà d'un petit fossé on voit à gauche un groupe de trois autres vaches. L'une d'elles vue de profil et l'autre presque de face, sont couchées et tournées vers la droite, la troisième debout est vue par derrière. Sur le devant à droite on voit des plantes à larges feuilles, et à gauche on lit: *Paulus Potter In. et fecit A° 1643.*

Largeur : 9 pouces, 9 lign. Hauteur : 6 pouces, 8 lign.

Il y a deux épreuves de cette estampe. La première est celle que l'on vient de décrire, et elle est extrêmement rare.

La seconde diffère de la première :

1mo. En ce qu'elle n'a que 7 pouces, 6 lignes de large, la planche ayant été rognée à la gauche de 2 pouces, 3 lignes.

2do. Le groupe de trois vaches y est entièrement effacé, et l'on voit à sa place une petite eau, et au delà un pré bordé vers le fond par quelques maisons et arbres.

3tio. Il y a aussi plusieurs changemens dans la vache qui est debout et dirigée vers la gauche. Les plus remarquables consistent en ce que le contour depuis le cou

jusqu'à la croupe est moins onduleux que dans la première épreuve, et que les cornes de la vache sont un peu plus longues.

4me. Sur le devant à gauche on lit: *Paulus Potter inv. et f.* 1649*).

15. *Le berger.*

Ce morceau fait le pendant du précédent. On y voit vers la droite, sur une petite colline, un berger jouant de la flûte. Il est à genoux, se penche en avant, et ses jambes sont croisées. Sa houlette est à terre à sa droite, et son chien est assis derrière lui. Huit moutons et béliers dont quelques uns sont couchés, se voient au bas de la

*) Mr. le Comte de *Fries* possède dans sa superbe collection d'estampes une épreuve de ce morceau qui est d'une rareté extrême. En voici les particularités principales. C'est une épreuve toute première, à l'eau-forte seulement. Le dos et la croupe de la vache qui est couchée à la gauche de l'estampe et tournée vers la droite, sont presqu'en blanc. Le terrein, où le nom de Potter et l'année 1643 sont écrits, et qui après le mot *fecit* est entrecoupé, se trouve en blanc et sans aucun travail, jusqu'à la moitié de la planche; enfin le nom de P. Potter et l'année n'y sont pas marqués.

colline. Deux autres moutons accouplés se reposent dans un petit éloignement à gauche, et un bélier dirigé vers ce même côté, descend de la colline. Le lointain représente un champ sur lequel on distingue un laboureur conduisant la charrue. Plus loin, dans toute la largeur de l'estampe, est une montagne basse, sur laquelle se voit, tout près du bord à gauche, une église entourée d'arbrisseaux. Un petit bois commençant vers le milieu de la planche et s'étendant vers la droite, derrière la colline, paroît être contigu à un autre dont l'entrée sur le haut de la colline est fermée par deux solives attachées en travers entre deux arbres. Au bas du bord, vers la droite, est écrit en lettres gravées à l'eau-forte: *Pauwelus Potter inv. et f. a.º* 1644, et un peu plus vers le milieu, en lettres gravées au burin: *Clement de Jonghe excudit.*

Largeur: 9 pouces, 9 lign. Hauteur: 6 pouces, 7 lign.

16. *La tête de vache.*

Ce petit morceau représente une tête de vache vue presque de face, et tournée vers la gauche de l'estampe. La bête est

censée être debout, au delà d'une haie dont une partie s'étend sur toute la largeur du bas de l'estampe. Un tronc d'arbre dont on ne voit qu'une seule branche peu feuillée, s'élève à gauche, un peu de biais, jusqu'au coin d'en haut. De ce même côté, derrière le tronc d'arbre, paroît une partie de boccage dont quelques feuilles sortent de l'autre côté, entre la tête de la vache et la haie. Au dessus du cou de la vache on distingue un petit oiseau en l'air qui se dirige vers la gauche, au bas de laquelle on lit : *Potter fe.* Ce morceau est un des plus rares de l'oeuvre de *P. Potter.*

Hauteur: 3 pouces, 8 lignes. Largeur: 2 pouces, 9 lignes.

On a de ce morceau une copie peu exacte, mais assez bonne pour pouvoir s'y méprendre, quand on n'a pas l'occasion de la confronter avec l'estampe originale. Elle est reconnoissable en ce que le nom de *P. Potter* ne s'y trouve point, et que le petit oiseau n'a point de tête. D'ailleurs elle a une ligne de moins en hauteur et en largeur.

17. *La vache couchée près de l'arbre.*

Ce morceau représente une vache couchée, dirigée vers la gauche. Son corps est vu de trois quarts, la tête l'est presque de face. Il y a sur le devant à gauche un arbre qui ne laisse voir qu'une partie de son tronc qui est penché de ce même côté, et d'où s'échappe vers le haut une seule branche qui a peu de feuilles. Les racines de l'arbre sont découvertes, et elles s'étendent jusqu'au milieu de la planche. Derrière la vache, à la droite de l'estampe, un boccage tire vers la gauche jusqu'au milieu. Il en sort deux petits arbres qui s'élèvent jusqu'au haut de la planche, où se perdent leurs extrémités. On distingue à la gauche un petit lointain composé d'un pré et d'un village garni d'arbres. Ce beau morceau est gravé d'une manière très légère, et se distingue parlà des autres pièces qui sont la plûpart très finies; il est extrêmement rare.

Largeur: 5 pouces, 2 lignes. Hauteur: 3 pouces, 10 lignes *).

---

*) L'auteur de cet ouvrage a gravé une copie de cette estampe. Il l'a marquée exprès de son nom en toutes let-

18. *Zabucaia.*

On voit à la gauche de ce superbe morceau le tronc d'un arbre penché vers la gauche. Une branche chargée de feuilles et de fruits sort de la partie la plus inférieure du tronc, et s'élève jusqu'au haut de la planche dont elle occupe presque toute la surface. Près de cet arbre, vers la droite de la pièce, est un singe assis à terre, et dirigé vers la gauche. Il a la patte gauche fourrée dans un fruit de cet arbre qui est une espèce de grosse noix, pour en tirer les graines dont il en tient une de la patte droite, prêt à la manger. On lit au haut de

---

tres vers le milieu du haut. Comme on l'a trouvée exacte et quelle pourroit tromper les amateurs, si on en effaçoit le nom, il croit devoir les avertir, de bien examiner l'endroit de son emplacement, et d'être sur leurs gardes, s'ils y découvrent les moindres traces de rature. Le motif qui l'a engagé à faire cette copie, fut le désir de faire connoître d'aussi près que possible aux amateurs une estampe si précieuse, qu'on ne rencontre que très rarement, et qui est toujours payée à des prix excessifs.

C'est par cette même raison qu'il a aussi gravé les copies de l'estampe de *Henri Roos* Nr. 39, de *Jean le Ducq* Nr. 10, *d'Adrien van de Velde*, Nr. 19 et 20, de *Jean Baptiste Weenix* Nr. 1 et 2, et de l'unique estampe de *P. Wouwermans.*

l'est, [illegible] tirant vers la gauche, le mot: [illegible], et vers la droite: *Paulus Potter facit.* 16[illegible].

Ce morceau est un des plus beaux de l'oeuvre de *Potter.* L'on ne sauroit assez admirer le goût et la finesse de pointe, avec laquelle l'arbre et l'animal sont exécutés. Il est très rare.

Hauteur: 7 pouces, 8 lign. Largeur: 5 pouces, 8 lign.

Cet arbre nommé au Brésil: *Zabucaia* ou *Jacapucaia*, et par *Linné*, *Lecythus major* ou *ollaria*, est extrêmement grand, et se trouve dans les forêts au milieu du pays en très grande quantité. Leurs fruits ont la grandeur d'une tête d'enfant, et consistent en une coquille dure, boiseuse et brune, dans laquelle le fruit et renfermé dans quatre cellules, dont chacune contient une graine de semence, de la grandeur d'une prune, ayant un pepin blanc d'un goût excellent. Le dessin d'une branche de cet arbre se trouve gravé en bois dans la *médecine du Brésil par Pison* *).

---

*) Historia naturalis Brasiliae, Lugd. Bat. 1648. fol. pag. 128.

A l'égard du singe, les peu d'auteurs qui en parlent, ne sont point d'accord entre eux. *Marggrave* *) l'appelle: *cercopithecus barbatus Guineensis*, et nous rapporte, qu'à Congo cet animal est nommé: *exquima*. Il en donne un dessin qui, quoique mal gravé en bois, est exactement conforme à l'estampe de *Potter*. *Linné*, l'appelle *Diana*; mais la figure qu'il en joint à sa description **) est tout-à-fait différente de celle de *Marggrave*. Ces deux auteurs s'accordent cependant dans la description de la couleur de ce singe, et l'un et l'autre lui donnent une barbe et une poitrine blanches, ce que l'on ne trouve point marqué sur notre estampe.

En supposant que le dessin de *Potter* ait été fait d'après nature, ce qui est rendu plus que vraisemblable par l'exactitude et le détail que l'on y rencontre, et qui semblent démontrer que le travail n'est point un fruit de l'imagination, l'on ne peut que se joindre au sentiment de *Buffon* ***) selon lequel le singe de *Potter* et *l'exquima*

---

*) Hist. nat. Brasil. Lugd. Bat. 1648. fol. Page 227.

**) Act. Stockh. 1754. pag. 210. Tab. 6.

***) Hist. natur. A Amst. 1770. Tome XIV. Page 161.

Marggrave qui pour la figure, comme nous l'avons déja observé, sont très exactement conformes, représentent une variété du *coaita*. Voici ce qu'il dit : «L'animal que *Marggrave* appelle exquima, est d'une espèce très voisine de celle du *coaita*, et même n'en est peut-être qu'une simple variété ; il me paroit, que cet auteur a fait une faute, lorsqu'il a dit, que l'*exquima* étoit de *Guinée* et de *Congo ;* la figure qu'il en donne, suffit seule pour démontrer l'erreur ; car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'appartient qu'aux seuls *sapajous*, et point aux *guenons* qui toutes ont la queue lâche : or nous sommes assurés, qu'il n'y a en *Guinée* et à *Congo* que des *guenons* et point de *sapajous ;* par conséquent *l'exquima* de *Marggrave* n'est pas, comme il le dit, une *guenon* ou *cercopithèque* de *Guinée*, mais un *sapajou à queue prenante*, qui sans doute y avoit été transporté du *Brésil :* le nom d'*exquima* ou *quima*, en ôtant l'article *ex*, et qui doit se prononcer *quoima*, ne s'éloigne pas de *quoaita*, et c'est-ainsi, que plusieurs auteurs ont écrit le nom de *coaita :* tout con-

court donc à faire croire, que cet *exquima* de *Marggrave*, qu'il a dit être une *guenon* ou *cercopithèque* de *Guinée*, est un *sapajou* du *Brésil*, et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du *coaita*, auquel il ressemble par le naturel, par la grandeur, par la couleur et par la queue prenante; la seule différence remarquable c'est, que l'*exquima* a du poil blanchâtre sur le ventre, et qu'il porte au dessus du menton une barbe blanche, longue de deux doigts. Nos *coaitas* n'avoient ni ce poil blanc, ni cette barbe, mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une variété dans l'espèce du *coaita*, c'est que j'ai reconnu par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a des blancs et des noirs, les uns sans barbe, et d'autres avec une barbe etc. *Buffon* continue: nous ne pouvons aussi nous dispenser d'observer, que si l'animal indiqué par M. *Linnaeus*, sous le nom de *Diana*, est en effet, comme il le dit, l'*exquima* de *Marggrave*, il a manqué dans sa description le caractère essentiel, qui est la *queue prenante*, et qui seul doit décider, si ce *Diana* est du genre des *sapajous*, ou de celui des *guenons*, et par conséquent

de *M* trouve dans l'ancien ou dans le nouveau continent.»

«Indépendamment de cette variété dont les caractères sont très apparens, il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du *coaita;* celui qu'a décrit M. *Brisson*, avoit du poil blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps, au lieu que ceux que nous avons vus, étoient entièrement noirs, et n'avoient que très peu de poil sur ces parties inférieures, où l'on voyoit la peau qui étoit noire comme le poil. Des deux *coaitas* dont parle M. *Edwards*, l'un étoit noir, et l'autre étoit brun; on leur avoit donné, dit il, le nom de *Singe-araignée*, à cause de leur queue et de leurs membres qui étoient fort longs et fort minces: ces animaux sont en effet fort éfilés du corps et des jambes, et mal proportionnés.»

Ce que *Buffon* allègue sur l'erreur de *Marggrave* qui donne à son *exquima* la *Guinée* pour patrie, est constaté aussi par l'estampe de *Potter*, parce que le singe y est représenté mangeant du fruit de zabucaia, arbre qui se trouve au Brésil, et point en *Guinée* ou à *Congo*.

Suite de huit morceaux ...rnée un peu à
et des vaches, fauss... est très rem-
à Paul Po... lointain, une
... vue presque

La gravure de ces huit ...ectateur. Une
toujours attribuée à *Paul P*...t tournée vers
porte un caractère entièr...chée à terre *).
de la pointe dont toutes les ...tes sont en
cet artiste sont exécutées. En examinant les pièces 1, 3, 6, 7 et 8, on ne peut presque pas douter qu'elles ne soient gravées par *Jean Visscher*, surtout quand on les compare avec ses quatre estampes gravées d'après *Berchem*, et décrites par *Winter* sous les numéros 112-115, dans lesquelles le bétail est traité exactement de la même manière. Il est plus difficile de nommer le graveur des trois autres pièces, savoir des numéros 2, 4 et 5. Ce dernier, Nr. 5, n'est point achevé, l'eau-forte y a trop opéré, et l'a rendu dur; les numéros 2 et 4 au contraire sont d'un fini trop précieux; mais tous les trois n'ont rien de commun avec la taille de quelque artiste connu. Toujours il est certain, que les mots: *Paulus Potter f.* lesquels sont d'ailleurs écrits d'un caractère différent de celui de toutes les

...es par Potter lui-même, ne ...n plus designer autre chose, ...s huit morceaux ont été gra- ...s dessins de *P. Potter*, mais ...i-ci les a gravés lui-même, ...*t de Jonghe*, le possesseur ...roît avoir eu l'intention de ...e aux amateurs peu exercés.

1. *Le boeuf tacheté* *).

Un boeuf tacheté, vu de profil et dirigé vers la droite. Le terrein sur lequel il se trouve, un peu plus élevé à droite que de l'autre côté, forme le bord d'une large rivière que l'on voit à gauche, et au delà de laquelle on distingue une grande tour carrée qui s'élève au dessus de plusieurs maisons d'un village garni de beaucoup d'arbres. Vers la gauche du bas on lit: *Paulus Potter f.* et dans le milieu: *Clement de Jonghe excudit.*

Largeur: 5 pouces, 3 lign. Hauteur: 3 pouces, 8 lign.

2. *La vache à traire.*

Une vache vue de profil, marchant vers

*) Ces huit morceaux sont numérotés au coin du haut de la droite.

la gauche. Elle a la tête tou
droite vers le fond, et son pi
pli. A gauche on voit, dans le
paysanne qui trait une vache
de face et dirigée vers le sp
autre vache vue de profil e
la droite, est tout auprès couc
Le pré sur lequel ces trois bê
pâture, est le bord d'un large fleuve, au delà duquel on apperçoit à droite, dans le plus grand éloignement, une ville, et au milieu de l'estampe deux barques à voiles qui traversent le fleuve. Il y a, à la droite de l'estampe, un petit devant couvert d'herbes, et de ce même côté on voit, à une petite distance, un pilot planté de biais et entouré d'herbages.

Largeur: 5 pouces, 2 lign. Hauteur: 3 pouces, 10 lign.

La vache couchée près de la haie.

Une vache couchée sur le gazon; dirigée vers la droite, son corps est vu de pro-

---

*) Ce petit groupe, ainsi que tout le fond de cette pièce, est une copie de ce que l'on voit sur l'estampe décrite au Numéro 1; avec la différence, que les objets sur celle-là sont dessinés un peu plus grands, placés en sens contraire, et ombrés de l'autre côté.

fil, et sa tête presque de face. Elle a la jambe gauche tendue en avant. On voit derrière elle, à gauche de l'estampe, une partie d'une haie de trois planches clouées à un palis, l'une au dessus de l'autre. Un bâton est posé contre cette haie.

Largeur: 5 pouces, 2 lignes. Hauteur: 3 pouces, 8 lignes.

4. Le boeuf près du tronc d'arbre.

Ce boeuf dirigé vers la droite est vu tout à fait de profil. Son attitude tranquille et ses yeux presque fermés lui donnent l'air assoupi. A une petite distance on voit couché par terre un tronc d'arbre qui s'étend depuis le bord de la droite jusqu'au milieu de l'estampe. Près de l'un des bouts de cet arbre, à la droite de l'estampe, sort de terre une plante à larges feuilles. Le fond à gauche présente un pré, sur lequel on distingue une vache tout près du bord gauche de la planche, et trois autres vers le milieu. Ce pré est bordé par une hauteur escarpée qui règne sur toute la largeur de la planche, en se perdant à gauche dans le lointain. On apperçoit une petite ville au dessus de la hauteur, vers le milieu de l'estampe, et

quelques maisons et arbres d'un autre endroit, se voient à gauche dans le plus grand éloignement.

Largeur : 5 pouces, 3 lign. Hauteur : 3 pouces, 11 lign.

5. *Le boeuf près de la barrière de trois planches.*

Ce boeuf est dirigé vers la gauche de l'estampe ; son corps est vu de profil, et sa tête presque de trois quarts. Il est sur une petite élévation de terre herbue qui descend tant soit peu vers le côté gauche. On voit à droite, à une petite distance de l'animal, une partie d'une barrière de trois planches attachées l'une au dessus de l'autre à des palis enfoncés dans la terre. Un petit arbre s'élève au delà de la barrière, tout près du bord de la planche. Le fond à gauche présente un pré, sur lequel on voit deux vaches dont une est debout, l'autre couchée. De ce même côté, dans le plus grand éloignement, est un village qui s'étend depuis la gauche jusqu'au milieu de l'estampe : il est garni de beaucoup d'arbres, et l'on y distingue une église avec un clocher terminé en pointe.

Largeur : 5 pouces, 4 lign. Hauteur : 4 pouces.

6. *La vache debout dans la haute herbe.*

Cette vache dirigée vers la droite est vue tout à fait de profil. Elle est debout sur un terrein couvert d'une herbe si haute, que l'on ne voit point le sabot de ses pieds. Il y a vers la droite une motte contigue au terrein élevé, sur lequel se trouve l'animal. Plus loin on voit une espèce de haie qui s'étend sur toute la largeur de la planche, et au dessus de la quelle sortent, vers le milieu de l'estampe, deux poutres placées de biais qui se croisent.

Largeur: 5 pouces, 2 lignes. Hauteur: 3 pouces, 9 lignes.

7. *La vache couchée près de l'arbre.*

Ce morceau représente une vache qui se repose. Couchée sur le gazon, elle est tournée vers la gauche et vue de trois quarts. Sa bouche entrou'verte montre qu'elle rumine. On voit à droite un arbre peu feuillé, incliné vers la gauche, et dont une branche s'étend jusques vers le milieu de la planche.

Largeur: 5 pouces, 2 lign. Hauteur: 3 pouces, 9 lign.

8. *Le jeune boeuf.*

Un jeune boeuf vu de profil et dirigé vers la gauche. Il a des grandes taches grises sur le nez, au milieu du cou, sur le flanc et sur le haut de la croupe. Le devant à gauche présente une plante à grandes feuilles, près de la quelle un tronc d'arbre est renversé.

Largeur: 5 pouces, 2 lign. Hauteur: 3 pouces, 9 lign.

TABLE

DES ESTAMPES GRAVÉES

PAR

PAUL POTTER.

Nro. de l'oeuvre.

15. Berger (le)
1-8. Boeufs (différens) et vaches. Suite de huit morceaux.
7. Boeufs (les deux) qui se battent.
9. Cheval (le) de la Frise.
10. Cheval (le) hennissant.
9-13. Chevaux (différens) Suite de cinq morceaux.
12. Chevaux (les) de charrue.
11. Courtaud (le)
13. Mazette (la)
1. Taureau (le)
16. Tête (la) de vache.
5. Vache (la) avec la corne crochue en devant.

17. Vache (la) couchée près de l'arbre.
3. Vache (la) couchée près de la barrière de quatre planches.
2. Vache (la) debout près de celle qui est couchée.
4. Vache (la) qui pâture.
6. Vache (la) qui pisse.
14. Vacher (le)
8. Vaches (les deux) vues par derrière.
18. Zabucaia.

Pièces faussement attribuées à Paul Potter.

8. Boeuf (le jeune)
5. Boeuf (le) près de la barrière de trois planches.
4. Boeuf (le) près du tronc d'arbre.
1. Boeuf (le) tacheté.
2. Vache (la) à traire.
7. Vache (la) couchée près de l'arbre.
3. Vache (la) couchée près de la haie.
6. Vache (la) de bout dans la haute herbe.

LISTE DES ESTAMPES

GRAVÉES

PAR MARC DE BYE.

Nous avons jugé à propos, de joindre à la description de l'oeuvre de *Paul Potter* une liste des estampes de *Marc de Bye*, parce que la plus grande partie de celles-ci a été gravée d'après les dessins de ce maître, et que par cette raison les amateurs rangent aussi communément les oeuvres de ces deux artistes l'un à la suite de l'autre.

Marc de Bye, noble d'origine, fut élève de *Jaques van der Does* et contemporain de *P. Potter*. L'oeuvre de ses estampes qui est à la bibliothèque impériale de Vienne, est composé de cent six pièces dont 61 sont gravées d'après *P. Potter*, 16 d'après *Marc Gérard*, et 29 suivant toute apparence d'après ses propres dessins. Quoique l'on y blame une certaine froideur causée par la

taille maigre et monotone qui y règne, et par le défaut de l'emploi du burin ou de la pointe sèche, si propre à produire l'harmonie, l'on est cependant généralement d'accord, que M. de Bye a su mettre une grande vérité dans les caractères des différens animaux qu'il a représentés, et que ses estampes méritent à cet égard d'être recommandées à l'attention de tous ceux qui s'appliquent à l'étude de la peinture d'animaux.

PIÈCES GRAVÉES D'APRES PAUL POTTER.

1-8. DIFFÉRENS CHÈVRES ET BOUCS.

Suite de huit estampes.

Largeur: 5 pouces, 3 lignes. Hauteur: 4 pouces.

1.

1) Un jeune bouc debout vu de profil, dirigé vers la droite et regardant vers le fond. Sur un morceau de pierre, appuyé contre deux arbres qui s'élèvent à la gauche de l'estampe, est écrit: *P. Potter inv. M. de Bye fec. Nic. Visscher excud.*

2.

2) Un bouc couché, vu par le dos, et retournant la tête vers la gauche de l'estampe.

3.

3) Autre buvant dans un ruisseau. Il est vu de profil, et tourné vers la droite de l'estampe.

4.

4) Autre couché, vu presque de face, et dirigé vers la droite.

5.

5) Autre descendant d'une petite élévation de terre. Il se dirige vers la gauche; sa tête vue de face est tournée vers le spectateur.

6.

6) Une chèvre couchée, vue de trois quarts, et dirigée vers la gauche. A sa droite est un chevreau qui n'est vu qu'à mi-corps.

7.

7) Un chevreau tetant une chèvre; celle-ci est vue presque par derrière, et dirigée vers la gauche.

8.

8) Une chèvre couchée, vue de profil, dirigée vers la gauche, et retournant sa tête vers le fond.

9-16 DIVERSES VACHES ET BOEUFS.

Première suite de huit estampes.

Largeur : 5 pouces, 3 lignes. Hauteur : 4 pouces,

9.

1) Titre. Un vacher vu par le dos, s'appuyant de ses deux coudes sur un petit mur, derrière lequel on voit s'élever deux petits arbres, et paroitre la tête d'une vache. Sur le mur est écrit : *P. Potter inv. M. de Bye f. N. Visscher excu.*

10.

2) Une vache debout, vue de profil, et dirigée vers la gauche.

11.

3) Autre couchée, vue par le dos, ayant le corps dirigé vers la droite, et la tête retournée vers la gauche.

12.

4) Autre debout, vue de profil, et tournée vers la droite. Elle est devant une barrière composée de quelques planches attachées au tronc d'un arbre qui s'élève sur le devant de l'estampe. On apperçoit une autre vache dans le fond à droite ; celle-ci est vue de trois quarts, et dirigée un peu vers la gauche.

13.

5) Un boeuf debout, vu de profil, et dirigé vers la gauche. [Voyez Nr. 106.]

14.

6) Une vache couchée, vue de profil, et dirigée vers la droite.

15.

7) Autre debout, vue de profil, et dirigée vers la gauche. On voit dans le lointain à gauche un bouquet de deux arbres.

16.

8) Autre couchée, vue de face, et ayant la tête un peu retournée vers la gauche.

17-24. DIVERSES VACHES ET BOEUFS.

Deuxième suite de huit estampes.

Largeur: 5 pouces, 3 lignes. Hauteur: 4 pouces,

17.

1) Titre. Quelques ruines d'un bâtiment; sur un petit mur est écrit: *P. Potter inv.* Au milieu du bord de la planche à gauche paroît la tête d'une vache *).

---

*) Si les numéros de notre description ne s'accordent pas avec ceux marqués au bas des épreuves publiées par *Nicolaus Visscher*, c'est que nous avons fait notre description

18.

2) Un boeuf debout, vu presque par le dos, et retournant la tête vers le spectateur. On voit sur le devant à droite un tronc d'arbre rompu.

19.

3) Une vache vue de profil, dirigeant ses pas vers la gauche, et tournant un peu la tête vers le fond.

20.

4) Autre debout, vue de profil, et dirigée vers la droite, dont le fond offre un bâtiment tombé en ruines. [Voyez Nr. 105.]

21.

5) Deux vaches qui reposent. L'une vue de profil, est dirigée vers la gauche, l'autre de face, retournant sa tête vers la droite.

22.

6) Une vache couchée, vue de trois quarts, et dirigée un peu vers la droite, dont le fond représente un hameau.

23.

7) Une vache qui pisse, vue presque par le dos, et dirigée vers la gauche. Un tau-

---

sur des premières épreuves avant les numéros, avant le nom de *Marc de Bye* et avant l'adresse de *N. Visscher*.

reau qui porte une espèce de joug sur le cou, la lèche par derrière.

24.

8) Un mouton à demi-tondu, qui broute. Il est vu de profil, et dirigé vers la gauche de l'estampe.

25-32. DIVERSES VACHES ET BOEUFS.

Troisième suite de huit estampes.

Largeur: 6 pouces. Hauteur: 4 pouces, 7 à 9 lignes.

25.

1) Titre. Sur la gauche est une fontaine, derrière laquelle est une vache dont on ne voit que la tête, qui s'incline vers la terre. Sur un des côtés de la fontaine est écrit: *P. Potter inv. M. de Bye f. Nic. Visscher excudit.*

26.

2) Un boeuf debout, vu de profil, et dirigé vers la droite. Le fond à droite représente la vue d'un village et d'un pré avec plusieurs tas de foin.

27.

3) Une vache couchée, vue de profil, dirigée vers la gauche, et retournant sa tête vers le fond,

28.

4) Une vache pleine debout, vue de trois quarts, et dirigée vers la droite.

29.

5) Autre debout, vue presque par derrière, et dirigée vers la droite.

30.

6) Un boeuf debout, vu de profil, et dirigé vers la droite. Le fond à gauche offre la vue d'un village avec un clocher pointu.

31.

7) Une vache debout, vue de profil, et dirigée vers la gauche; elle baisse la tête, pour brouter une herbe qui sort près d'une pierre.

32.

8) Deux taureaux qui se battent. L'un à la gauche de l'estampe est vu de profil, et tourné vers la droite; l'autre à droite est vu presque par le dos, et retourne sa tête contre son adversaire.

33-40. DIFFÉRENS LIONS, OURS, LOUPS ET COCHONS.

Suite de huit estampes.

Largeur : 6 pouces. Hauteur : 4 pouces, 8 à 9 lignes.

33.

1) Titre. Une grosse pierre de la forme d'un mur ruiné près d'un arbre qui s'élève à la gauche de l'estampe. Sur le devant à droite est un lion couché, dont on ne voit que la tête et les deux pattes. Sur la pierre est écrit : *Paul Potter inv. Marc de Bye fecit. Nic. Visscher excudit.*

34.

2) Un lion couché, vu de profil, et dirigé vers la gauche.

35.

3) Un loup debout, avec la tête de face, et le corps de trois quarts, dirigé vers la droite.

36.

4) Autre vu de trois quarts, et dirigé vers la droite.

37.

5) Un ours assis, vu de profil, et dirigé vers la gauche.

38.

6) Autre assis, vu de face.

39.

7) Deux cochons couchés près d'une haie qu'on voit en partie sur la gauche de l'estampe, ainsi qu'une auge qui est sur le devant de ce même côté.

40.

8) Une grande truie vue presque de face, et se relevant de terre. On voit un hameau dans le fond à gauche.

41-48. LES LÉOPARDS.

Suite de huit estampes.

Largeur: 6 pouces. Hauteur: 4 pouces, 8 à 9 lignes.

41.

1) Titre. Un gros morceau de pierre, au dessus duquel paroît un léopard dont on ne voit que la tête et les pattes. On y lit: *Paul Potter delineavit ad vivum;* et vers le bas de la planche: *M. de Bye fecit. N. Visscher excud.*

42.

2) Un léopard couché et dirigé vers la droite. Son corps est de profil, et sa tête de trois quarts. Sa queue traîne le long de ses pattes de derrière.

43.

3) Autre couché, vu en raccourci et presque de face, dirigeant sa tête un peu vers la droite.

44.

4) Une femmelle de léopard debout, vue de profil, et dirigée vers la droite; elle a la tête baissée, et lèche un morceau de viande.

45.

5) Une autre vue de profil, et dirigée vers la gauche. Elle repose sur la partie postérieure de son corps.

46.

6) Un léopard couché, dirigé vers la gauche. Son corps est de trois quarts, mais sa tête est vue de face.

47.

7) Autre debout. Son corps vu de trois quarts est dirigé vers la gauche, mais sa tête est retournée vers la droite; il porte sa patte droite sur un os, et semble rugir.

48.

8) Autre couché, vu de trois quarts, et dirigé vers la droite. L'on ne voit que la naissance de sa queue.

49-56. LES LIONS.

Suite de huit estampes.

Largeur: 7 pouces, 10 lignes. Hauteur: 6 pouces.

49.

1) Titre. Une grande pierre couronnée de verdure, sur la quelle on lit: *P. Potter inventor. Marc. de Bye fecit.* CIↃIↃCLXIV. A la gauche de l'estampe s'élève un grand arbre dont on ne voit que le tronc. Un lion vu de face s'avance, ayant la patte gauche en avant de la partie basse de la pierre, sur laquelle est écrit: *N. Visscher excudit.*

50.

2) Un lion reposant sur la partie postérieure de son corps. Il est dirigé vers la droite, sa tête est retournée et vue de face.

51.

3) Autre vu presque par derrière, dirigeant ses pas vers la gauche, et retournant sa tête vers le fond.

52.

4) Autre couché dont le corps est vu de profil et dirigé vers la droite. Sa tête retournée est vue de face.

53.

5) Autre couché, vu en raccourci et

presque de face, ayant la tête un peu tournée vers la droite.

54.

6) Un lion en fureur, ayant sa gueule ouverte, montrant les dents et agitant sa queue. Il marche vers le devant de la gauche.

55.

7) Autre couché. Son corps est vu de profil, et sa tête de face. Il est dirigé vers la gauche.

56.

8) Autre vu presque par derrière, et dirigeant ses pas vers la droite du fond.

57 - 60. LES CHASSES.

Suite de quatre pièces.

Largeur: 8 pouces, 5 lignes. Hauteur: 5 pouces, 8 lignes.

57.

1) Un taureau furieux courant vers la droite, et poursuivi par trois dogues. Au milieu du haut de la planche un aigle portant une banderolle, sur laquelle on lit: *P. Potter inv. M. de Bye* fecit. Au bas de la marge est écrit: *N. Visscher excudit.*

58.

2) Un loup se défendant contre cinq chiens. On apperçoit, dans le fond à droite, un chasseur armé d'une pique qui accourt avec un chien.

59.

3) Un sanglier assailli par quatre chiens. On voit, dans le lointain à droite, un chasseur à cheval qui arrive au galop.

60.

4) Un ours se défendant contre six chiens près d'un arbre qui s'élève vers la droite de l'estampe.

PIÈCES GRAVÉES D'APRÈS MARC GÉRARD.

61-75. DIFFÉRENS OURS.

Suite de seize estampes.

Largeur: 5 pouces, Hauteur: 4 pouces.

61.

1) Titre. Le reste d'un piedestal tombé en ruines, auprès duquel est un ours élevé sur ses pattes de derrière, portant sa gauche sur une pierre, où on lit: *Marc*

Gerard inv. CIƆIƆLIX. *Marc de Bye fecit.* CIƆIƆCLXIV. Au bas de la planche est écrit: *Nicolaus Visscher excud.*

62.

2) Un ours debout, vu de profil et dirigé vers la gauche du fond. On voit une pierre sur le devant de la droite, et un arbre dans le lointain de ce même côté.

63.

3) Autre couché, léchant quelque chose qu'il tient de sa patte gauche. Le devant de la droite est orné d'une plante.

64.

4) Autre debout devant une plante. Il est vu presque de face, et tourné un peu vers la droite.

65.

5) Autre couché, buvant dans une espèce d'écuelle. Il est vu de profil, et dirigé vers la gauche.

66.

6) Autre debout, vu de face. Il a ses deux pattes de devant écartées, et tourne sa tête baissée vers une herbe qui est à droite sur le devant de l'estampe.

67.

7) Autre couché, vu presque de face et

tourné un peu vers la droite. Il boit dans une écuelle qu'il tient de ses deux pattes.

68.

8) Autre vu de profil, dirigeant ses pas vers la gauche.

69.

9) Autre couché, vu de trois quarts, et tourné vers la gauche. Il s'appuye sur sa patte gauche tendue, et a la droite recourbée comme s'il la léchoit. Il y a une herbe sur le devant à gauche.

70.

10) Autre couché, vu par le dos, et retournant sa tête vers la droite.

71.

11) Autre couché, vu presque de face, tourné un peu vers la droite, et buvant dans une écuelle qu'il tient de sa patte gauche.

72.

12) Autre dans une attitude rampante, vu de face, et tournant la tête vers une pierre qui est à droite sur le devant.

73.

13) Autre couché, vu de profil, et tourné vers la gauche. Il a sa patte droite recourbée comme pour la lécher. On voit

sur le devant à gauche un morceau de corniche.

74.

14) Autre à demi-couché, vu presque de face, et tourné un peu vers la gauche.

75.

15) Autre couché, vu de profil, et tourné vers la gauche. Sa patte droite est tendue en avant, et sa langue lui sort du museau.

76.

16) Autre couché et dormant; il est dirigé vers la gauche.

PIÈCES GRAVÉES
PAR
MARC. DE BYE
D'APRÈS SES PROPRES DESSINS.

77.

Un chien métis engendré d'un chien loup et d'un basset. Il est debout, vu de profil, et dirigé vers la droite. Sur une pièce qui est sur le devant à gauche, est écrit: *fecit Marc de Bye* 1660. Et au bas de la planche: *N. Visscher excudit*. Ce morceau est rare.

Largeur: 8 pouces, 4 lign. Hauteur: 6 pouces, 7 lign.

78.

Le muletier; il est debout entre un mulet chargé étendu par terre, et un cheval marron qu'il frappe d'un bâton, en le tenant de sa main gauche par la bride. Dans la marge du bas est écrit, à gauche: *Marcus de Bye inventor et fecit*, et à droite: *Nicolaus Visscher excudit.*

Largeur: 6 pouces, 5 lignes. Hauteur: 4 pouces, 10 lignes.

79-93. DIFFÉRENS MOUTONS.

Suite de seize estampes.

Largeur: 5 pouces 1 à 3 lignes. Hauteur: 4 pouces.

79.

1) Titre. Deux moutons dont l'un boit dans le bassin d'une fontaine ornée du buste d'un sphinx. Sur le bassin est écrit: *M. de Bye fecit.* 1664., et plus haut: *N. Visscher excud.*

80.

2) Un mouton couché, vu presque de face, ayant le corps dirigé un peu vers la droite. Un autre, vu presque par derrière, descend dans une rivière qui est à gauche dans le lointain.

81.

3) Une brébis debout, dirigée vers la gauche, accompagnée d'un agneau qui la tette.

82.

4) Un mouton couché, dirigé vers la gauche, et retournant sa tête sur son épaule, pour se gratter.

83.

5) Un mouton qui broute, vu presque de face, et dirigé vers la droite. Un autre est couché à gauche vers le fond.

84.

6) Deux moutons couchés à côté l'un de l'autre. Un troupeau de plusieurs autres moutons paroît dans le fond à droite, et dans le lointain à gauche, la vue d'un bâtiment au sommet d'une montagne.

85.

7) Un mouton debout qui broute. Il est vu presque par derrière, et dirigé vers la droite du fond. Un autre mouton, vu de trois quarts, et dirigé aussi vers la droite, est debout à une petite distance du premier.

86.

8) Un bélier couché, vu de profil, et dirigé vers la gauche.

87.

9) Une brébis debout, vue presque par le dos, et dirigée vers la droite.

88.

10) Un mouton couché, vu de profil, et dirigé vers la droite; un autre, vu par le dos, est couché tout près de lui.

89.

11) Une brébis qui pisse, vue presque par derrière et dirigée vers la droite; à une petite distance, du même côté, une autre marche vers le fond. On apperçoit dans le lointain à gauche une bergère qui file.

90.

12) Un mouton couché, vu presque de face, un autre vu de trois quarts et dirigé vers la gauche, est couché derrière et tout près de lui.

91.

13) Un mouton qui broute, vu presque de profil, et dirigé vers la droite; un autre vu de face, est couché derrière lui, vers le fond à gauche.

92.

14) Une brébis pleine, couchée, vue presque de profil, et dirigée vers la gauche.

Une autre est couchée à sa droite, et retourne sa tête vers le fond. On voit dans le lointain à gauche un berger conduisant son troupeau.

93.

15) Un mouton couché, vu presque par le dos, et dirigé vers la gauche. Un autre vu de face, est debout près de lui.

94.

16) Un mouton sortant d'un étable qui est à la gauche de l'estampe.

95.

Une vache qui se lèche; elle est debout et vue par le dos. Elle retourne sa tête, pour se lécher la croupe.

Hauteur : 5 pouces, 2 lignes. Largeur : 4 pouces.

96.

Une vache couchée, vue par le dos, retournant sa tête, pour regarder derrière elle.

Largeur: 5 pouces, 2 lignes. Hauteur : 4 pouces.

97.

Un boeuf vu de profil et dirigé à droite, un peu vers le fond. Il est debout devant une souche qui est sur le devant à droite, et d'où sort une petite branche peu feuillue.

Largeur : 5 pouces, 2 lign. Hauteur 4 pouces, 2 lign.

98.

Un boeuf debout, vu de profil et dirigé vers la droite.

Largeur: 5 pouces, 2 lign. Hauteur: 3 pouces, 11 lign.

Ces quatre morceaux sont rares.

99.

Un groupe de trois moutons. L'un est couché, vu de profil, et tourné vers la gauche; le second, pareillement couché, est vu par le dos, et dirigé vers le fond; le troisième est debout et vu par derrière. Au bas de la droite est écrit: *M. De Bye.* 1657.

Largeur: 4 pouces, 1 lign. Hauteur: 3 pouces, 11 lign.

100.

Un mouton qui se repose. Il est vu de profil, et dirigé vers la droite. Au bas de la planche, vers le milieu, est le nom *M. de Bye.*

Largeur: 4 pouces. Hauteur: 2 pouces, 7 lignes.

101.

Deux chiens couchés qui dorment. L'un vu presque de profil, est dirigé vers la droite, l'autre de face, est couché derrière le premier. On lit au milieu du bas de la planche: *M. de Bye* 1657.

Largeur: 4 pouces, 4 lignes. Hauteur: 2 pouces, 10 lignes.

102.

Un épagneul dormant. Il est vu de profil, et dirigé vers la droite.

Largeur : 3 pouces, 10 lign. Hauteur : 2 pouces, 6 lign.

103.

Un bouc couché, vu presque de face, se grattant la tête avec sa patte gauche de derrière. Vers le milieu du bas de la planche est le nom : *M. De Bye.*

Largeur : 3 pouces, 7 lign. Hauteur : 2 pouces, 9 lign.

104.

Une vache couchée, vue de face. On voit à droite une partie de haie, et au bas, vers le milieu, on lit : *M. De Bye* 1657.

Largeur : 4 pouces. Hauteur : 2 pouces, 10 lignes.

105.

Une vache debout, vue de profil et dirigée vers la droite. Ce morceau est la première planche de la pièce que *de Bye* a gravée depuis une seconde fois, et qui est décrite au numéro 20. L'eau-forte ayant manqué, la taille y est foiblement exprimée. Du reste ce morceau diffère encore du Nr. 20, en ce que l'on apperçoit dans le fond à droite, un bouquet de deux arbres à longues tiges, auprès desquels sont deux figures placées derrière une barrière.

106.

Un boeuf debout, vu de profil et dirigé vers la gauche. Cette estampe est aussi une première planche mal réussie du dessin, d'après lequel *de Bye* a ensuite gravé le morceau décrit au Nr. 13. Elle diffère de celui-là en ce que l'on voit un morceau de tronc d'arbre près du pied droit de derrière du boeuf.

---

107. *Saint Eustache.*

Ce Saint est au milieu de l'estampe, un genou en terre, dirigé vers la droite, et élevant sa tête vers le cerf qui est au haut d'une colline, ayant un crucifix entre ses cornes. On voit le cheval du Saint à la gauche, et deux chiens de chasse, à la droite de l'estampe. Dans la marge du bas est écrit: *Anth. Tempest inventor. Marcus de Bye fecit. Nicolaus Visscher excud.*

Hauteur: 5 pouces, 3 lignes. La marge du bas: 8 lign.
Largeur: 3 pouces, 7 lignes.

Note. Les estampes de Marc de Bye avec l'adresse de *Schenck junior* sont postérieu-

res aux épreuves marquées du nom de *Nic. Visscher ;* elles sont souvent très foibles. Les meilleurs sont celles avant toute adresse, et avant les numéros, mais elles sont rares.

TABLE
DES ESTAMPES GRAVÉES
PAR MARC DE BYE.

Nro. de l'oeuvre.
106. Boeuf debout. Répétition de Nr. 13.
97. Boeuf debout devant une souche.
98. Boeuf debout vu de profil.
103. Bouc couché qui se gratte la tête.
57–60. Chasses. Suite de quatre estampes.
1–8. Chèvres et boucs (différ.) Suite de huit estampes.
77. Chien (le)
101. Chiens (deux) qui dorment.
102. Epagneul dormant.
107. Eustache (Saint) d'après A. Tempest.
41–48. Léopards (les) Suite de huit estampes.
49–56. Lions (les) Suite de huit estampes.
33–40. Lions, ours, loups et cochons (différens) Suite de huit estampes.
100. Mouton qui se repose.
79–94. Moutons (différens) Suite de seize estampes.
99. Moutons (groupe de trois)
78. Muletier (le)
61–76. Ours (différens) Suite de seize estampes.
104. Vache couchée. 1657.
96. Vache couchée retournant sa tête.
105. Vache debout. Répétition de Nr. 20.
95. Vache qui se lèche.
9–16. Vaches et boeufs (diverses) Première suite de huit estampes.
17–24. Vaches et boeufs (diverses) Seconde suite de huit estampes.
25–32. Vaches et boeufs (diverses) Troisième suite de huit estampes.

J. VAN DEN HECKE.

Jean van den Hecke naquit au bourg de Quaremonde près d'Oudenarde vers 1620. Il voyagea de bonne heure à Rome, où il acquit la réputation d'un habile peintre en fleurs, fruits, paysages, animaux et vases de métal. Après un séjour de plusieurs années en Italie il retourna dans sa patrie, et s'établit à Anvers, où il vivoit encore en 1660.

Nous n'avons jamais vu plus de quatorze estampes gravées par ce maître, aussi nous avons tout sujet de croire, qu'il n'en a pas fait davantage. Les principales sont les douze pièces d'animaux décrites sous les numéros 1 à 12. Ces animaux sont très agréablement groupés, et pour la plus grande partie bien dessinés. L'artiste a su exprimer le vrai caractère de ses différens chiens, mais ses moutons et ses vaches ne lui ont pas réussi: les têtes des unes et des autres sont mal dessinées, sans exception. Le travail de sa pointe est confus, et décèle une main timide. Évitant les contre-

tailles dans les peaux des animaux, *van den Hecke* y faisoit les ombres fortes avec des traits continués qu'il courboit suivant les muscles, et qui en devenoient ondoyans d'une manière désavantageuse. Il se servoit du burin pour ces ombres, mais il ne le manioit pas avec succès.

Les maraudeurs [Nr. 13.] est la meilleure estampe que nous avons de la pointe de cet artiste: elle est dessinée avec goût, et gravée d'une manière légère et très spirituelle. Nous sommes obligés, de dire tout le contraire de la pièce Nr. 14. (*le troupeau*) quoiqu'elle soit la plus rare de l'oeuvre.

ŒUVRE

DE JEAN VAN DEN HECKE.

1-12. DIFFÉRENS ANIMAUX.

Suite de douze estampes.

Largeur: 6 pouces. Hauteur: 3 pouces, 9 à 11 lignes.

1. *Titre.*

1) Un âne, un cheval, un boeuf et plusieurs moutons et chèvres s'abreuvant dans le bassin d'une fontaine. Sur le piedestal d'une pyramide placée à la gauche de l'estampe est écrit: *Magnificentissimo Principi Paulo Jordano Duci etc. Patrono suo plurimum colendo Hanc Zoographiam Consecrabat Humillimus cliens quam ipse inuenit et fecit aqua forti Joannes van den Hecke* 1656.

2. *Les moutons.*

2) Petit troupeau de six moutons, dont trois au milieu se reposent, et deux à gauche et un à droite se tiennent debout.

Ces trois derniers sont dirigés vers la droite de l'estampe.

3. *Les chèvres.*

3) Une chèvre debout, vue de profil et tournée vers la droite; devant elle deux autres chèvres qui se reposent. Sur le devant à gauche deux écureuils, et dans le fond à droite un arc-en-ciel.

4. *Les chevaux et les boeufs.*

4) Sur le devant à droite un cheval vu de trois quarts, dirigé vers le spectateur, en tirant un peu sur la gauche. Dans un petit éloignement à gauche deux boeufs qui se reposent, et au milieu d'eux un cheval debout qui broute.

5. *Le chien et la chienne.*

5) Un chien flairant une chienne. Celle-ci baisse sa tête. L'un et l'autre sont dirigés vers la droite. Dans le fond une cabane avec un toit couvert de chaume et terminé en pointe.

6. *Les deux chiens en repos.*

6) Sur la droite un chien d'arrêt tacheté

est couché et tourné vers la gauche de l'estampe. Vis-à-vis un chien de la même espèce assis sur ses pattes de derrière.

7. *Le chien près de la fontaine.*

7) Un chien de chasse buvant dans le bassin d'une fontaine. Il est vu de profil et tourné vers la droite. Dans le fond à gauche un troupeau de vaches, ânes et moutons qui se reposent.

8. *Le chénil.*

8) Sur la gauche du fond un chénil à la porte duquel est un groupe de sept chiens de chasse. Sur le devant à droite deux levriers, dont l'un couché, l'autre assis sur ses pattes de derrière, sont hardés ensemble. On apperçoit quatre autres chiens dans le fond de ce même côté.

9. *Les trois vaches.*

9) A gauche une vache couchée, vue de profil et dirigée vers la gauche; une autre dans le milieu debout et dirigée de même; à droite une troisième couchée et vue de face.

10. *Les vaches en repos.*

10) Sur le devant à droite une vache couchée, vue de profil et dirigée vers la gauche; du même côté, vers le fond, une autre vache vue presque de face, ayant le corps tourné vers la droite. Derrière elle trois autres debout dans un creux.

11. *Le cheval de charrette.*

11) Un cheval harnaché, vu de profil et tourné vers la droite; il est devant une charrette à deux roues, dans laquelle il mange du foin. Dans le lointain la vue d'un village.

12. *Les ânes.*

12) Sur le devant à gauche un âne harnaché, vu de face et tourné un peu vers la gauche. Un chien qui est dans le coin de ce même côté, aboye après lui. Dans le fond, vers la droite, une charrette à trois roues, et à côté un âne qui lève sa tête, et semble braire.

13. *Les maraudeurs.*

Sur le bord d'une rivière qui serpente du côté droit vers le milieu dans le fond,

un homme tué est étendu à terre, sa tête vers la rivière. Son bras droit est posé sur son ventre, et son pied gauche est en contraction. A côté de lui, tout-à-fait sur la gauche de la planche, un soldat penché se saisit de ses vêtemens. A une petite distance un homme monté à cheval et se dirigeant vers le fond, s'entretient avec un soldat qui marche à côté de lui. Un cheval de somme le suit et un autre le précède.

Largeur : 7 pouces, 9 lign. Hauteur : 5 pouces, 6 lign.

Ce morceau est le plus beau de tous ceux que van den Hecke à gravés.

14. *Le troupeau.*

Un troupeau de plusieurs vaches et moutons, parmi lesquels on voit aussi un cheval, occupe toute la moitié droite de cette estampe. Un pâtre vu par le dos et assis à terre au milieu de l'estampe, semble vouloir retenir une fille qui porte sur sa tête un grand pot au lait, tandis qu'une autre fille trait une vache près d'eux. On voit dans le fond à gauche, sur un petit pont de pierre, un troupeau de moutons précédé d'un berger et d'une femme, et un charriot à deux roues attelé d'un cheval

sur lequel une paysanne est montée. De ce même côté, vers le devant, est un groupe de quelques chèvres et d'un âne. On lit à droite, dans la marge du bas: *Joannes van den Hecke iunior fe. aqua forti.* Ce morceau est très rare; il est cependant le moindre de l'oeuvre de cet artiste, et paroit être de ses commencemens.

Pièce faussement attribué à Jean van den Hecke.

Cinq vaches au pâturage dont trois sont couchées et deux debout. Une de celles-ci, vue de profil et tournée vers la gauche, broute sur le devant au milieu. Un peu vers le fond est une fille portant sur sa tête un grand pot au lait, et un autre, un peu plus petit, à son bras droit. Elle est dirigée vers une autre fille qui est debout devant elle.

Ce morceau est sans contredit gravé par *Theodore van Kessel* d'après un dessin de *Jean van den Hecke.*

Largeur: 7 pouces, 8 lign. Hauteur: 5 pouces, 5 lign.

TABLE
DES ESTAMPES
DE JEAN VAN DEN HECKE.

Nro. de
l'oeuvre.

12. Anes (les).
1–12. Animaux (différens) Suite de douze estampes.
8. Chénil (le)
11. Cheval (le) de charrette.
4. Chevaux (les) et les boeufs.
3. Chèvres (les)
5. Chien (le) et la chienne.
7. Chien (le) près de la fontaine.
6. Chiens (les deux) en repos.
13. Maraudeurs (les)
2. Moutons (les)
1. Titre de la suite de différens animaux.
14. Troupeau (le)
10. Vaches (les) en repos.
9. Vaches (les trois)

P V H.

L'auteur des pièces marquées de ces lettres n'est pas connu. Le catalogue de la vente de *Jean Lucas van der Dussen* [Amsterdam 1774. T. III. page 163.] et depuis quelques autres catalogues hollandois l'ont nommé *Paul van Hecke*, quoique l'histoire des artistes ne ſasse aucune mention d'un artiste de ce nom.

Suivant toute apparence ce nom, comme plusieurs autres encore, doit son origine à quelque marchand qui l'a controuvé, pour augmenter la valeur de ces estampes, en cédant ainsi à la foiblesse d'une grande partie des amateurs qui, s'attachant trop aux noms des artistes, ne ſont aucun cas des estampes des maîtres anonymes, fussent elles même des cheſs-d'oeuvres de l'art.

En examinant ces estampes, on y apperçoit quatre manières de gravure très

différentes. Les numéros 3, 4 et 6 montrent une pointe maigre et un peu tatonnée, tandis que les numéros 1, 5 et 8 sont gravés d'une manière plus large et plus hardie. Les numéros 2 et 7 ont quelque ressemblance avec ces dernières pièces, mais la taille y est moins spirituelle et elle décèle une toute autre main. Les numéros 9 et 10 enfin sont exécutés d'une pointe qui ne paroît avoir rien de commun avec toutes les pièces précédentes: le dessin y est encore moins correct que dans les numéros 4 et 6, et la taille annonce encore plus d'inexpérience. Cette quadruple différence est si essentielle qu'elle s'oppose à ce qu'on puisse attribuer toutes ces estampes à un seul maître; nous sommes au contraire persuadés, qu'elles ont été faites par quatre maîtres tout-à-fait différens. Nous ne saurions les nommer avec certitude, mais nous ne croyons pas risquer des conjectures mal fondées, en attribuant à *Pierre de Laar* les Nros. 1, 5 et 8, dont nous expliquons les lettres P V H par *Pierre van Harlem*, nom qu'on a aussi donné à cet artiste, et les numéros 9 et 10, dont les lettres P V H sont différentes des précédentes, en ce que

la lettre *f* s'y trouve ajoutée, à *Paul van Hillegaert*, peintre de paysages dont on sait qu'il a vécu à Amsterdam, et qu'il est mort en 1658. Les numéros 2 et 7 sont d'un anonyme de peu de mérite. A l'égard des pièces 3, 4 et 6, nous ne doutons pas, qu'elles ne soient de *Jonk heer*, vu que la pointe en est parfaitement ressemblante à celle des deux pièces qu'on a de ce maître, et où son nom est marqué en toutes lettres.

1-8. DIFFÉRENS CHIENS.

Suite de huit estampes.

Largeur: 5 pouces, 3 à 4 lignes. Hauteur: 4 pouces, 2 lignes.

1. *La loge de chien.*

1) Presque au milieu de l'estampe est une loge de chien dans laquelle est couché un grand chien qui dort. Sur la gauche se voient quatre chiens en différentes attitudes, et deux autres sont à droite; l'un de ces derniers tire quelque chose d'un panier suspendu au mur qui s'élève derrière la loge. Vers le haut de celle-ci est écrit en lettres retournées: P. V. H. et

l'année 1654. Au bas de l'estampe, à droite, on lit : *Clement de Jonghe excudit.*

2. *La couple de chiens.*

2) Sur la droite de l'estampe un chien de chasse est assis sur ses pattes de derrière près d'un petit arbre. Il est dirigé vers la gauche, mais sa tête est retournée vers la droite. Un autre chien attaché à celui-ci par une laisse, et vu presque de profil, est debout sur la gauche de l'estampe, et dirigé vers la droite.

3. *La chienne chaude.*

3) Un grand chien couvrant une chienne ; ils sont vus presque de profil, et tournés un peu vers la droite du fond. Un autre chien dirigé vers la gauche, se presse d'approcher pour flairer la chienne. Un arbre avec quelques branches s'élève sur le devant à droite.

4. *Les deux chiens qui se battent.*

4) Le dogue, sur la gauche de l'estampe, a visiblement le dessus sur son adversaire qui est un grand levrier ; élevé sur ses pat-

tes de derrière, il le mord à l'épaule gauche, et semble vouloir le terrasser.

5. La chienne et ses petits.

A la droite de l'estampe, près d'une cloison d'ais, une chienne est debout près de sa loge, où l'on apperçoit deux de ses petits, un troisième qui la tette, et deux autres vers la gauche, dont un est couché. La chienne retourne sa tête vers une femme qui paroît à gauche au delà d'une haie, et qui porte dans son jupon un autre petit chien, vers lequel un jeune garçon étend ses deux bras.

6. Le chien enchaîné et debout.

6) Un gros chien debout, vu de trois quarts et dirigé vers la gauche. Il est enchaîné à sa loge placée à la droite de l'estampe contre un mur. Un levrier s'approche de lui avec crainte, en retirant sa queue, et en rampant presque à terre.

7. Les trois chiens et la charogne.

7) Sur la droite de l'estampe, près d'un arbre, deux chiens décharnent la tête d'un cheval mort. L'un d'eux, vu presque par

le dos, retourne la sienne, en montrant les dents à un troisième chien qui accourt du côté gauche avec une grande impétuosité, comme s'il vouloit s'emparer de la proie.

8. *Les chiens en chasse.*

8) Deux grands levriers accouplés. L'un d'eux, vers la gauche, se repose sur ses deux pattes de derrière, près d'un ais, au bout duquel il y a du gibier suspendu. L'autre vu de profil, est vis-à-vis de lui. Sur le devant à gauche est un chien de chasse dans une attitude qui exprime de la gaieté. Il est dirigé vers la droite, baisse son devant, mais lève la tête et semble aboyer.

9. *Le chien enchaîné et couché.*

Un gros chien à longues oreilles, couché devant sa loge qui est à la droite de l'estampe, et à laquelle il est enchaîné. Son collier est garni de pointes de fer. On voit dans le fond à gauche un autre grand chien qui semble s'approcher. On lit dans le haut à gauche les lettres P. V. H. *f.* et vers le milieu: *Clemendt de Jonghe excudit.*

Largeur: 6 pouces, 5 lign. Hauteur: 4 pouces, 9 lign.

10. *Les trois chiens.*

Ce morceau représente sur la gauche de l'estampe un grand levrier vu de trois quarts, et dirigé vers la gauche, ayant la tête retournée vers la droite. A côté de lui un chien de chasse est assis sur ses pattes de derrière, ayant la même direction. Un troisième est couché entre eux deux, ayant sa tête posée sur ses deux pattes de devant. Dans le fond à droite paroissent deux autres chiens qui se dirigent vers la gauche, et que l'on ne voit qu'à mi-corps. Les lettres P V H *f.* sont marquées au haut de la droite.

Largeur : 6 pouces, 5 lign. Hauteur: 5 pouces, 1 lign.

Ces deux estampes se trouvent ordinairement numérotées au bas de la droite, savoir Nr. 9. porte le numéro 1, et Nr. 10 est marqué du numéro 3. Elles ont été ainsi jointes ensemble originairement par quelque marchand d'estampes à deux pièces de la même grandeur, mais gravées par *J. Jonck heer,* peintre absolument inconnu; elles portent les numéros 2 et 4. En voici la description:

1. *Les trois levriers.*

Deux levriers accouplés. L'un est vu de

profil et dirigé vers la gauche, l'autre devant lui, vu de face, baisse la tête, comme s'il léchoit quelque chose à terre. Un troisième, vers la droite de l'estampe, vu par derrière, satisfait son besoin. Au bas de ce même côté est écrit d'une pointe très-fine: *J. Jonck heer f.* Le numéro 2 est marqué hors le bord de l'estampe.

Largeur: 6 pouces, 5 lign. Hauteur: 4 pouces, 10 lign.

2. *Les quatre levriers.*

Au milieu de cette estampe un levrier couché et dirigé vers la gauche, se grate la tête avec sa patte gauche de derrière. Devant lui un second chien, vu par derrière, et ayant sa tête retournée vers la gauche, est accouplé à un troisième qui est vu de trois quarts et dirigé vers la droite. Au milieu de la planche, dans un petit éloignement, on en voit un quatrième, descendant d'une petite élévation de terre, et dirigeant ses pas vers la droite du fond. Les mots: *J. Jonck heer f.* sont écrits au bas de la gauche, et le numéro 4 est marqué à droite, au coin hors de l'estampe.

Largeur: 6 pouces, 4 lign. Hauteur: 4 pouces, 10 lign.

A la suite de ces deux estampes marquées

du nom de *Jonck heer*, nous en ajoutons une troisième qui ne porte pas son nom, mais qui est incontestablement de ce même artiste. Sa dimension étant la même que celles des pièces 3, 4 et 6, nous ne doutons pas, que ces morceaux n'ajent été originairement destinés à former une suite.

3. *Les deux dogues qui se mordent.*

L'un d'eux, sur la gauche de l'estampe, qui paroît être le vainqueur, a sa patte gauche de devant posée sur le dos de son adversaire qu'il mord dans le cou, tandis qu'il retire sa jambe droite que l'autre mord à son tour. Ce dernier est à moitié terrassé, et paroît succomber.

TABLE DES ESTAMPES

MARQUÉES DES LETTRES

P. V. H.

Nro. de
l'oeuvre.

1. Chien (la loge de)
9. Chien (le) enchaîné et couché.
6. Chien (le) enchaîné et debout.
3. Chienne (la) chaude.
5. Chienne (la) et ses petits.
2. Chiens (la couple de)
8. Chiens (les) de chasse.
4. Chiens (les deux) qui se battent.
10. Chiens (les trois)
7. Chiens (les trois) et la charogne.

H. VERSCHURING.

Henri Verschuring naquit à Gorcum en 1627. Il apprit les premiers principes de la peinture chez Govertz, et passa ensuite à Utrecht dans l'école de Jean Both qu'il quitta au bout de six ans, pour faire un voyage en Italie. Comme il en revenoit, il trouva à Paris un de ses compatriotes qui alloit à Rome, et qui l'engagea à y retourner avec lui. Il y resta encore trois années, et revint enfin dans sa patrie en 1655. La candeur de ses moeurs et ses talens lui gagnerent l'estime de ces concitoyens qui lui conférerent la dignité de bourgue maître. Il mourut en 1690 sur mer où un orage fit périr le navire qui le portoit.

Verschuring est célèbre par un grand nombre de beaux tableaux qui représentent des batailles, des attaques de voleurs, et des villages pillés par des soldats.

On n'a de lui que quatre estampes qui sont très rares. Ce sont des ébauches dessinées avec beaucoup d'esprit, et gravées d'une main vite et légère.

ŒUVRE
DE HENRI VERSCHURING.

1. *La bataille.*

Au milieu de ce sujet deux cavaliers s'avancent au galop vers le devant à gauche; l'un est couvert d'un casque et armé d'un bouclier, l'autre est nu-tête, et sonne d'un cor, comme pour rallier ses frères d'armes. Ils semblent fuir de la bataille qui se livre dans le fond à droite, autour d'une pyramide. Sur le devant à gauche un homme se hâte d'enlever la housse de son cheval blessé et renversé. Au bas de la droite est écrit: *H. verschuring f.*

Hauteur: 7 pouces, 4 lign. Largeur 5 pouces, 6 lign.

Cette estampe a été retouchée, peut-être par Verschuring même. On la reconnoît en ce que la tête et le cou du cheval du guerrier, qui porte un écusson, sont généralement couverts de tailles.

2. *Les voyageurs.*

On voit au milieu de cette estampe une femme montée sur un âne, soutenant un jeune garçon assis devant elle, et tournant sa tête vers un homme qui est à cheval à côté d'elle. Leurs pas sont dirigés vers la droite de l'estampe. Le fond à gauche offre un rocher escarpé, au baut duquel on apperçoit deux figures. Sur le devant de ce même côté est un grand chien qui aboye contre les deux voyageurs. Au bas de la droite est écrit : *H. verschuring f.* Cette estampe a la même grandeur que la précédente.

3. *Les deux chiens.*

Petit morceau légèrement gravé. Il y a sur la gauche un levrier vu par le dos, et levant la tête comme pour hurler ; sur la droite est un dogue couché qui retourne la sienne vers le levrier. Au bas de la gauche est le monogramme de *H. Verschuring*, composé des trois lettres H. V. S. entrelacées.

Largeur : 5 pouces, 2 lign. Hauteur : 2 pouces, 1 lign.

4. *Les trois chiens.*

Autre morceau de la même grandeur

que le précédent, et gravé dans le même goût. On y voit sur la droite un levrier debout, dirigé vers la droite, et retournant sa tête vers un chien couché et vu par le dos. Un troisième chien qui ressemble à un chien courant, est debout vers le fond à gauche. Au bas de ce même côté est le chiffre de l'artiste.

TABLE

DES ESTAMPES GRAVÉES

PAR

HENRI VERSCHURING.

Nro. de
l'oeuvre.

1. Bataille (la)
3. Chiens (les deux)
4. Chiens (les trois)
2. Voyageurs (les)

JEAN HENRI ROOS.

Jean Henri Roos naquit en 1631 à Otterdorf dans le bas Palatinat. On ne sait pas, quand et comment il vint à Amsterdam, mais il n'avoit que neuf ans, lorsque *Julien du Jardin*, peintre d'histoire de cette ville, l'engagea pour sept années d'apprentissage. De chez ce premier maître il passa chez *Adrien de Bye*, où il perfectionna ce talent qui depuis l'a mis au rang des plus fameux peintres d'animaux et de paysages. On ignore, en quelle année *Roos* quitta la Hollande, mais il est sûr qu'il s'établit en 1671 à Francfort, où il demeura jusqu'à la fin de ses jours. Il périt malheureusement dans l'incendie de sa maison en 1685. Nous ne saurions déterminer au juste le nombre des estampes, que cet artiste a gravées lui-même: celles que nous avons eu sous les yeux, et qui sont détaillées dans ce catalogue, montent à trente neuf pièces. Elles nous font connoître *H. Roos* comme un artiste que peu d'autres ont égalé dans son genre, et que peut-être aucun n'a surpassé. Ses animaux frappent autant par la vérité des caracteres que par la variété et le na-

turel des attitudes, quelques difficiles qu'elles soient. En examinant sa pointe, on y admire la main d'un artiste consommé dans la pratique du dessin, et dans le maniement du crayon : le moindre trait, chaque point sert à l'expression de caractère, et semble être indispensablement à sa place. Personne n'a jamais su mieux rendre la laine des moutons, et mieux en entrecouper les parties : le fleuret, les locquets et le riflart de ces animaux, le poil et les loupes de chèvres, tout enfin y est traité différemment, et tout porte également l'empreinte de la plus frappante vérité.

Ce qui ajoute encore à la beauté de ces groupes d'animaux, c'est que *H. Roos* les a placés dans de très jolis fonds : un agréable paysage, quelques fois un beau tronc d'arbre, une partie de haie, des ruines antiques, des fabriques, une plante à grandes feuilles sur le devant, et différens autres accessoires, toujours employés à propos, et gravés avec une pointe spirituelle et délicate, rendent ces belles pièces encore plus intéressantes, et élèvent, pour ainsi dire, chacune d'elles à la perfection d'un tableau dont la composition est entière.

ŒUVRE

DE JEAN HENRI ROOS.

DIFFÉRENS MOUTONS ET CHÈVRES.

Suite de neuf pièces gravées en 1671.

Largeur : 5 pouces, à 5 pouces, 3 lignes. Hauteur : 4 pouces, 6 à 8 lignes.

1. *Titre.*

1) Un piedestal ruiné, derrière lequel s'élève à gauche un gros arbre. A droite, vers le bas, paroît un jeune bouc qui est dans un creux, de manière qu'on ne voit pas ses jambes. Sur le piedestal est écrit : *Dem Wol Edlen Gestrengen Vest undt Hochführnehmen Herren Johan Philips Fleuschbein von Kleeberg dem Jüngeren, meinem Grosgünstigen Hochgeehrten Heren, Patron, Undt Fürderer. H. Roos fecit.* 1671. Sur le devant à gauche sont les armes de Jean Philippe Fleuschbein sculptées en bas relief sur une pierre adossée contre le piedestal.

2. *Le mouton et le bélier.*

2) Sur la gauche est un mouton couché qui dort. Son corps est dirigé vers la droite et sa tête retournée vers le devant. Vis-à-vis est un bélier debout, vu presque par le dos et dirigé vers la gauche du fond qui offre la vue d'une grosse tour ronde, entourée de plusieurs arbres renfermés d'une haie.

3. *Les deux chèvres.*

3) Sur la gauche de la planche est une chèvre debout, vue de profil et dirigée vers la droite. Vis-à-vis d'elle une autre qui est couchée, et dont le corps est dirigé vers la gauche, retourne sa tête pour se gratter le dos. On voit dans le fond, à droite, quelques arbres et une tour carrée.

4. *Le petit berger.*

4) A la gauche une chèvre vue par le dos est couchée sur un fragment d'architecture; à quelque distance, vers la droite, un petit garçon avec un bâton qu'il tient de ses deux mains, fait marcher deux moutons vers le devant. Les jambes de ces deux animaux, couvertes par une élévation de terre, ne se voient pas. Dans le fond, à

gauche, s'élève un arbre, et vers le milieu, on apperçoit une partie d'une espèce de château.

5. *Le mouton et la chèvre.*

5) Sur la gauche de ce morceau est un mouton debout, vu presque par le dos et dirigé vers la droite; vis-à-vis de lui une chèvre vue de face est couchée devant une plante à grandes feuilles.

6. *La chèvre montrant le dos.*

6) Au milieu de cette estampe est couchée une chèvre vue par le dos et dirigée vers la droite, où l'on voit, dans le fond, un morceau d'architecture, avec quelques plantes au bas. A gauche, à une petite distance de la chèvre, est un mouton debout, vue de face. Le fond de ce côté offre la vue d'un rocher escarpé.

7. *Les deux moutons au pied de l'arbre.*

7) Deux moutons nouvellement tondus couchés l'un à côté de l'autre, au pied d'un arbre qui s'élève à la droite de l'estampe. Celui qui est le plus près de l'arbre, est vu presque de face, l'autre qui est plus en

avant, est de profil, a la tête levée, et la jambe droite de devant tendue. Ils sont tous deux dirigés vers la droite.

8. *Le mouton dormant.*

8) Un mouton couché qui dort, ayant la jambe gauche de devant tendue. Il est vu de profil et dirigé vers la droite de l'estampe. Tout près de lui, sur la gauche, est un bélier debout, vu de trois quarts, et dirigé vers le devant de la droite. Dans le fond de ce même côté droit est un morceau d'architecture ruiné, au pied de deux arbres dont les troncs se croisent.

9. *La chèvre et la haie.*

9) Sur la gauche de cette estampe est une chèvre debout, vue de profil et dirigée vers la droite. Elle a les jambes de derrière posées sur une plante à grandes feuilles. Devant elle un mouton vu presque de face et dirigé vers la gauche, se repose au bas d'une petite haie faite de deux planches attachées en largeur, d'un bout à un palis, et de l'autre au tronc d'un arbre tortu qui s'élève près d'un autre, qui est plus droit, à la droite de l'estampe.

Cette suite est ce que nous avons de plus beau de la pointe admirable de Henri Roos. Il paroît qu'il l'a gravée dans son meilleur tems.

10 - 17. DIFFÉRENS MOUTONS ET CHÈVRES;

Suite de huit morceaux gravés en 1665.

Largeur: 6 pouces, 6 à 7 lignes. Hauteur: 5 pouces, 1 à 5 lignes.

10. *Le berger caressant son chien.*

1) Ce morceau qui sert de titre, représente un jeune berger qui caresse son chien. Vu de profil et dirigé vers la droite, il est assis au milieu de l'estampe, près du dégré d'un piedestal qui est placé de biais à la gauche, et où est écrit: *Quelques animaux tirés au vif, et gravés sur le cuivre, avec estude et travail par J. H. Roos. M. DC, LXV.* Le chapeau du berger et sa gibecière sont posés sur le dégré, et la houlette y est appuyée. Au coin du piedestal, derrière le dos du berger, s'élève un arbre dont on ne voit que le tronc; quelques autres arbres et une montagne se voient dans le lointain à droite.

11. *Les moutons et l'arcade en ruines.*

2) Vers la gauche est une brébis debout, vue presque par le dos et dirigée vers le fond à droite. Elle retourne sa tête vers son agnelet qui la tette. Près d'elle, tout-à-fait à la gauche de l'estampe, est un mouton couché, vu presque de face. Vers la droite, un troisième mouton vu par le dos, est couché au bas des ruines d'une arcade de pierres carrées.

12. *Le buste au bas de la pyramide.*

3) Près d'une pyramide qui est à la gauche de l'estampe, et qui est ornée vers le bas d'un buste d'empereur romain sculpté en bas relief, se repose un bouc vu presque de face, et tendant la jambe droite de devant. Une brébis à peu près dans la même attitude, est couchée derrière lui, et plus loin, à la droite de l'estampe, sont deux agneaux donc l'un dort couché et dirigé vers la gauche, l'autre est debout. Dans le fond s'élèvent différens arbres sur toute la largeur de la planche.

13. *Le bélier et les deux moutons.*

4) Vers la gauche de ce morceau un bé-

lier debout vu de trois quarts et dirigé vers la droite du devant, frappe de sa jambe gauche de devant un mouton couché, vu presque de profil, et dirigé vers la gauche. Un autre mouton ayant sa tête appuyée sur le dos du premier, est couché à la gauche du bélier. Dans le fond à droite s'élève une petite colline, et à gauche se présente la vue de quelques fabriques, sur le bord d'une large rivière.

14. *La haie.*

5) Sur la gauche de l'estampe se repose un bouc vu presque de profil, et dirigé vers un mouton vu par le dos et couché sur le devant à droite, au pied d'un arbre dont on ne voit le tronc qu'en partie. A la gauche du bouc, au milieu de l'estampe, est debout un mouton vu presque de face, et dirigé vers la droite du devant. Une haie de planches attachées à un tronc d'arbre sec, qui s'élève vers la droite de l'estampe, s'étend jusqu'au côté gauche, en s'éloignant vers un roc, avec lequel elle communique.

15. *Le muletier sous la porte.*

6) Dans le milieu de ce morceau un mou-

ton vu presque de trois quarts et dirigé vers la droite du devant, est couché au pied d'un arbre qui se penche vers la droite, et dont on ne voit que le tronc. Derrière ce mouton, à la gauche de l'estampe, un autre, nouvellement tondu, est debout, vu de profil et dirigé vers une grande porte qui est dans le fond à droite, et par laquelle entre un muletier marchant à côté de son mulet chargé. A travers les jambes du mouton qui est debout, on apperçoit un troisième animal semblable qui est couché et vu de trois quarts.

16. *La chèvre à la sonnaille.*

7) Vers la gauche de cette estampe est debout un mouton vu de profil et tourné vers la droite du fond. A sa gauche est couché un autre mouton qui est vu presque par le dos et dirigé vers la gauche, à sa droite se repose une chèvre vue presque de face, dirigée vers la droite du devant, et ayant une sonnaille au cou. Il y a dans le fond à gauche plusieurs arbres qui s'étendent vers la droite dans le lointain, où l'on apperçoit quelques fabriques.

17. *La chèvre et le bouc..*

8) A la gauche de cette estampe est une chèvre debout vue de profil et dirigée vers la droite. Elle est accompagnée de son chevreau qui tette. Devant elle se repose un bouc vu de profil et tourné vers la droite. A une petite distance de ces deux animaux, au milieu de l'estampe, est debout un petit agneau vu de face. On voit dans le fond à droite plusieurs arbres, parmi lesquels on apperçoit une église avec un clocher terminé en pointe.

18 - 30. DIFFÉRENS ANIMAUX.

Suite de treize estampes, y compris le titre.

Hauteur: 7 pouces, à 7 pouces, 3 lignes. Largeur: 5 pouces, 9 à 15 lignes.

18. *Titre.*

Une grande pierre carrée, brisée en plusieurs endroits, sur laquelle est écrit en lettres allemandes: *Den Woledlen Ehrenvesten, Hoch vnd Vorgeachten Herren, Hrn: Nicolao Ruland* etc. etc. Au bas de cette pierre, à gauche, sur le devant, est un stylobate, et à côté de celui-ci, un morceau du fut d'une colonne. On trouve rarement ce titre.

19. *Le boeuf, la chèvre et le bélier.*

1) Presqu'au milieu de ce morceau est couché un boeuf vu de face et tourné un peu vers la gauche. Près de lui, un peu plus vers le devant, se repose une chèvre vue de profil et dirigée vers la droite. Dans le fond de ce même côté un bélier vu presque de face, est debout près d'un mur de pierres carrées qui est à la gauche de l'estampe, et derrière lequel s'élève un arbre.

20. *Les moutons près de la haie.*

2) Il y a sur la droite de cette estampe un groupe de trois moutons qui se reposent. L'un, qui est plus avancé, est vu presque de face, et a la jambe droite de devant tendue, le second, plus éloigné, est vu par le dos et dirigé vers la droite, le troisième enfin, encore plus éloigné, est aussi vu de face. Sur la gauche de l'estampe, près du premier mouton, est debout une chèvre vue par le dos. Dans le fond de ce même côté, est une haie faite de deux planches attachées en largeur à un palis qui est au milieu de l'estampe. Le lointain à droite offre la vue d'un ancien bâtiment.

le long duquel un berger fait marcher son troupeau.

21. Le petit château au sommet d'un roc escarpé.

3) Vers la gauche de l'estampe, près d'une butte, au bas de laquelle est une plante à grandes feuilles, est couchée une chèvre vue par le dos et dirigée un peu vers la gauche de l'estampe. Devant elle, vers le fond, se reposent deux moutons vus presque de face. Un bélier à grandes cornes, vu de face et tourné un peu vers la gauche, est debout à la droite de l'estampe, où le fond présente un grand rocher escarpé, au sommet duquel est un petit château.

22. Les chèvres et les chevreaux.

4) Sur la gauche est debout une chèvre qui pisse. Elle est vue de trois quarts et dirigée vers la droite. A une petite distance d'elle, sur la droite de l'estampe, une autre chèvre est couchée, vue presque de face, et retournant sa tête élevée vers la première. Près d'elle, tout-à-fait à droite, se reposent ses deux chevreaux.

Au milieu du devant est une plante à grandes feuilles, et un morceau d'un tronc d'arbre jetté de biais. Dans le fond à droite, s'élèvent quelques arbres au dessus d'un mur qui les renferme.

23. *Le groupe de cinq moutons.*

5) Une brébis vue presque de profil et dirigée vers la gauche; elle est couchée et entourée de trois agneaux dont l'un, vu par le dos, est couché derrière sa mère, sur laquelle il a sa tête appuyée, les deux autres, vus de face, se reposent devant elle. Un mouton vu de face, est debout à la gauche de l'estampe où l'on voit, dans le fond, plusieurs arbres, au haut d'un roc escarpé qui fuit vers la droite dans le lointain, et qui est contigu à un ancien bâtiment tombé en ruines.

24. *Les muletiers.*

6) Sur la gauche de cette estampe est une chèvre couchée, vue de profil et dirigée vers la droite, où se repose un mouton vu de face qui a la jambe droite de devant tendue, et qu'un jeune mouton, vu pareillement de face, semble vouloir

éveiller en le frappant de ses deux jambes de devant. Un autre mouton enfin, vu aussi de face, est couché au côté gauche de la chèvre. On voit dans le fond plusieurs muletiers avec leurs mulets, traversant une des quatre voûtes d'un bâtiment ruiné d'une vaste étendue.

25. *Les moutons près de la colonne.*

7) Sur la droite de cette estampe un bélier vu par le dos, est couché derrière un mouton qui est vu de face, ayant le corps tourné vers la gauche. Un autre mouton, vu de profil et dirigé vers la droite, est couché à gauche, entre le premier mouton et une butte, au delà de laquelle s'élève une colonne. Le fond à droite présente un berger faisant marcher son troupeau dans un chemin creux. Sur le devant de ce même côté se voit un tronc d'arbre abattu, et une plante à grandes feuilles.

26. *Le taureau couché.*

8) Sur la gauche de ce morceau est couché un taureau vu de face. Devant lui, vers la droite, se repose une chèvre vue de face, et un peu plus vers la gauche, une

brébis vue de profil et dirigée vers la droite. Cette dernière est accompagnée d'un petit agneau. On voit dans le fond, à droite, un troupeau sortir d'une grande porte par laquelle on apperçoit quelques fabriques.

27. Les moutons en repos.

9) Près des ruines d'un mur épais de pierres carrées qui s'élève à la gauche de cette estampe, se repose un troupeau de cinq moutons. L'un, le seul qui soit debout, est vu de face, portant sa tête haute, et ayant le corps dirigé un peu vers la droite. Le second, plus en avant, est aussi de face, mais il a le corps tourné vers la gauche; plus en avant encore est un troisième vu de profil et tourné vers la droite. Près de la tête de celui-ci un quatrième, vu par le dos, regarde dans le fond, et le cinquième qui retourne sa tête élevée vers la droite, est couché au milieu de ce dernier et de celui qui est debout. Le fond offre la vue d'un pays montueux avec un pont de pierres, sur lequel marche un paysan à côté d'un autre qui est monté à cheval. Le devant à gauche est orné d'une plante à grandes feuilles.

28. *L'âne et les moutons.*

10) Sur une butte de terre qui forme le devant à la gauche de cette estampe, est un âne debout vu par derrière. A sa droite se reposent quatre moutons couchés très près les uns des autres, au bas d'un roc au delà duquel, vers le fond, s'élèvent deux arbres. Celui des moutons qui est le plus avancé, est vu de profil et dirigé vers la gauche, le second l'est de face, le troisième tourne le dos, et se trouve vis-à-vis d'un quatrième qui est aussi vu de face, ayant la tête un peu tournée vers la droite.

29. *L'ânesse et le bouc.*

11) Une ânesse couchée vue de face, ayant le corps dirigé vers la droite de l'estampe; elle est accompagnée d'un petit âne vu de face et couché près du flanc de sa mère. Derrière ces deux animaux, à gauche, un bouc vu de trois quarts et dirigé vers la droite du devant, est debout près d'un mur de pierres carrées qui s'étend jusqu'au milieu de la planche. Dans le fond à droite s'élève un arbre.

30. *Les moutons au pied de l'arbre.*

12) Au pied d'un arbre qui s'élève à la gauche de cette estampe, un mouton est debout à côté d'un autre qui se repose derrière un troisième qui est debout et dirigé vers la droite du devant. Devant ces trois animaux un bélier à grandes cornes recourbées est couché devant une plante à grandes feuilles. Ces quatre animaux sont vus plus ou moins de face. Le fond présente une haie faite de trois planches attachées l'une au dessus de l'autre.

Il y a deux sortes d'épreuves de cette suite de douze estampes.

La première est celle que nous venons de décrire, et qui n'est point numérotée.

La seconde est divisée en deux suites de six pièces. Le titre allemand Nr. 18 y est tout-à-fait supprimé. Au Nr. 19 est écrit sur le mur: *Beestboekje door J. H. Roos. Ie deel*, et au bas est cette adresse: *H. Sweerds. exc.* Au Nr. 25, sur le socle de la colonne, est écrit: *Beestboekje door J. H. Roos. 2de deel*, et au bas la même adresse de *H. Sweerds.* Enfin les numéros 25 jusques 30 sont marqués au bas, des lettres *a, b, c, d, e, f.*

31. *La bergère.*

A la gauche de cette estampe, sur une petite élévation de terre, une bergère est assise, vue de profil, dirigée vers la droite et tenant un bâton de sa main gauche. Près d'elle, sur le devant, se reposent un bélier et une chèvre; celui-là est vu de face, celle-ci par le dos. Vis-à-vis de ce groupe, vers la droite, est debout une vache vue de trois quarts et tournée un peu vers la gauche. Le fond de ce même côté offre la vue d'un mur de pierres carrées d'un bâtiment ruiné. Cette belle estampe est du meilleur tems de H. Roos; elle est très rare.

Hauteur: 7 pouces. Largeur: 5 pouces, 1 ligne.

32. *Le petit troupeau près de l'étable.*

Cette estampe rare ne laisse pas de déceler le génie de notre excellent artiste, quoique la pointe peu exercée, avec laquelle elle est exécutée, et qui diffère infiniment de ses autres pièces, particulièrement de celles que l'on a décrites aux numéros 1-9, prouve clairement qu'elle soit de ses premiers essais de gravure. Au milieu de la planche, sur un terrein bordé, dans le fond

à gauche par une étable près de laquelle s'élèvent deux arbres, et par une haie qui s'étend en largeur jusqu'au bord droit, est un boeuf debout vu de profil et tourné vers la gauche de l'estampe. A sa droite est couché un mouton vu de profil, et à sa gauche, une chèvre vue presque par le dos qui se dirigent l'un et l'autre vers la droite. Devant la chèvre est un mouton debout vu de face, et un bélier couché qui dort ayant sa tête recourbée vers la jambe gauche de derrière. Le nom de *I.Roos f.* est écrit au milieu du bas de l'estampe.

Largeur: 6 pouces, 4 lign. Hauteur 5 pouces, 4 lign.

33. *La vache.*

Une vache debout vue de profil et dirigée vers la gauche du fond; elle porte à son cou une sonnaille attachée à une longue courroie. Devant ses jambes de devant est couché un mouton vu de trois quarts et tourné vers la gauche du devant. Cette estampe, une des premières productions de *H. Roos*, est retouchée au burin à la croupe de la vache, où l'eau-forte a manqué.

Largeur: 6 pouces, 5 lign. Hauteur: 4 pouces, 8 lign.

34. *La fileuse.*

Au milieu de cette estampe qui est pareillement de la première manière de H. Roos, une paysanne assise est occupée à filer au fuseau. Elle est vue de profil et dirigée vers la droite d'où vient le jour. Elle est entourée de trois moutons et de deux chèvres qui se reposent, à l'exception d'une chèvre qui est debout à la droite de la femme. Dans le fond à gauche on voit en partie, une chaumière avec une porte ouverte au dessus de laquelle une poule est perchée. Près de cette porte s'élève un gros arbre en dedans d'une haie qui s'étend en largeur vers la droite de l'estampe, et hors de laquelle on apperçoit un jeune garçon portant un bâton sur son épaule. Au bas de l'estampe, vers la droite, est écrit: *HRooss fecit.*

Largeur : 6 pouces. Hauteur : 4 pouces, 4 lignes.

35. *La chèvre.*

Sur le devant à gauche, près d'un piedestal qui est à la droite de l'estampe, et sur le socle duquel on lit: *Johann Henricus Roos in. et fecit.* est couchée une chèvre vue de profil et dirigée vers le tronc

d'un arbre qui s'élève au devant de la droite de l'estampe. Dans le fond à gauche un mouton vu par le dos et tourné un peu vers la droite, est debout dans un creux, de façon qu'on n'en voit pas les jambes.

Cette estampe paroit avoir été destinée à servir de frontispice pour une suite de plusieurs morceaux du nombre desquels sont vraisemblablement les deux suivans, qui ont à peu près la même grandeur, et qui sont gravés dans le même goût.

Largeur: 6 pouces. Hauteur: 4 pouces, 6 lignes. *).

36. *Le mouton tondu, et le bélier.*

Presqu'au milieu de cette estampe un mouton nouvellement tondu est debout, vu presque de face et dirigé un peu vers

---

*) Il y a dans le cabinet de Mr. le Comte *de Fries* une épreuve très rare de cette estampe. Elle est à l'eau-forte seulement, c'est-à-dire, on n'y voit pas les traits perpendiculaires dont tout le cou, la partie ombrée de la tête, la cuisse et les jambes de la chèvre couchée sur le devant à gauche, sont couverts d'une manière roide et monotone. Les ramilles pendantes qui se voient au bas du tronc de l'arbre, à la droite de l'estampe, ne s'y trouvent pas. Enfin le nom de *Henri Roos* n'est pas marqué sur le socle du piedestal.

la gauche. Près de lui, sur la droite de l'estampe, est couché un bélier vu par le dos. Dans le fond de ce même côté s'élèvent deux gros arbres dont on ne voit que les troncs. Dans le lointain à gauche sont deux moutons debout dont un est vu par le dos, l'autre de face. On ne voit pas les jambes de ce dernier, parce qu'il est dans un creux.

Largeur: 5 pouces, 11 lign. Hauteur: 4 pouces, 5 lign.

37. *Les chèvres.*

Au milieu de cette estampe est couchée une chèvre vue de face, retournant sa tête un peu vers la droite. Devant, et tout près d'elle, vers la gauche de l'estampe, se repose son chevreau vu de trois quarts et tourné vers la droite. Une autre chèvre, couchée derrière la première, dort la tête appuyée sur une butte, près d'un arbre dont on voit en partie le tronc à la gauche de l'estampe. Sur le devant de ce même côté gauche est renversé un tronc d'arbre abattu. On voit une église avec un clocher terminé en pointe, et quelques arbres dans le lointain à droite.

Largeur: 6 pouces. Hauteur: 4 pouces, 5 lignes.

38. *Le berger et son troupeau en repos.*

Presqu'au milieu de cette estampe un berger endormi, vu de trois quarts, ayant la tête couverte d'un grand chapeau rond, et portant un bâton passé sous son aisselle droite, est assis à terre, dirigé vers la droite de l'estampe, et adossé contre un piedestal qui est à gauche, et au dessus duquel est un morceau de colonne, un terme et un grand vase antique orné en bas relief d'un mascaron et de deux petits génies ou amours. Au bas de ce piedestal, vers le devant à gauche, est le troupeau du berger qui consiste en deux chèvres, un bélier à grandes cornes et quatre moutons dont un est debout. Le fond offre la vue d'un pays montueux où l'on voit un paysan à côté de son mulet, et plus loin un berger qui fait marcher un petit troupeau. Au milieu du bas de l'estampe, un peu vers la gauche, est écrit: *IRoos fecit* 1664. Ce morceau est très rare.

Hauteur: 12 pouces. Largeur: 9 pouces, 3 lignes.

39. *La vache et le taureau.*

Sur la droite, au bas d'un mur qu'on ne voit qu'en partie, est couchée une vache

vue par le dos, et tournant sa tête vers le fond à gauche d'où arrive un taureau vu presque de face. Il est dans un creux, de façon qu'on ne voit pas ses jambes. Derrière lui s'élève une colline. Ce morceau est du meilleur tems de H. Roos, la taille en est simple et exécutée avec une pointe extrêmement spirituelle. On peut le ranger parmi les pièces les plus rares de ce maître.

Largeur : 5 pouces, 2 lign. Hauteur : 3 pouces, 5 lign. *)

---

*) L'auteur de cet ouvrage a gravé de cette estampe une copie que l'on a trouvée exacte, mais qui est facile de reconnoître en ce que son nom y est marqué en toutes lettres au haut vers la droite. Voyez la note, page 57, à l'article Nr. 17 de *Paul Potter*.

TABLE

DES ESTAMPES

DE HENRI ROOS.

Nro. de l'oeuvre.

28. l'Ane et les moutons.
29. l'Anesse et le bouc.
18–30. Animaux (différens). Suite de treize estampes.
13. Bélier (le) et les deux moutons.
10. Berger (le) caressant son chien.
38. Berger (le) et son troupeau en repos.
4. Berger (le petit)
31. Bergère (la)
19. Boeuf (le) la chèvre et le bélier.
12. Buste (le) au bas de la pyramide.
21. Château (le petit) au sommet d'un roc escarpé.
35. Chèvre (la)
16. Chèvre (la) à la sonnaille.
9. Chèvre (la) et la haie.
17. Chèvre (la) et le bouc.
6. Chèvre (la) montrant le dos.

Nro. de
l'oeuvre.

37. Chèvres (les)
3. Chèvres (les deux)
22. Chèvres (les) et les chevraux.
34. Fileuse (la)
14. Haie (la)
8. Mouton (le) dormant.
5. Mouton (le) et la chèvre.
2. Mouton (le) et le bélier.
36. Mouton (le) tondu, et le bélier.
1-9. Moutons et chèvres (différens). Suite de neuf estampes.
10-17. Moutons et chèvres (différens). Suite de huit estampes.
23. Moutons (le groupe de cinq)
30. Moutons (les) au pied de l'arbre.
7. Moutons (les deux) au pied de l'arbre.
27. Moutons (les) en repos.
11. Moutons (les) et l'arcade en ruines.
25. Moutons (les) près de la colonne.
20. Moutons (les) près de la haie.
15. Muletier (le) sous la porte.
24. Muletiers (les)
26. Taureau (le) couchée.
1. Titre de la suite des différens moutons et chèvres en neuf estampes.
18. Titre de la suite des différens animaux.

Nro. de
l'oeuvre.

32. Troupeau (le petit)
33. Vache (la)
39. Vache (la) et le taureau.

CARLE DU JARDIN.

Carle du Jardin, le plus célèbre élève de N. Berchem, naquit à Amsterdam en 1635. Il alla de bonne heure à Rome où ses tableaux furent bientôt recherchés et payés très cher. En retournant dans sa patrie, il passa par Lyon où il épousa une femme déja âgée, mais dont la fortune le mettoit en état de payer les dettes que ses excessives dépenses lui avoient fait contracter, et partit avec elle pour Amsterdam. Dégoûté bientôt de sa vieille épouse, il la quitta, sous le prétexte d'accompagner un de ses amis jusqu'au port du Texel, et il s'y embarqua effectivement pour Livourne. De retour à Rome, les beaux ouvrages qu'il y avoit laissés, lui en procurant beaucoup de nouveaux, il recommença le même train de vie qu'il avoit mené pendant son premier séjour. Quelque tems après il passa de Rome à Venise où il mourut presque à son arrivée, en 1678.

On a de cet excellent artiste cinquante une estampes dont les unes représentent

des sujets d'animaux, les autres des paysages: elles ont été gravées entre les années 1652 et 1660. Il est remarquable que les pièces marquées de la première de ces dates, égalent parfaitement celles qui furent faites plus tard, non seulement pour la beauté du dessin, mais aussi pour la légèreté de la pointe, et l'on est étonné d'apprendre par ces mêmes estampes, à quel haut dégré de perfection *Du Jardin* étoit déja parvenu à l'âge de 17 ans.

Les *cochons* [Nr. 15 et 16] les *chevaux*, [Nr. 4] la vache dans *le berger derrière l'arbre*, [Nr. 23] l'âne dans *la paysanne dans l'eau* [Nr. 27] *les mulets* [Nr. 29] etc. sont autant de preuves de l'étude que *du Jardin* avoit fait de ces animaux. Formes, attitudes, mouvemens, tout les caractérise avec une vérité frappante. Ses moutons et ses chèvres décèlent le même génie, et ce n'est que la critique la plus sévère qui puisse trouver dans quelques uns de ces derniers animaux, un peu de manière. Du reste les eaux-fortes de cet artiste méritent sans contredit un des premiers rangs parmi les plus belles estampes qui aient été produites par

..s peintres; et s'il a été surpassé dans ses paysages, il ne l'a guere été dans ses sujets d'animaux, où l'expression et la vérité des caractères et la conduite d'une pointe fine et spirituelle sont également admirables.

Nous avons décrit ces estampes suivant les numéros que l'éditeur y avoit marquées; mais nous avons omis celle marquée du numéro 51, parce que cette estampe a été incontestablement dessinée et gravée par *Nic. Berchem*, et non par *Du Jardin.* Elle est la même dont *H. Winter* a donné la description dans son catalogue de l'oeuvre de *Berchem*, sous le Nr. 6.

On a quatre différentes épreuves des estampes de *C. Du Jardin.* Les premières ne sont point numérotées, et les adresses de *G. Falk* et *P. Schenck* ne s'y trouvent pas.

Les secondes portent ces deux adresses, et elles sont numérotées.

Les troisièmes sont celles, où les adresses de *G. Falk et P. Schenk* ont été effacées.

Les quatrièmes, et les plus mauvaises épreuves, sont celles parmi lesquelles les numéros 23, 24, 25, 26, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 ont un pouce de moins de hauteur.

ŒUVRE

DE CARLE DU JARDIN.

1. *Frontispice.*

Une fontaine tombée en ruines et garnie d'arbrisseaux des deux côtés. L'eau coule d'un tuyeau dans un bassin carré, ajusté au bas de la fontaine, et en sort par un trou pour se jetter dans un autre bassin semblable, placé devant le premier, mais plus petit. Sur le mur de la fontaine est écrit: K. DV IARDIN *fe. et Excud.* 1652. *G. Falk et P. Schenck ex.*

Hauteur: 5 pouces, 6 lignes. Largeur: 5 pouces.

2. *Les mulets.*

Deux mulets chargés dirigeant leurs pas vers le devant. L'un est vu de trois quarts, l'autre qui le suit, est tout-à-fait de face. Dans le fond à droite un homme monté à cheval fait marcher devant lui deux autres mulets vers la gauche de l'estampe.

On lit au haut de la droite, en lettres retournées: K. DV. I. *fe.*

Hauteur: 5 pouces, 6 lignes. Largeur: 5 pouces.

3. *La vache et le veau.*

Une vache qui se repose, vue par le dos. Derrière elle, sur la gauche de l'estampe, est couché un veau, vu pareillement par derrière, mais ayant la tête tournée de profil. Le fond présente à droite quelques maisons, et du côté opposé, un jardin entouré d'une haie. Au haut de la gauche est écrit: K. DV. I. *fe.*

Hauteur: 5 pouces, 6 lignes. Largeur: 5 pouces.

4. *Les deux chevaux.*

Un cheval de charrue, exténué de fatigues, dormant à terre. Il est vu par derrière en raccourci, le dos vers la droite, et les pieds vers la gauche de l'estampe. A une petite distance, un autre cheval vieux et maigre, vu presque par le dos, descend dans un creux, en se tournant un peu vers la gauche de l'estampe. Dans le lointain à droite paroît une maison enfermée d'un mur et entourée d'arbres. On lit au haut de la gauche: K. D. I. *fe.*

Hauteur: 5 pouces, 6 lign. Largeur: 5 pouces.

5. *Les chiens.*

Deux chiens de chasse couchés à terre. L'un est dirigé vers la droite, ayant ses jambes étendues vers le devant, l'autre, derrière lui, vers la gauche du fond, est couché recourbé, avec la tête retournée vers ses jambes de derrière. Un peu plus vers le fond, à la droite de l'estampe, se voit un attirail de chasse où l'on distingue un filet, une cage avec un appeau, un fusil de chasse, une arbalète etc. Sur la gauche est une haie destinée à cacher l'oiseleur. Au haut de la droite est écrit: K. DV. I. *fe.*

Hauteur: 5 pouces, 6 lignes. Largeur: 5 pouces.

6. *Les deux ânes.*

Deux ânes debout dirigés vers la droite de l'estampe. L'un est vu de profil, l'autre presque de face. Une maison à deux petites fenêtres occupe toute la largeur du fond. On y apperçoit sur la gauche un chien qui arrive par une grande porte. Les lettres I. D. K. *f.* et l'année 1652 sont marquées au haut de la droite, sur le mur de la maison.

Hauteur: 5 pouces, 6 lignes. Largeur: 5 pouces.

7. *La chèvre et les deux moutons.*

Au milieu de ce morceau un mouton vu par derrière est couché entre un autre mouton et une chèvre qui sont vus de face. Une haie derrière laquelle s'élèvent quelques arbres, s'étend depuis la droite jusque au milieu de l'estampe, en tirant vers le fond. Dans le lointain à gauche paroît un berger tournant le dos et assis sur une petite élévation. On lui voit un bâton élevé dans les mains, et un autre passé à travers d'un panier qui est à terre à côté de lui. Les lettres K. DV. I. *f.* et l'année 1653 sont écrites au bas de la gauche.

Hauteur : 5 pouces, 6 lignes. Largeur : 5 pouces.

8. *Les trois cochons couchés devant l'étable.*

Sur le devant de ce morceau se voient trois cochons dont l'un est tourné vers la gauche, les deux autres vers la droite de l'estampe. Ils sont étendus sur du fumier, et semblent dormir. On apperçoit deux autres cochons à une auge placée devant la porte d'une étable qui est à la gauche du fond. Les lettres K. DV. I. *fe.* et l'année 1652 sont marquées au haut de la droite.

Hauteur : 5 pouces, 6 lignes. Largeur : 5 pouces.

9. *Le bourg à la montagne.*

Vue d'une montagne, au haut de laquelle est situé un château qui s'étend presque sur toute la largeur de la planche, et qui est entouré d'un mur descendant vers la droite, suivant la pente de la montagne. Celle-ci est ornée de plusieurs arbres plantés séparément vers le haut, mais plus étroitement vers le bas de la gauche. On lit au haut de la droite : K. DV IARDIN. 1658 *fec.*

Largeur : 5 pouces, 7 lign. Hauteur : 4 pouces, 5 lign.

10. *Les deux hommes et la pierre dans l'eau.*

Le devant de ce morceau offre un ruisseau qui s'étend sur toute la largeur de la planche. Vers la droite un homme marchant dans l'eau, parle à un autre qui semble faire des efforts pour remuer une grosse pierre jettée dans l'eau. Sur le bord du ruisseau, à la droite de l'estampe, s'élève un roc surmonté de deux arbres ; le reste de ce bord qui se tire vers la gauche dans le fond, est orné d'arbrisseaux et d'arbres touffus, au delà desquels s'élèvent des montagnes. On apperçoit une petite chûte d'eau vers le milieu du ruisseau. Au haut

de la gauche est écrit: KAR. DV IARDIN *fe.* 1658.

Largeur: 5 pouces, 9 lign. Hauteur: 4 pouces, 6 lign.

11. *L'homme qui se chausse.*

Sur un terrain qui occupe les deux tiers du devant à la gauche de la planche, on voit un homme qui, un genou en terre, rajuste quelque chose à sa chaussure. Un autre homme enveloppé d'un manteau est debout devant lui. Celui-ci est accompagné d'un chien assis derrière lui. Le terrain sur lequel se trouvent ces figures, fait le bord d'un ruisseau qui s'étend sur toute la largeur de la planche, et dont les bords au delà sont ornés d'arbrisseaux. Le deuxième plan de ce paysage est formé par une élévation qui s'incline vers la droite, et au haut de laquelle on voit, au milieu de l'estampe, deux restes de bâtimens ruinés et une petite maison. Une autre élévation descendant vers la gauche forme le troisième plan, et une montagne haute et escarpée s'élève au milieu du fond. On lit au haut de la droite: K. DV IARDIN *fe.* 1658.

Largeur: 5 pouces, 8 lign. Hauteur: 4 pouces, 6 lign.

12. *Le temple en ruines.*

Ce morceau représente un temple ou autre bâtiment ruiné qui est placé au milieu de l'estampe, sur une élévation au bas de laquelle coule un ruisseau vers la droite jusqu'en avant, et dont le bord au delà est orné d'arbres et d'arbrisseaux. A la gauche, sur un devant élevé qui descend vers la droite, un homme assis à terre et vu presque par le dos, semble dessiner le bâtiment ruiné vers lequel son regard est dirigé. Un autre homme debout, derrière lui, paroît s'en aller, en retournant sa tête vers le dessinateur. Le fond à gauche offre la vue de trois petites montagnes dont celle du milieu va en s'élevant vers le bord droit de la planche. On lit au haut de la droite: K. DV IARDIN *f.* 1658.

Largeur: 5 pouces, 8 lign. Hauteur: 4 pouces, 5 lign.

13. *Les quatre chèvres.*

Au milieu de ce morceau est une chèvre debout vue de profil et dirigée vers la droite de l'estampe; une autre tournée vers la droite se repose près d'elle, un peu plus vers le fond. Vers le devant de la droite sont couchés à côté l'un de l'autre, deux

chevreaux dont celui qui est le plus près du spectateur, est vu de trois quarts et tourné vers la gauche, l'autre vu presque par le dos est dirigé vers la droite. Dans le fond de ce côté on apperçoit la barrière d'une haie près de laquelle s'élève un arbre. Au haut de la droite est écrit: K. DV IARDIN *f.*

Largeur: 5 pouces, 7 lign. Hauteur: 4 pouces, 5 lign.

14. *Les quatre moutons.*

Un groupe de quatre moutons devant une bergerie. Deux de ces animaux, vis-à-vis l'un de l'autre, sont couchés ensemble devant la porte ouverte de l'étable qui est à la gauche de l'estampe, et au coin de laquelle s'élèvent deux arbres dont l'un est beaucoup plus gros que l'autre. A une petite distance est un jeune mouton debout, ayant son corps dirigé vers la droite du fond, et sa tête retournée vers le spectateur; un autre mouton dont la tête ne se voit pas, est couché à ses pieds de devant. Le fond du côté droit offre des broussailles. Le nom de *K. du Jardin* et l'année 1675 sont marqués sur la porte de l'étable.

Largeur: 5 pouces, 8 lign. Hauteur: 4 pouces, 6 lign.

15. *Les deux cochons.*

Sur la gauche de cette estampe un pourceau gras, vu en raccourci, est étendu sur du fumier, le devant dirigé vers le spectateur. A une petite distance de lui, en tirant vers le fond, paroît un autre cochon qui est debout, vu presque par derrière, tourné un peu vers la droite, et ayant la tête baissée. Sur la gauche on apperçoit une haie, et derrière elle, une étable, au coin de laquelle s'élève un arbre dont on ne voit que le tronc. Le devant à droite est orné de quelques plantes à grandes feuilles. Le nom K. DV IARDIN *fe.* et l'année 1656 sont marqués sur une des planches de l'étable.

Largeur: 5 pouces, 5 lign. Hauteur: 4 pouces, 4 lign.

16. *Les trois cochons près de la haie.*

Un groupe de trois cochons près d'une haie. L'un dort étendu sur la droite de l'estampe, ayant la tête dirigée vers la gauche. L'autre est couché derrière et tout près de lui, ayant la tête haute et tournée vers le côté droit. Le troisième debout, de profil et tourné vers la gauche se voit au milieu de l'estampe, à une petite distance des

deux premiers. Le fond à droite présente une haie qui s'étend en s'éloignant jusqu'au milieu de la planche, et derrière laquelle s'élèvent deux arbres. On lit au haut de la gauche: K. DV IARDIN *fe.*

Largeur: 5 pouces, 5 lignes. Hauteur: 4 pouces, 4 lignes.

17. *Les arbres à racines découvertes.*

Toute la moitié de la droite de ce morceau est occupée par une élévation de terre surmontée de deux arbres dont les troncs se croisent, et dont les racines sont en partie découvertes. Au bas de cette élévation, est un ruisseau qui s'étend en avant sur toute la largeur de la planche, où ses bords sont ornés, des deux côtés, d'arbres touffus. Sur un petit pont qui le traverse, on apperçoit deux chèvres et un homme qui les fait marcher vers la droite de l'estampe. Sur le deuxième plan de ce paysage est une grande montagne ornée de plusieurs arbres à son sommet qui est plat. Elle s'étend depuis le bord droit jusqu'aux deux tiers de la planche. Le lointain à gauche offre la vue d'une autre montagne qui diffère de la première en ce qu'elle est es-

carpée, nue et plus haute. On lit tout au bas de la droite : K. DV IARDIN *f.* 1659.

Largeur : 6 pouces, 6 lignes. Hauteur : 5 pouces, 1 lign.

18. *Les quatre montagnes.*

Le devant de ce morceau offre la vue d'un pays assez plat, orné de trois bouquets d'arbres dont l'un est au milieu, le second sur la droite de l'estampe, et le troisième dans le fond, entre les deux premiers. Le lointain est composé de quatre montagnes de différentes hauteurs, élevées l'une derrière l'autre. On voit un petit bois au pied de la première, et un château à son sommet. Un troupeau d'environ douze moutons repose sur le devant à droite, de l'autre côté on apperçoit un âne vu par derrière. Au haut de la gauche est écrit : K. DV IARDIN *fe.* 1659.

Largeur : 6 pouces, 4 lign. Hauteur : 5 pouces, 1 lign.

19. *Le goujat et les deux ânes.*

On voit vers la droite du fond de ce paysage un ruisseau formant une chûte d'eau, et se repandant en avant sur toute la largeur de la planche. Sur le bord, vers le milieu du morceau, on apperçoit un gou-

jat vu par le dos, et deux ânes dont l'un se repose, l'autre se tient debout. Un grand arbre dont on ne voit que le tronc, s'élève du côté gauche. Le bord opposé formé en partie par des roches, est orné de buissons parmi lesquels se distingue un beau groupe d'arbres qui est tout au milieu de la planche. On lit au haut de la droite: K. DV IARDIN *fe.* 1660.

Largeur: 6 pouces, 6 lign. Hauteur: 5 pouces, 1 lign.

20. *Les deux muletiers.*

Ce paysage est reconnoissable par un très grand arbre qui est à la droite de l'estampe sur le devant, et qui s'élève jusqu'au bord supérieur de la planche, en se penchant vers le milieu. Une montagne escarpée, mais plate dans le haut, s'étend, au deuxième plan, depuis la droite jusqu'aux deux tiers de la planche; elle est ornée à droite de quelques arbres, et au bout, vers la gauche, se voient deux mulets suivis d'un muletier. Au milieu de l'estampe un autre muletier faisant pareillement marcher deux mulets chargés et quelques chèvres, passe à gué une rivière qui coule au bas de la montagne. Ces animaux dirigent

leurs pas vers la droite sur le devant. Le bord de la rivière qui, vers la gauche, se tire dans le fond, est orné de buissons au dessus lesquels s'élève un pays montueux dans le lointain. On lit au haut de la droite: K. DV IARDIN 1656 *fe.*

Largeur: 6 pouces, 6 lign. Hauteur: 5 pouces, 2 lign.

21. *L'homme accompagné de son chien.*

Le devant de ce morceau est le bord d'une rivière lequel s'étend sur toute la largeur de la planche. Il y a sur la gauche un roc orné d'arbrisseaux par le bas, et surmonté d'un gros arbre qui s'élève jusqu'au bord supérieur de la planche. Vers le milieu paroît un paysan vu par le dos, accompagné d'un chien qui marche à sa droite. Le bord opposé est orné de quelques arbres, au delà desquels s'élève une montagne aride et pelée qui occupe toute la largeur du lointain. On lit au haut de la droite: K. DV IARDIN 1659 *fe.*

Largeur: 6 pouces, 6 lign. Hauteur: 5 pouces, 2 lign.

22. *Le bouvier et ses trois boeufs.*

Près d'un rocher qui occupe le côté gauche de ce morceau, un ruisseau partant

du fond, tombe sur une grande pierre platte qui se voit au milieu du devant en travers. Le rocher est orné par le bas d'un buisson, au milieu duquel s'élève un bouquet d'arbres. Le bord du ruisseau, à la droite de l'estampe, est un terrain élevé sur lequel on voit trois boeufs dont un est debout, les deux autres se reposent. Près d'eux un bouvier vu par le dos, est assis à terre, ayant un chien à son côté. Ce même bord est plus bas vers le fond, et couvert d'un buisson très épais qui s'étend jusqu'au bord droit de la planche, et au dessus duquel s'élèvent plusieurs arbres touffus. Au haut de la gauche est écrit: K. DV IARDIN *fe.* 1660.

Largeur: 6 pouces, 6 lign. Hauteur: 5 pouces, 3 lign.

23. *Le berger derrière l'arbre.*

Sur la droite de cette estampe une vache vue de face est couchée au pied d'un arbre derrière lequel paroît un berger, ayant un bâton posé sur son bras droit. On ne voit que sa tête et son côté droit. De l'autre côté de l'estampe repose une brébis vue presque de profil et dirigée vers la gauche. Un agnelet regardant la vache est couché

au milieu de l'estampe. Le fond à gauche offre la vue de quelques fabriques situées au haut d'une montagne qui s'étend jusqu'au milieu de la planche, en se tirant dans le lointain. On lit au haut de la gauche : K. DV IARDIN *fe.* 1656.

Largeur : 6 pouces, 7 lign. Hauteur : 5 pouces, 7 lign.

24. *Les deux boeufs.*

Ce morceau représente deux boeufs dans un pré. L'un d'eux, vu de profil et dirigé vers la droite, se frotte le cou contre un pieu fiché dans la terre ; l'autre vu par le dos, est debout vers la gauche de l'estampe, à une petite distance du premier. On lit au haut de ce même côté : K. DV IARDIN. 1655.

Hauteur : 6 pouces, 7 lign. Largeur : 5 pouces, 8 lign.

25. *Les deux chevaux près de la charrue.*

Sur le devant à gauche de ce morceau, un cheval vu par le dos est debout devant une charrue placée en largeur. A une petite distance, du côté opposé, est un autre cheval vu de profil et dirigée vers la droite du fond. Il a la tête baissée pour brouter. Le terrain est plat, à l'exception d'une colline qui s'élève dans le lointain au milieu

de la planche. Au haut de la gauche, est un monogramme composé des lettres K. D. I; le mot *fec.* et l'année 1657.

26. *Le boeuf et l'âne.*

Ce morceau représente un boeuf vu presque de trois quarts et tourné un peu vers le devant de la gauche. Il est accompagné d'un âne vu de profil et dirigé un peu vers le fond, de façon que la tête de celui-ci paroît vis-à-vis du flanc de l'autre. Le lointain offre une montagne qui va en s'élevant vers la droite, et qui est séparée du terrain où sont les deux animaux, par un vallon d'où sortent plusieurs buissons. Au haut de la droite est écrit: K. D. IARDIN *fec.*

Largeur: 6 pouces, 10 lign. Hauteur: 5 pouces, 10 lign.

27. *La paysanne dans l'eau.*

Sur la gauche de ce morceau est une paysanne passant un ruisseau qui occupe toute la largeur du devant. Elle n'a pour tout vêtement qu'une longue chemise qu'elle relève par devant, et dont elle tient le bout avec sa main droite. Ses pas sont dirigés vers le spectateur, son corps est de face, mais sa tête est un peu tournée vers la

droite. De sa main gauche elle fait un signe par lequel elle semble appeller auprès d'elle un chien qui, en aboyant, saute aux jambes de derrière d'un âne chargé qui passe l'eau à côté de la femme. Celui-ci vu de profil et dirigé vers la droite de l'estampe, baisse la tête pour s'abreuver. Entre ses jambes on apperçoit un bélier qui sort de l'au, en se dirigeant vers le fond de l'estampe où s'élève, à la droite, un rocher surmonté d'un buisson. On lit au haut de la gauche: K. DV IARDIN *fec.*

Largeur: 7 pouces, 4 lign. Hauteur: 6 pouces, 1 lign.

28. *Le champ de bataille.*

Un homme tout-à-fait dépouillé et nu, est étendu mort sur le devant de l'estampe en largeur. Dans un petit éloignement un autre homme pareillement mort, mais vêtu, est couché sur le visage. Un cavalier passant devant eux et dirigeant sa marche vers le devant de la gauche, retourne la tête pour les regarder. On apperçoit derrière lui, au milieu de l'estampe, un homme portant sur le dos un paquet de dépouilles qu'il soutient de ses deux bras élevés. Dans le fond à droite est un cheval

mort, et plus loin une hauteur sur laquelle on voit une troupe de cavalerie armée de piques, courir au galop vers le lointain en tirant sur la gauche. Au haut de la gauche est écrit: K. DV. I. *fe.* 1652.

Largeur: 7 pouces, 3 lign. Hauteur: 6 pouces, 3 lign.

29. *Le mulet aux clochettes.*

Ce morceau représente un mulet et deux ânes dans un pré. Le mulet est debout et dirigé vers la droite; il porte un licou auquel sont attachées quelques clochettes. Dans le fond à droite un âne vu par derrière est couché vis-à-vis d'un autre qui est aussi couché. Plus loin encore, de ce même côté, on apperçoit quelques arbres dans un enclos de paille. Dans une petite marge, au bas de l'estampe, est écrit: K. DV IARDIN. 1653 *fe.*

Hauteur: 7 pouces, 3 lignes. Largeur: 6 pouces.

30. *Le boeuf debout et le veau couché.*

Dans le milieu de ce morceau est un boeuf debout dirigé vers la gauche du fond. A une petite distance, de ce même côté, se repose un veau dont le corps est tourné vers la droite, la tête vue de face. Plus loin

encore est un pâtre assis à terre, vu par le dos. Le fond à droite offre la vue d'un village au bas d'une montagne. On lit au haut de la droite: K. DV IARDIN *fec.* 1658.

Hauteur: 7 pouces, 3 lignes. Largeur: 6 pouces.

31. *La bergère parlant à son chien.*

Une bergère gardant son troupeau. Elle est assise presqu'au milieu de l'estampe, tenant un fuseau à la main. Son corps est de face, mais sa tête est de profil et tournée vers son chien qui est assis à sa gauche et la regarde. Le troupeau occupe la droite de l'estampe: il consiste en une vache qui se repose, ayant la tête de face, le corps tourné vers la droite, et en trois moutons dont un s'avance vers une haie de paille qui s'étend obliquement depuis le milieu jusqu'au bord droit de l'estampe. Le lointain présente la vue d'une montagne ornée de différens bouquets d'arbres, et sur le sommet de laquelle on apperçoit une maison. Sur le devant à gauche un arbre avec peu de branches s'élève jusqu'au haut de la planche, où l'on lit: K. DV IARDIN *fec.* 1653.

Largeur: 8 pouces, Hauteur: 7 pouces.

32. *L'âne entre deux moutons.*

Paysage montueux dont le devant s'étend sur toute la largeur de la planche. Il y a sur la gauche une butte surmontée de deux arbres qui s'élèvent jusqu'au haut du bord. Sur la droite on apperçoit, dans l'ombre, un âne de face qui se repose, et deux moutons couchés à ses côtés. Dans le petit terrain, de ce même côté, qui va en descendant vers le milieu, un homme accompagné d'un chien fait marcher devant lui un âne chargé. Le lointain offre la vue d'une grande montagne dont le sommet s'élève en partie jusqu'aux nuages, et qui vers le milieu de la droite est parsemé de plusieurs groupes d'arbres. Au pied de cette montagne, un peu en avant, est un village entouré d'un grand nombre d'arbres touffus. On lit au haut de la droite: K. DV IARDIN *fe.* 1653.

Largeur: 8 pouces. Hauteur: 7 pouces.

33. *Le troupeau de moutons et chèvres.*

Ce morceau représente un mouton vu par le dos, un autre vu de profil et dirigé vers la gauche, et deux chèvres vues de face et placées à côté de chaque mouton.

Ces quatre animaux sont couchés très près l'un de l'autre. Une troisième chèvre vue de profil et dirigée vers la droite, est debout sur le côté gauche de l'estampe. Le lointain est formé par une montagne d'une vaste étendue, sur laquelle on apperçoit dans le plus grand éloignement un troupeau de moutons et son berger.

Largeur: 7 pouces, 10 lignes. Hauteur: 7 pouces, 1 ligne.

34. *Les vaches, le taureau et le veau.*

Le milieu de cette estampe est occupé par une vache debout vue presque de profil et tournée vers la gauche de l'estampe. Un veau montrant le dos est couché devant ses pieds, et derrière elle paroît un taureau vu de face et tourné un peu vers la droite. Le devant à gauche est orné de quelques plantes et chardons, et d'un tronc d'arbre jetté auprès. De ce même côté, sur une colline qui s'élève dans le lointain, sont deux autres vaches dont l'une est couchée et dirigée vers la gauche, l'autre debout et vue par le dos.

Largeur: 7 pouces, 10 lignes. Hauteur: 7 pouces, 1 ligne.

35. *Le mouton couché près de la haie de planches.*

Un mouton couché vu presque de face, ayant la tête haute et dirigée vers la droite de l'estampe, et tendant son pied droit en avant. De ce même côté, vers le fond, est le bout d'une haie qui est composée de quatre planches attachées en largeur à deux troncs d'arbres. On lit au haut de la gauche : K. D. I. *fe.*

Largeur : 3 pouces, 6 lign. Hauteur : 2 pouces, 7 lign.

36. *Le mouton couché près du tronc d'arbre.*

Un mouton couché vu presque de face, ayant la tête tournée vers la droite, et tendant la jambe gauche de derrière en avant. On voit à la gauche de l'estampe un tronc d'arbre avec quelques bouts de branches. Les lettres K. D. I. *fe.* sont écrites à rebours au haut de la droite.

Largeur : 3 pouces, 6 lign. Hauteur : 2 pouces, 8 lign.

37. *Le mouton couché.*

Un mouton couché dont le corps est vu de profil, la tête de face. Il est dirigé vers la gauche de l'estampe où il y a, presque sur le devant, une plante à grandes feuilles.

Dans le fond à gauche on apperçoit un village. Les lettres K. D. I. *fe.* et l'année 1655. sont marquées au haut de la gauche.

Largeur : 3 pouces, 6 lign. Hauteur : 2 pouces, 9 lign.

38. *Le mouton et les mouches.*

Un mouton couché vu de profil et dirigé vers la droite de l'estampe. Une douzaine de mouches voltigent autour de sa tête. On lit au haut de la planche, un peu vers la gauche : K. DV IARDIN *fe.* 1655.

Largeur : 3 pouces, 7 lign. Hauteur : 2 pouces, 9 lign.

39. *Les moutons près de la haie de paille.*

Un mouton couché vu de profil, dirigé vers la droite de l'estampe et baissant sa tête. Vers le fond de la droite on voit en partie une haie composée de quelques palis et de paille envergée.

Largeur : 3 pouces, 9 lign. Hauteur : 2 pouces, 9 lign.

40. *Les deux moutons.*

Un mouton debout vu presque par derrière, dirigé vers la gauche du fond, et portant la tête haute. Un autre mouton vu de face est couché vis-à-vis de lui vers la gauche de l'estampe. Au haut de ce même

côté est écrit: K. DV IARDIN *f*. La lettre *f* est à rebours.

Largeur: 3 pouces, 7 lign. Hauteur: 2 pouces, 9 lign.

41. *Le chien et le chat.*

Vers la droite de cette estampe est un chien couché et dormant. Il est vu de profil et dirigé vers la gauche. De ce même côté, à une petite distance, est un chat qui dort pareillement. On le voit par le dos, mais sa tête est retournée et vue de face. Tout le fond est couvert de hachures tracées en différens sens, et confondues par l'eau-forte vers le bas, où elles forment une masse noire très crue.

Largeur: 2 pouces, 9 lign. Hauteur: 2 pouces, 1 lign.

42. *La brébis et son agnelet.*

Une brébis debout vue presque par le dos et dirigée vers la gauche du fond. Devant elle est couché son agnelet vu par le dos. Dans le lointain à droite on apperçoit une maison entourée d'arbres. Les lettres K. DV I. *fec.* sont marquées au haut de la gauche.

Largeur: 3 pouces, 6 lignes. Hauteur: 2 pouces, 8 lignes.

43. *La famille.*

Un vieillard à barbe et à moustaches, vu de face et dirigé un peu vers la droite de l'estampe. Il porte sur son dos un paquet attaché avec une corde qui lui passe sur la poitrine. A sa gauche paroît une jeune femme, et à sa droite un jeune garçon qui regarde en bas, et qui a la tête couverte d'un chapeau rond. Ces trois figures ne sont vues qu'à mi-corps. Au haut de la gauche est écrit: K. DV I.

Hauteur: 2 pouces, 3 lign. Largeur: 1 pouce, 9 lign.

44. *Les études de têtes.*

Une petite planche avec quelques études de têtes griffonnées légèrement, et avec peu de goût. On y voit vers le haut de la droite le profil d'un vieillard à grande barbe, et à côté celui d'une femme, dirigés l'un et l'autre vers la gauche de l'estampe. Dans le bas de ce même côté sont deux profils de jeunes gens qui se regardent. Sur le côté gauche de la planche on voit la tête et le dos d'un paysan, et plus bas quelques autres griffonnemens. Dans le milieu de la planche on apperçoit un paysan monté à cheval, vu par le dos. Cette figure n'est que foiblement

tracée sur le cuivre, et à ce qu'il paroît, sans l'emploi de l'eau-forte, c'est pourquoi on ne la distingue qu'avec beaucoup de peine.

Largeur: 2 pouces, 3 lign. Hauteur: 1 pouce, 9 lign.

45. *Le berger et son chien.*

Un petit morceau toujours foible d'épreuve, l'eau-forte ayant manqué. Il représente une montagne au pied de laquelle, vers la droite de l'estampe, est un bouquet d'arbres. Presqu'au milieu, vers le devant, un berger assis sur une pierre, et tenant un long bâton, s'amuse avec son chien qui saute pour attraper ce que son maître semble lui présenter de sa main tendue.

Largeur: 2 pouces, 1 lign. Hauteur: 1 pouce, 8 lign.

46. *Les bâtimens avec la tour carrée.*

Sur la droite du devant de ce morceau est un mur derrière lequel s'élèvent plusieurs arbres. Le fond offre la vue de quelques maisons dont une est surmontée d'une tour carrée assez haute, qui occupe le milieu de la planche.

Largeur: 2 pouces, 1 lign. Hauteur: 1 pouce, 9 lign.

47. *Le petit paysage aux deux chèvres.*

Petit paysage représentant un village orné de plusieurs arbres et d'une grande tour ronde qui se voit vers la droite de l'estampe. Du côté opposé, sur le devant, on apperçoit deux chèvres dont une est couchée, l'autre ronge un arbre sec qui s'élève le long du bord de la planche.

Largeur: 2 pouces, 1 lign. Hauteur: 1 pouces, 9 lign.

48. *Les chèvres sur le rivage.*

A travers de deux grands rochers qui de chaque côté de ce morceau s'élèvent jusqu'au haut de la planche, se montre une large rivière, régnant au pied de montagnes escarpées qui fuient vers la droite dans le lointain, et dont les sommets sont ornés d'arbres et d'arbrisseaux. On distingue deux chèvres sur le devant à droite, et deux autres sur le bord de l'eau, vers le milieu de l'estampe.

Largeur: 2 pouces, 1 lign. Hauteur: 1 pouce, 9 lign.

49. *Le cheval de somme.*

On voit dans le milieu de cette estampe un paysan conduisant un cheval de somme, et dirigeant ses pas vers le fond. Sur le

devant à gauche est assis une femme vue par le dos, ayant à son côté un grand chien, et tenant un bâton. Sur la droite, dans le lointain qui semble être le bord d'une rivière, paroissent quelques figures.

Largeur : 2 pouces, 1 lign. Hauteur : 1 pouce, 9 lign.

50. *Le chariot devant l'auberge.*

Paysage d'une étendue assez vaste, dans le lointain duquel on voit une grande montagne qui occupe toute la largeur de la planche. A droite, sur une petite hauteur qui forme le devant, on apperçoit un chariot arrêtant près d'un auberge, plus, deux hommes dont un porte un bâton sur l'épaule, et quelques animaux.

Largeur : 2 pouces, 1 lign. Hauteur : 1 pouces, 8 lign.

51. (52). *Le savoyard.*

Un garçon savoyard debout au milieu de la planche, jouant du violon qu'il tient de la main droite. Vis-à-vis de lui, vers la droite de l'estampe, est son chien qui danse sur ses deux jambes de derrière, et contre lequel deux autres chiens aboyent. Dans le fond, un mur au delà duquel s'élèvent quelques maisons, s'étend sur toute

la largeur de la planche. Au haut de la gauche est écrit : K. DV IARDIN *fec.* 1658.

Hauteur : 6 pouces. Largeur : 4 pouces, 3 lignes.

---

52. *Portrait de Vos, poëte hollandois.*

Il est représenté à mi-corps et vu de face. Sa tête est couverte d'une calotte, et ses cheveux longs lui pendent jusqu'aux épaules. Il a le corps enveloppé d'un manteau, et tient de sa main gauche un rouleau de papier. Au haut de la gauche est écrit : K. DV IARDIN F. Dans la marge du bas sont quatre vers hollandois qui commencent ainsi : *Zoo spant Natuur door Vos een' regenboogh van dichten etc.* Ce morceau est très rare.

Hauteur : 6 pouces, la marge d'un pouce, 3 lignes y comprise. Largeur : 4 pouces, 8 lignes.

TABLE

DES ESTAMPES

DE CARLE DU JARDIN.

Nro. de l'oeuvre.

32. l'Ane entre deux moutons.
6. Anes (les deux)
17. Arbres (les) à racines découvertes.
46. Bâtimens (les) avec la tour carrée.
23. Berger (le) derrière l'arbre.
45. Berger (le) et son chien.
31. Bergère (la) parlant à son chien.
30. Boeuf (le) debout et le veau couché.
26. Boeuf (le) et l'âne.
24. Boeufs (les deux)
9. Bourg (le) à la montagne.
22. Bouvier (le) et ses trois boeufs.
42. Brébis (la) et son agnelet.
28. Champ (le) de bataille.
50. Chariot (le) devant l'auberge.

Nro. de l'oeuvre.

49. Cheval (le) de somme.
4. Chevaux (les deux)
25. Chevaux (les deux) près de la charrue.
7. Chèvre (la) et les deux moutons.
13. Chèvres (les quatre)
48. Chèvres (les) sur le rivage.
41. Chien (le) et le chat.
5. Chiens (les)
15. Cochons (les deux)
8. Cochons (les trois) couchés devant l'étable.
16. Cochons (les trois) près de la haie.
44. Etudes (les) de têtes.
43. Famille (la)
1. Frontispice.
19. Goujat (le) et les deux ânes.
21. l'Homme accompagné de son chien.
11. l'Homme qui se chausse.
10. Hommes (les deux) et la pierre dans l'eau.
18. Montagnes (les quatre)
37. Mouton (le) couché.
35. Mouton (le) couché près de la haie de planches.
38. Mouton (le) et les mouches.
39. Mouton (le) près de la haie de paille.
36. Mouton (le) près du tronc d'arbre.
40. Moutons (les deux)
14. Moutons (les quatre)

Nro. de
l'oeuvre.

29. Mulet (le) aux clochettes.
20. Muletiers (les deux)
2. Mulets (les)
47. Paysage (le petit) aux deux chèvres.
27. Paysanne (la) dans l'eau.
51. Savoyard (le)
12. Temple (le) en ruines.
33. Troupeau (le) de moutons et chèvres.
3. Vache (la) et le veau.
34. Vaches (les) le taureau et le veau.
52. Vos (Portrait de)

JEAN LE DUCQ.

Jean le Ducq né à la Haye en 1636, fut élève de *Paul Potter* dont il imita la manière de peindre à s'y méprendre. Mais quelque fut le succès avec lequel ce maître cultiva la peinture, il la quitta pour prendre le parti des armes: il eut une place d'enseigne et devint capitaine. Il ne paroît cependant pas qu'il ait conservé cet état, car on sait qu'il fut directeur de l'académie de peinture de la Haye en 1671, et qu'il vécut long-tems dans cette ville. L'année de sa mort n'est pas connue.

Le Ducq a gravé dix estampes dont les principales forment une suite de huit morceaux qui représentent différens chiens, décrite aux numéros 1-8. On y admire l'expression frappante et les caractères vrais de ces animaux, ainsi que leurs attitudes neuves et choisies d'une manière ingénieuse. Ses estampes nous rappellent celles de *Paul Potter*, mais il y a dans la représentation de ses animaux une espèce

de dureté qui ne se trouve pas dans ceux de son maître. A l'égard de sa pointe, elle n'est ni si nette, ni si délicate.

ŒUVRE

DE JEAN LE DUCQ.

1-8. DIFFÉRENS CHIENS.

Suite de huit estampes.

Largeur: 6 pouces, 1 à 7 lignes. Hauteur: 5 pouces.

1. *Titre.*

1) On y voit sur la droite un morceau d'architecture qui s'étend jusqu'au milieu de l'estampe, et dont la partie supérieure est ornée d'un bas-relief où sont représentés trois chiens, sur l'un desquels est monté un enfant soutenu par un autre qui est debout près de lui. Sur la partie inférieure est écrit: IOH. LE DUCQ *Fecit* 1661. La gauche de l'estampe offre la vue d'un pays montueux, avec une rivière qui forme une petite cascade, et dont le bord à gauche, assez élevé, est surmonté d'arbres. En haut, dans le coin à gauche, est marqué le numéro 1.

2. *Le chien en repos.*

2) Un chien de l'espèce de ceux qu'on appelle *courants*, couché sur le côté gauche de l'estampe, vers lequel son corps est dirigé, tandis que sa tête retournée et baissée est vue de face. A une petite distance, de ce même côté, est debout un pareil chien vu presque par derrière, ayant son corps dirigé un peu vers la droite, et sa tête retournée vers la gauche. Dans le fond à droite on voit un homme avec un bâton sur l'épaule, marchant à côté d'un autre qui est à cheval, dirigeant ses pas vers la droite en avant. En haut, dans le coin à gauche, est écrit: *J. le Ducq fe.* 1661; et dans celui à droite est le chiffre 2.

3. *Le chien et la chienne.*

3) Un chien flairant une chienne; celle-ci dirigée vers la droite, a la tête retournée et vue de face; l'autre, dirigé vers la gauche, passe sa tête, en se baissant, entre les deux jambes de derrière de la chienne qui lève un peu la droite. Dans le lointain à gauche on apperçoit, au milieu de plusieurs arbres, une église avec un clocher qui se termine en pointe. Sur la droite, dans un

moindre éloignement, est une chaumière devant laquelle s'élève un grand arbre entouré d'arbrisseaux. On lit au haut de la gauche : *J. LeDucq fe.* et l'année 1661 écrite à rebours ; à droite est marqué le chiffre 3.

4. *La chienne et son petit.*

4) La chienne est couchée sur son flanc, les pieds vers la gauche, et la tète vers le fond de l'estampe. Son petit, couché sur le ventre, la tette. Le fond de ce morceau représente un paysage où il y a, sur la droite, des rochers escarpés, garnis de quelques arbrisseaux, et à gauche, un lointain terminé par quelques montagnes. Au haut de la gauche est écrit : *J. le Ducq fe.* 1661, et à droite est le chiffre 4.

5. *La viande disputée.*

5) Deux mâtins se disputant un morceau de viande qu'ils s'efforcent de s'arracher l'un à l'autre. Celui de la gauche, dont le corps est vu de face, a la tête retournée vers son adversaire qui est à droite et vu de trois quarts. Ils tirent avec violence un morceau de viande dont ils ont chacun un bout dans la gueule. On voit dans le fond à droite,

sur un terrain élevé, un verger entouré d'une haie. Au haut de la gauche est écrit: *J. le Ducq fe.* 1661, et à droite est le numéro 5.

6. *Les chiens envieux.*

6) Un chien enviant à un autre une poule qu'il est prêt à dévorer. Le premier, placé à la gauche de l'estampe et vu de trois quarts, retourne sa tête vers l'autre qui est presque au milieu de l'estampe, gardant une poule ou autre volaille déplumée, couchée devant lui. Leurs gueules ouvertes et leurs nez ridés expriment à merveille le murmure envieux de l'un et de l'autre, et la queue élevée du premier marque en particulier, d'une manière distincte, le désir qu'il a de la volaille, aussi bien que le dos courbé, la queue rétrécie et la tête baissée de l'autre montrent la crainte qu'il a de perdre sa proie. On voit dans le fond à gauche une partie d'une petite maison avec une fenêtre, et à droite sont quelques bouquets d'arbres. Le nom *J. Le Ducq fe.*, l'année 1661 et le chiffre 6 sont marqués au haut de la droite.

7. *Les chiens qui se mordent.*

7) Cette estampe, en vérifiant le proverbe italien : *Fra due litiganti il terzo gode*, semble représenter la seconde partie de l'histoire des deux chiens de la pièce précédente. Des murmures ils en viennent à la guerre ouverte, et tandis qu'ils se mordent, un tiers leur happe le morceau pour lequel ils se battent. Les deux chiens occupent la droite de l'estampe, l'un d'eux, tout-à-fait renversé sur le dos, se défend avec ses jambes tendues contre l'autre qui a ses deux pattes de devant posées sur lui. De ce même côté, à une petite distance, on voit un troisième chien, emportant la poule disputée dans sa gueule, et s'enfuyant vers le fond, regardant derrière lui vers les deux combattans. Le fond présente la vue de quelques bâtimens ruinés dont un est au haut d'une colline, au bas de laquelle coule une rivière. On lit au haut de la droite : *J. Le Ducq fe.* 1661. et le numéro 7.

8. *Le chien buvant.*

8) On voit sur la droite de cette estampe, devant une roche, un bassin carré sur le

bord duquel est assis un chasseur tenant un fusil de la main droite, et retournant sa tête qui est de face, vers un chien qui, élevé sur ses deux jambes de derrière, et portant celles de devant sur le bassin, y boit. Vers la gauche de l'estampe est étendu un autre chien qui relève la tête, et dirige ses regards vers le spectateur. On lit sur le bassin : *J. L. Ducq fe.* et le Nr. 8. est marqué au haut de la gauche.

9. *Le loup poursuivi.*

Sur la droite de cette estampe un loup se sauve, emportant sur son dos un agneau dont il tient la jambe gauche de devant entre ses dents. Il est poursuivi d'un berger armé d'une pique qu'il tient de la main droite. Le fond à gauche présente une colline avec plusieurs moutons qui pâturent. Au bout de cette colline, presque au milieu de l'estampe, un autre berger debout, avec sa houlette à la main, parle à une femme assise à terre devant lui. Le lointain à droite offre la vue d'une rivière qui coule au bas de hautes montagnes. Cette estampe qui ne porte ni nom ni année, est très rare.

Largeur : 4 pouces, 4 lign. Hauteur : 6 pouces, 7 lign.

16. *Le chien debout devant celui qui dort.*

Au milieu de l'estampe un chien, dont le corps est de profil et dirigé vers la droite, mais dont la tête retournée et vue de face, est debout devant un autre chien qui dort couché sur son côté droit, de façon qu'il montre son ventre. On ne voit pas ses jambes de derrière vu qu'elles sont coupées par le bord droit de l'estampe. Sur le devant à gauche un tronc d'arbre sec est étendu à terre. On lit au dessus: *J. Le Ducq f.*

Largeur: 5 pouces, 7 lign. Hauteur: 4 pouces, 9 lign.

Cette estampe qui est extrêmement rare, paroît être la première que *Le Ducq* a gravée. On y remarque moins de pratique dans la conduite de la pointe que dans les autres pièces que nous avons de ce maître. Du reste il y règne le même esprit et la même vérité *).

---

*) L'auteur de cet ouvrage a gravé de cette estampe une copie que l'on a trouvée exacte, mais qui est facile de reconnoître en ce que son nom y est marqué en toutes lettres au haut de la gauche. Voyez la note page 57. à l'article de Nr. 17. de *Paul Potter.*

TABLE

DES ESTAMPES GRAVÉES

PAR JEAN LE DUCQ.

Nro de l'oeuvre.

8. Chien (le) buvant.
10. Chien (le) debout devant celui qui dort.
3. Chien (le) et la chienne.
4. Chienne (la) et son petit.
1–8 Chiens (différens) suite de huit estampes.
*6. Chiens (les) envieux.
7. Chiens (les) qui se mordent.
9. Loup (le) poursuivi.
1. Titre de la suite de différens chiens.
5. Viande (la) disputée.

ADRIEN
VAN DE VELDE.

Adrien van de Velde fut un de ces génies qui se manifestent de bonne heure, et se développent avec une rapidité qui ne connoît point d'obstacles. Dès son enfance, toujours le charbon à la main, *van Velde* barbouilla, de la cave au grenier, les murailles de la maison : mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que sa passion à tracer toujours les mêmes objets, montroit, à n'en pas douter, le genre dans lequel il excelleroit. Il dessinoit avec goût, et par préférence des chèvres, des moutons et des vaches. *Wynants* en fut étonné ; il le prit dans son école, bien sûr de son succès. De si rares dispositions ne sont guère trompeuses. La femme de *Wynants* fut encore plus hardie dans ses conjectures ; en voyant tous les dessins de *van Velde*, elle dit à son mari : *vous croyez avoir un écolier, ce sera votre maître*. La suite a vérifié sa prédiction. D'après les conseils de son maître, *van*

Velde s'appliqua sans relâche à l'étude de la nature. Ses progrès furent des plus rapides, comme on en peut juger par les estampes Nros. 17, 18, 19, 20 et 21 qu'il fit à peine âgé de quatorze ans. Aidé par son rare génie, il devint bientôt un excellent peintre de paysages et d'animaux. Son assiduité et la facilité avec laquelle il travailloit, faisoient espérer qu'il enrichiroit un jour tous les cabinets des superbes productions de son pinceau, lorsqu'une mort prématurée l'enleva le 21. janvier 1672, à peine âgé de 33 ans.

Le nombre des estampes que *van Velde* a gravées, ne nous est pas exactement connu: mais en combinant les notices qu'on en trouve dans les catalogues de vente hollandois, on ne les fait pas monter au delà de vingt deux pièces. Nous n'en avons jamais pu voir que vingt et une, lesquelles ont été gravées en trois différentes années, et où l'on reconnoît aussi trois manières différentes.

Les numéros 17, 18, 19, 20, et 21 sont exécutés d'une pointe fine et un peu mai-

gré; les hachures sont très serrées, l'herbe dans le paysage est griffonnée, et le feuillé des arbres est négligé et sans goût. Ces cinq estampes qu'*Adrien*, comme nous l'avons marqué plus haut, a gravées à l'âge de quatorze ans, portent l'année 1653.

Les numéros 1 à 10 ont été gravés entre les années 1657 et 1659, lorsque notre artiste avoit dix-huit à vingt ans. Nous voyons par ces morceaux, que *van Velde* avoit déja atteint une grande supériorité. On ne voit rien à mettre au dessus pour la correction du dessin, la vérité des caractères des animaux, leurs attitudes, la justesse des muscles et la perfection soignée du plus petit détail. La pointe décèle la fermeté d'un maître exercé, elle est plus libre que dans les pièces de l'an 1653, et les traits moins serrés sont plus expressifs.

Les numéros 11 à 16 enfin portent l'année 1670. *Adrien* les avoit gravés deux ans avant sa mort, lorsqu'il étoit dans sa plus grande force. Le dessin y est admirable, les hachures sont encore plus lar-

ges, et chaque trait porte caractère, les terrains et les herbes sont faits d'une pointe nourrie, à peu de frais et d'un goût excellent.

ŒUVRE
D'ADRIEN VAN DE VELDE.

1—12. DIFFÉRENS ANIMAUX.

Suite de dix estampes.

Largeur: 4 pouces, 11 lignes. Hauteur: 4 pouces.

1. *Le vacher et le taureau.*

1) Ce morceau représente un taureau vu de profil et tourné vers la droite de l'estampe. Un vacher debout, montrant le dos, sonne d'un petit cor qu'il tient de la main gauche, et s'appuye du bras droit tendu sur la croupe du taureau, tenant la longe du licou dont cet animal est bridé. Le fond offre un paysage avec un lointain où l'on apperçoit quelques vaches dans un pré. On lit au haut de la gauche: *A. V. V. f.* 1659, et vers la droite: *Just. Danckerts exc.*

2. *La vache couchée.*

2) Une vache couchée sur le gazon. Elle

est vue de face, a les cornes très courtes, et semble ruminer. On apperçoit dans le fond à droite, une autre vache vue de profil et tournée vers la gauche, ainsi que deux moutons qui broutent. Derrière ces trois animaux s'élève une petite colline surmontée de quelques arbres. Il y a sur le devant à droite une plante à grandes feuilles, et vers la gauche est écrit sur une pierre brute: *Adrien van de Velde f.* 1657.

3. *Les trois boeufs.*

3) Un boeuf vu de profil et tourné vers la gauche de l'estampe. A une petite distance, sur la gauche, un autre boeuf, vu par le dos, se repose sur le gazon. Plus loin encore, à droite, est un troisième boeuf broutant. Au bas de ses jambes de devant on apperçoit un mouton; plusieurs autres boeufs ou vaches sont au pâturage dans le plus grand éloignement, vers le milieu de l'estampe. On lit au bas de la gauche, près d'un bâton: *A. V. Velde f.*

4. *Les deux vaches et le mouton.*

4) Une vache à grand pis rempli, vue tout-à-fait de profil, et dirigé vers la gauche

de l'estampe. Son attitude est tranquille, et elle a l'air de ruminer. Dans le lointain à gauche, une autre vache se repose sur le gazon; celle-ci est dirigée un peu vers la gauche, ayant la tête de face. Près de ses jambes de derrière est couché un mouton vu par le dos. Vers le bas de la droite, près d'un bâton, on lit: *A. V. V. f.*

5. *Les trois vaches.*

5) Une vache marchant vers la droite du fond. Son corps est de profil, et sa tête retournée se présente de trois quarts. Dans le fond à droite, au pied d'un arbre sec, et qui a peu de branches, on apperçoit deux autres vaches dont une baisse la tête pour brouter. L'une et l'autre est vue de profil, et dirigée vers la gauche de l'estampe. Les lettres *A. V. V. f.* se voient au haut de la gauche.

6. *Le boeuf dans l'eau.*

6) Un boeuf vu de trois quarts, dirigé vers le devant de l'estampe, en tirant vers la gauche. Il est dans un ruisseau dont l'eau basse surmonte à peine la corne de ses pieds. Dans le fond, sur la gauche de l'es-

tampe, on apperçoit un boeuf debout, dirigé vers le fond, et près de lui un autre qui se repose. Un peu plus loin encore se voient deux moutons. La marque *A.V.V.f.* est écrite au haut de la gauche de l'estampe.

7. *Le cheval.*

7) Un cheval broutant, vu de profil et dirigé vers la droite de l'estampe. Dans le milieu du fond un autre cheval est vu de trois quarts et tourné un peu vers la gauche. On apperçoit un mouton à ses pieds. Deux autres, dont un tourne le dos, sont sur la même ligne, à la gauche de l'estampe. Plus loin encore on remarque, au milieu, un hameau entouré d'arbres, et plusieurs moutons dispersés dans un pré. On lit au bas de la gauche les lettres: *A.V.V.f.*

8. *Le veau.*

8) Ce morceau représente un grand veau broutant, vu tout-à-fait de profil, et tourné vers la gauche de l'estampe. A une petite distance, vers la droite, on remarque un tronc d'arbre renversé, à la coupure duquel on lit en lettres retournées: *A.V. Velde f.* 1659. On apperçoit deux vaches

et trois moutons dans le lointain, au milieu de la planche.

9. *Les chiens.*

9) Deux mâtins qui se battent. L'un d'eux, qui a le dessus, a ses deux jambes de devant posées sur l'autre qui, renversé à terre, retourne la tête, la gueule ouverte, pour mordre son adversaire. Dans le fond à gauche deux autres chiens rongent une carcasse. Plus loin encore on apperçoit un chien courant vers la gauche de l'estampe. Au haut de la gauche est écrit: *A. V. Velde f.* 1657.

10. *Les chèvres.*

10) On voit sur la gauche de ce morceau une chèvre qui se repose. Sa tête est de face, et son corps est de trois quarts et dirigé un peu vers le devant. Un chevreau vu pareillement de trois quarts, mais tourné vers la droite, est couché derrière elle. Ils sont l'un et l'autre au bas d'une petite élévation de terre; au haut de laquelle, à la droite de l'estampe, une brouette est renversée. Sur la gauche s'élève une espèce d'étable qu'on ne voit qu'en

partie. Le nom *A. V. Velde f.* est écrit au haut de la droite.

11. *La vache et les deux moutons au pied d'un arbre.*

Une grande vache broutant, vue de profil et dirigée vers la droite de l'estampe. De ce même côté, à une petite distance, on remarque deux moutons dont l'un, vu de face, se repose, et l'autre, vu presque par derrière et tourné vers le fond, est debout. On lit au milieu du bas: 1670. A. V. V. F. Ce morceau, un des principaux de l'oeuvre de *van Velde*, est un véritable chef-d'oeuvre. La vérité des caractères, la beauté des formes, la correction du dessin, le mouvement des muscles, le goût de la pointe, le clair obscur, tout y est d'une perfection inimitable.

Largeur: 6 pouces, 3 lign. Hauteur: 4 pouces, 6 lign.

12. *Le boeuf pie et les trois moutons.*

Ce morceau qui est de la même beauté que le précédent, représente un boeuf pie qui broute. Il est vu de trois quarts, et tourné un peu vers la gauche. Derrière lui, vers la droite de l'estampe, se voient deux

moutons qui se reposent. L'un est vu presque de profil, et dirigé un peu vers le devant de la droite, l'autre vu par derrière, est tourné vers le fond de ce même côté. A une petite distance on apperçoit des buissons qui s'étendent sur toute la largeur de la planche, en fuyant vers le côté gauche où l'on remarque un troisième mouton debout, tournant le dos, et dirigé un peu vers la droite. On lit au bas de la gauche : A. V. V. F. et au dessous : 1670.

Largeur : 5 pouces, 11 lign. Hauteur : 4 pouce, 10 lign.

13. *Les deux vaches au pied d'un arbre.*

Ce superbe morceau représente deux vaches dans un pré, au pied d'un arbre qui s'élève au milieu de l'estampe. L'une debout, est vue de profil et dirigée vers la gauche, l'autre de face, est couchée derrière elle, vers la droite d'où vient le jour. Le terrain gazonné où ces deux animaux se trouvent, est le bord d'une rivière que l'on apperçoit en partie sur la droite de l'estampe, et au delà de laquelle s'élèvent quelques petits arbres. Au bas de la gauche est marqué : A. V. V. F. Ce morceau exécuté dans le même goût que les deux précé-

dens, paroît avoir été gravé dans la même année.

Largeur: 5 pouces, 9 lign. Hauteur: 4 pouce, 7 lign.

14. *La brébis.*

Ce morceau est gravé dans la même année que les trois pièces précédentes, et avec le même esprit, mais il les surpasse encore par la délicatesse de la pointe. Il représente une brébis allaitant un agnelet. Elle est vue presque par derrière, dirigée un peu vers la gauche, et retournant sa tête baissée vers l'agnelet qui tette. Un autre agneau se repose dans le fond à gauche, près d'une plante qui s'élève derrière lui. On lit au bas de la droite: A. V. V. F. 1670.

Largeur: 3 pouces, 6 lign. Hauteur: 2 pouces, 6 lign.

15. *Les deux moutons.*

On voit sur la droite de ce morceau un mouton couché, montrant le dos et tournant la tête vers un autre qui se repose à une petite distance sur la gauche de l'estampe. Le corps de celui-ci est vu de trois quarts et dirigé un peu vers le devant. Sa tête est vue de face, et l'on y apperçoit deux petites cornes. Dans le fond à gauche s'é-

lève, un arbrisseau semblable à un églantier. On lit au bas vers la gauche : A. V. V. F. 1670.

16. *La chèvre.*

Sur la gauche se repose une chèvre vue de profil et dirigée vers la droite ; derrière elle s'élève une plante à larges feuilles. Vers le fond à droite, un agnelet debout dirigé vers la gauche, se grate le dos avec les dents. Les lettres A. V. V. sont marquées au bas de la gauche.

Largeur : 3 pouces, 7 lign. Hauteur : 2 pouces, 6 lign.

Ces six morceaux vont ordinairement ensemble, comme formant une suite. Ils sont très rares, particulièrement ce dernier qui l'est au plus haut degré.

17. *Le berger et la bergère avec leur troupeau.*

On voit sur le devant de ce morceau, à gauche, un berger qui dort. Il est vu par le dos et couché à terre sur son côté gauche. A une petite distance, un peu plus vers le fond, une bergère est assise sur un panier renversé. Elle est vue presque par le dos, et dirigée vers la droite de l'estampe ; elle caresse de ses deux mains un chien qui est devant elle, ayant ses deux pattes de de-

vant posées sur les genoux de la femme. Derrière elle un arbre sec s'élève jusqu'au haut de la planche. Vers la droite de l'estampe est un groupe composé d'une vache, de trois moutons et de deux chèvres. La vache est debout, vue de profil et dirigée vers la gauche. A ses pieds se reposent deux moutons dont un a la tête appuyée sur le dos de l'autre. Une chèvre vue presque par derrière, est debout devant la vache. Dans un creux, à une petite distance, paroissent un troisième mouton et une autre chèvre. On lit au haut de la gauche : *Adryaen. Vande, Velde, fe, et, Ex*, 1653. Ce morceau est très rare.

Largeur : 9 pouces, 11 lign. Hauteur : 7 pouces, 5 lign.

18. *La porte du bourg.*

Ce morceau représente la place d'un bourg dont on voit la porte au milieu de l'estampe. En deça de cette porte on remarque un paysan qui rentre, marchant à côté d'un âne chargé d'un panier. Il est accompagné d'une femme montée sur un autre âne que suit un jeune garçon à pied. Deux moutons précèdent les ânes. On apperçoit sur la gauche de l'estampe quatre

paysans assis sur deux bancs, près d'une grande table placée à la porte d'un cabaret. Leurs gestes font voir qu'ils saluent les arrivans et leur parlent. On lit au haut de la gauche : *A. V. Velde f.* 1653. Le chiffre 3 est à rebours.

Hauteur et largeur: 4 pouces, 6 lignes.

19. *Halte des chasseurs.*

Cette estampe qui sert de pendant à la précédente, est de la même grandeur. Sur la gauche, près de trois colonnes supportant un architrave ruiné, un chasseur à cheval et vu par le dos, reçoit de la main gauche quelque chose qui lui est présentée par un homme qui est debout près d'une des trois colonnes, et qui paroît être un cabaretier. Un autre chasseur debout, entre le cheval du premier et le sien, boit dans une coupe qu'il tient de ses deux mains, ayant son fusil appuyé contre son épaule gauche. Un garçon chasseur vu par le dos, ayant son fusil et un cor de chasse attachés sur le dos, est debout à côté du deuxième cheval, et tient quatre grands levriers en lesse. Dans un creux, à une petite distance, deux figures dirigent leurs

pas vers le fond à droite, sur un chemin qui conduit à un bâtiment, près duquel on apperçoit à demi un homme à cheval, et un paysan marchant à côté de lui. On lit au haut de la gauche: *A. V. Velde f.* 1653.

20. *Le paysan et la paysanne.*

Sur la gauche un paysan vêtu d'une camisole et couvert d'un bonnet, s'appuye sur un bâton qu'il tient de ses deux mains; il est vu de profil et dirigé vers une femme qui passe à côté de lui. Celle-ci vue de face et dirigée vers la droite du devant, porte un panier à son bras gauche; elle est accompagnée d'un chien qui marche à côté d'elle. On voit dans le fond à gauche une chaumière près d'un grand arbre sec, et au milieu, entre le paysan et la femme, sont deux moutons dont un est vu par le dos. Ce morceau est extrêmement rare. Il ne porte point de date, mais il n'y a presque pas de doute qu'il ne soit de l'année 1653, vu qu'il est gravé exactement dans le même goût que le Nr. 17.

Hauteur: 4 pouces, 7 lign. Largeur: 4 pouces, 5 lign. *).

*) L'auteur de cet ouvrage a gravé une copie de cette estampe ainsi que de la suivante. Ces copies ont été trou-

21. *Le paysan à cheval.*

Presque au milieu de ce morceau un paysan à cheval, enveloppé d'un large manteau et couvert d'un grand chapeau rond, se dirige vers le devant de la gauche. Un autre paysan, ayant sur son épaule un bâton qu'il tient de la main gauche, et retournant sa tête vers la droite, le suit à pied. A une petite distance, derrière celui-ci, marchent un mulet chargé, un boeuf bridé et un homme portant un bâton de ses deux mains. Ces deux hommes et les animaux étant au delà du terrain élevé où se trouve le paysan monté à cheval, on ne voit les jambes ni des uns ni des autres. On apperçoit dans le fond à droite un berger avec son troupeau, passant devant une chaumière entourée d'arbres. Sur le devant de ce côté est le reste d'une espèce de barrière brisée. Au haut de la droite est écrit: *A. V. Velde f.* 1653. Ce morceau est le plus rare de l'oeuvre.

Largeur: 7 pouces, 4 lign. Hauteur: 6 pouces, 4 lign.

---

vées exactes, mais il est facile de les reconnoître en ce que son nom y est marqué en toutes lettres au haut de la droite. Voyez la note page 57. à l'article Nr. 17. de *Paul Potter*.

TABLE
DES ESTAMPES GRAVÉES PAR ADRIEN VAN DE VELDE.

Nro. de l'oeuvre.

1–10. Animaux (différens) Suite de dix estampes.
17. Berger (le) et la bergère avec leur troupeau.
6. Boeuf (le) dans l'eau.
12. Boeuf (le) pie et les trois moutons.
3. Boeufs (les trois)
14. Brébis (la)
7. Cheval (le)
16. Chèvre (la)
10. Chèvres (les)
9. Chiens (les)
19. Halte des chasseurs.
15. Moutons (les deux)
21. Paysan (le) à cheval.
20. Paysan (le) et la paysanne.
18. Porte (la) du bourg.
2. Vache (la) couchée.
11. Vache (la) et les deux moutons au pied d'un arbre
1. Vacher (le) et le taureau.
13. Vaches (les deux) au pied d'un arbre.
4. Vaches (les deux) et le mouton.
5. Vaches (les trois)
8. Veau (le)

J. VAN DER MEER
LE JEUNE.

ŒUVRE

DE JEAN VAN DER MEER

LE JEUNE.

Cet excellent artiste s'est appliqué particulièrement à peindre des moutons, genre dans lequel il a surpassé *Berchem* et tous les autres peintres hollandois. Il n'a gravé que deux estampes qui sont très rares.

1. *La brébis couchée.*

Une brébis couchée sur la gauche de l'estampe, vue presque de face, ayant la tête baissée, et les yeux presque fermées. Elle est accompagnée de deux agneaux couchés à sa gauche, dont l'un est vu pareillement de face, retournant sa tête vers la droite, et ayant sa jambe gauche de devant tendue en avant; l'autre couché derrière celui-ci, est vu de profil et tourné vers la

gauche. Au bas du côté gauche est écrit: *J. v. der meer de jonge f.* 1685.

Largeur: 4 pouces, 8 lign. Hauteur: 3 pouces, 9 lign.

On rencontre quelques fois des contre-épreuves de cette estampe qui ont la force et la netteté d'une véritable épreuve, et que l'on ne reconnoît qu'en ce que l'écriture y est à rebours.

2. *La brébis debout.*

Dans le milieu de cette estampe est une brébis debout, ayant le corps dirigé vers la droite, et la tête retournée vers la gauche. Elle est accompagnée de deux agneaux dont l'un vu par le dos, tete, l'autre vu presque de face, est couché derrière sa mère. Sur la droite de l'estampe sont couchés deux moutons dont l'un est vu par le dos, l'autre, en avant de celui-ci, vers le fond, est de profil et dirigé vers la droite. Tous ces animaux se trouvent dans un paysage où l'on distingue, à gauche, deux grands arbres plantés l'un devant l'autre. Au bas de la gauche est écrit à rebours: *J v der meer de jonge. f.* 1685.

Ce morceau est extrêmement rare. Les animaux et le paysage y sont gravés d'un

goût et d'une légèreté également admirables. On doit seulement regretter que l'eau-forte ait un peu trop mordu, et qu'elle ait fait des taches trop noires dans les ombres fortes, telles que celles sur le front et sur le bas-ventre de la brébis.

Largeur: 7 pouces, 2 lign. Hauteur: 6 pouces, 1 lign.

HERMAN SAFT-LEVEN.

H... *man Zachtleven* ou *Zaftleeven*, mais appellé proprement *Saft-leven*, naquit à Rotterdam en 1609. Les particularités de sa vie sont absolument inconnues: tout ce qu'on en sait, c'est qu'il vécut long-tems à Utrecht. On ignore aussi l'année de sa mort, que d'*Argenville* fixe en 1685, sans nous donner sur cela d'autre autorité que la sienne.

Nous ne saurions déterminer au juste le nombre des estampes que cet artiste a gravées: suivant les renseignemens que fournissent les divers catalogues de vente hollandois, elles montent à plus de trente pièces. Celles que possède la bibliothèque de la cour imp. et royale, y compris aussi celles que nous avons eu occasion de voir dans d'autres collections, sont au nombre de trente cinq dont nous donnons ici la description.

Les estampes de *Saft-leven* ont été gravées entre les années 1640 et 1669, comme nous l'apprenons par les dates qu'elles

portent presque toutes. Jugeant par là, que cet artiste n'a commencé à graver qu'à l'âge de trente et un ans, on conçoit aisément pourquoi toutes ses estampes sont d'un mérite presque égal; on n'y trouve ni l'inexpérience du jeune homme, ni la décadence du vieillard. Parmi ces pièces il n'y en a qu'une seule [Nr. 32] dont la pointe peu exercée et très différente de celle des autres, démontre clairement qu'elle est des commencemens de *Saft-leven*, si même peut-être elle n'est son premier essai.

Il arrive presque communément, que les artistes, en avançant en âge, aiment à mettre du fini dans leurs ouvrages, mais ce qui est rare, c'est que *Saft-leven* à l'âge de 58 ans, où la vue commence déja ordinairement à baisser, ait pu produire des estampes dont les détails sont d'une telle finesse, qu'on a de la peine à les démêler, même avec la vue la plus perçante, sans le secours d'une loupe. Telles sont les pièces 18, 19, 20 et 21, qui portent seules la date de 1667.

Cet artiste ne s'est pas contenté de nous donner les belles productions de sa pointe, telles que la première opération de l'eau-

forte les a rendues ; il les a presque toujours retravaillées jusqu'au point d'y répandre un très bel effet de clair-obscur ; quelque vaste que soit l'étendue de ses superbes lointains, il y a soigné les gradations des plans avec la plus grande exactitude. Dans le cas, où le détail ne lui permettoit pas d'épargner les parties claires, en les garantissant contre l'eau-forte par le moyen du vernis, il faisoit mordre foiblement toute la planche, et la soumettoit une seconde fois à cet acide, après y avoir repassé de sa pointe, les ombres fortes et ce qu'on appelle les coups. Du reste il seroit difficile de suivre et d'analyser la marche de son procédé, puisqu'il n'a eu aucune manière fixe, et qu'à cet égard, il a gravé en véritable peintre. Peu difficile dans le choix des moyens, il saisissoit indifféremment tous ceux dont il pouvoit attendre le succès désiré. Il n'a cherché que la vérité, il l'a rarement manquée, et l'a toujours rendue avec goût.

Ce qu'il y a de particulier dans quelques unes de ses estampes, c'est qu'il les a ornées de ciels bien soignés quoique faits à l'eau-forte. De tels ciels se trouvent

rarement dans les planches faites par des peintres, parce que ceux-ci n'ont ordinairement ni la patience, ni la pratique requises pour vaincre les difficultés que l'eau-forte oppose à un traitement aussi délicat.

ŒUVRE
D'HERMAN SAFT-LEVEN.

1. *Portrait d'Herman Saft-leven.*

Herman Saft-leven est représenté à mi-corps et de face, ayant une petite calotte sur la tête; ses oreilles sont couvertes de deux grands toupets de cheveux frisés. Il porte de petites moustaches, et une petite barbe au dessous de la lèvre inférieure. Il tient un petit rouleau dans la main droite qu'il a sortie de dessous un large manteau dont il est enveloppé, et qui est garni, au haut, d'un rebord de couleur noire. Dans la marge du bas est écrit en lettres capitales: HERMAN SAFTLEVEN, et plus bas, vers la gauche: *D. Saftleven pinx.* 1660. Cette date nous apprend qu'Herman Saft-leven avoit alors l'âge de cinquante un ans.

Hauteur: 5 pouces, sans la marge qui a 11 lignes. Largeur: 4 pouces, 2 lignes.

2-10. DIFFÉRENTES FIGURES D'HOMMES ET DE FEMMES.

Suite de neuf estampes marquées de l'année 1647 et du chiffre de l'artiste.

Hauteur : 1 pouce, 10 lign. Largeur : 1 pouce, 4 lign.

2. *Le mercier.*

1) Un mercier vu de profil, dirigeant ses pas vers la droite, et portant devant lui un panier avec de la mercerie. Dans la marge du bas est écrit : *Bedrieger*, c'est-à-dire : *Trompeur.*

3. *Vieillard lisant dans un livre.*

2) Il est debout, vu de profil et dirigé vers la droite. Il porte une barbe longue, a la tête couverte d'un chapeau rond, et le corps d'un manteau court. *Waerheyt*, c'est-à-dire : *Vérité.*

4. *Jocrisse.*

3) Un paysan assis, vu de profil et dirigé vers la gauche ; il semble compter des grains qu'il laisse tomber dans un pot placé sur ses genoux. *Gorttentelder*, c'est-à-dire : *Compteur de gruau, jocrisse etc.*

5. *Le tâte-poule.*

4) Autre paysan vu presque par le dos et dirigé vers la gauche; il est assis sur une butte, et a sur ses genoux une poule qu'il tâte. *Hennetaster*, c'est-à-dire: *un Jean qui fait tout.*

6. *Le buveur.*

5) Garçon buvant dans une cruche, tandis qu'il laisse écouler un tonneau qui est à droite, et devant lequel il est debout. *Utsvyper* (Uitzuiper) ce qui signifie *valet qui mange ou ruine son maître.*

7. *La charité.*

6) Une paysanne assise, dirigée vers la gauche, et ayant sur ses genoux un petit enfant: *Liefde*, c'est-à-dire: *charité.*

8. *La patience.*

7) Un homme qui pêche à la ligne. Il est assis sur une butte, et dirigé vers la gauche. *Patiencie*, c'est-à-dire: *Patience.*

9. *Le pouilleux.*

8) Il est assis sur une butte, et dirigé vers la droite. Il a ses jambes écartées, et cherche ses poux dans son sein. *Luisse-*

uanger, c'est-à-dire : *homme qui cherche des poux.*

10. *Gueux qui cherche les puces de son chien.*

9) Il est assis à terre et dirigé un peu vers la droite. Il a entre ses jambes écartées un grand chien, à qui il cherche les puces. *Vloyeuanger* (Vloovanger) c'est-à-dire : *qui cherche des puces.*

11. *Le paysan.*

Paysan vu de profil, dirigeant ses pas vers la droite de l'estampe ; il porte sur le dos un petit paquet de ramilles, attaché à un bâton qu'il tient sur l'épaule. Le chiffre de l'artiste est vers le bas de l'estampe, à droite.

Hauteur : 1 pouce, 5 lign. Largeur : 1 pouce, 2 lign.

12-17. DIFFÉRENS PAYSAGES EN LARGEUR.

Suite de six estampes.

Largeur : 4 pouces, 4 à 6 lign. Hauteur : 3 pouces, 1 lign.

12. *Le bâteau.*

1) On voit dans ce morceau un bâteau à un petit mât, sur une large rivière qui occupe le côté gauche et presque toute la

largeur du bas de l'estampe. Ce bâteau est attaché à un palis sur le bord à droite, où sont plusieurs rochers garnis en partie d'arbres. D'autres rochers qui forment le bord opposé de la rivière, s'élèvent vers la gauche dans le lointain, où l'on apperçoit aussi deux autres bâteaux qui font voile vers le devant. Le chiffre de Saft-leven est marqué à gauche, dans le coin du bas de l'estampe.

13. *L'homme monté sur un âne.*

2) Ce morceau qui est très légèrement gravé, représente la vue d'un vaste pays. Sur la droite est une haute montagne dont la partie supérieure se termine en un rocher escarpé et coupé en trois masses; la partie inférieure est en plusieurs endroits garnie d'arbres, et au pied de cette montagne est une ville située à quelque distance d'une rivière, qui s'étend jusqu'au bas de la droite de l'estampe. Sur le devant à gauche, qui est entièrement dans l'ombre, un homme monté sur un âne, passe à côté de plusieurs gros quartiers de rochers. Le chiffre de l'artiste est marqué au bas de l'estampe, vers le milieu.

14. *Le fendeur de bois.*

3) Sur le devant à gauche un homme s'occupe à fendre un des quatre troncs d'arbres qui sont étendus devant lui. Sur le deuxième plan qui est élevé, un groupe de plusieurs grands arbres semble être le commencement d'un bois qui est supposé s'étendre vers la gauche. Dans le fond à droite un chemin creux conduit, en montant, à un rocher escarpé, surmonté de fabriques. Le lointain offre la vue d'un pays plat, terminé par quelques hautes montagnes. Le chiffre et l'année 1646 sont marqués à la droite du bas.

15. *Les ruines.*

4) Sur le deuxième plan de ce morceau est un ancien bâtiment tombé en ruines, placé de biais, et fuyant vers le fond à gauche. Sur le devant à droite, à une petite distance d'un haut mur qui est totalement ombré, un homme est assis à terre, tenant un bâton. Vers le milieu du bas est une pierre, sur laquelle on lit : *H. S. invent. et f.*

16. *Le fanal.*

5) Vue d'une rivière qui s'étend jusque

sur le devant à gauche, où il occupe plus de la moitié de la planche. De trois bâteaux que l'on y apperçoit à différentes distances, l'un est attaché au bord droit, près d'un grand fanal qui s'élève au milieu de l'estampe. Dans le fond de ce côté sont les ruines d'un bâtiment avec une voûte d'une étendue considérable. Sur le devant un homme debout pêche à la ligne. Le côté gauche offre la vue du bord opposé de la rivière, formé par une chaîne de montagnes. Le chiffre de l'artiste et l'année 1640 sont marqués au bas, dans le coin à gauche.

17. *Le pays montueux.*

6) Au milieu de ce morceau s'élève un rocher garni en haut de quelques grands arbres. Un autre rocher très escarpé, est vers le fond, à la droite de l'estampe; il est surmonté d'une maison contigue à une tour ronde dont le toit se termine en pointe. Sur le devant à droite, près d'un tronc d'arbre qui est dans l'ombre, marche un homme portant un paquet sur le dos. Il dirige ses pas vers le rocher du milieu, sur un chemin conduisant par dessus ce

rocher, vers la gauche, dans le lointain, lequel offre la vue d'une colline, au sommet de laquelle on apperçoit une maison, et, dans le plus grand éloignement, une chaîne de hautes montagnes. Les marques du chiffre de l'artiste et d'une année se trouvent au bas, dans le coin à gauche, mais elles sont à rebours et difficiles à lire.

18. *Le paysage à la grande rivière.*

Un vaste pays avec la vue d'une grande rivière qui serpente depuis la droite jusque à la gauche dans le fond de l'estampe. Sur le bord au delà, qui fait le lointain, est une chaîne de hautes montagnes, au bas de l'une desquelles, vers le milieu du morceau, est une ville dont la haute tour carrée se distingue particulièrement. Vis-à-vis, et en deçà de la rivière, sont deux villages dont un est remarquable par un clocher qui se termine en pointe. Sur le côté gauche s'élève un haut rocher, garni au bas de beaucoup d'arbres. Sur le deuxième plan sont de petites collines couvertes de bois, au bas desquelles, sur la gauche de l'estampe, on apperçoit quelques maisons. Sur le devant à droite un homme est assis

au haut d'une colline entièrement ombrée. Le chiffre de l'artiste et l'année 1667 sont marqués à gauche dans la marge du bas.

Largeur : 4 pouces, 6 lign. Hauteur : 3 pouces, 6 lign.

19. *Le laboureur.*

Ce morceau fait le pendant du précédent, et a la même dimension. Sur le devant à droite est la porte d'une haie, près de laquelle un paysan est assis sur une pierre ; deux autres paysans qui parlent ensemble, sont debout à une petite distance ; tout au milieu du bas est une souche. Le deuxième plan représente un champ où un homme laboure. Ce champ va en montant vers la droite du fond où s'élève un grand rocher escarpé, surmonté de fabriques et orné au bas de beaucoup d'arbres au dessus lesquels on apperçoit quelques maisons. Plus loin, derrière ce rocher, est une haute montagne richement couverte de bois au travers duquel on apperçoit quelques maisons. Sur la gauche de l'estampe, au bas du champ, et un moulin près d'un ruisseau traversé par un petit pont, où marche un homme portant un sac de farine sur ses épaules. Derrière le

moulin est une partie d'arbres touffus, qui se joint aux arbres dont le bas du rocher escarpé est garni. Par dessus ces arbres, à la gauche de l'estampe, s'ouvre la vue d'un vaste lointain qui présente une ville située au bord d'une rivière, et au pied d'une grande montagne couverte en partie de bois.

Ces deux estampes sont de véritables chef-d'oeuvres de gravure; la dernière principalement est faite avec un art incomparable. Il n'y a que quelques traits sur le devant, qui soient tracés à l'eau-forte, tout le reste est uniquement gravé à la pointe sèche; malgré cela cette estampe est exécutée avec un goût et une vérité, jointe à une harmonie de clair-obscur, qui sont d'autant plus admirables que la finesse du détail y est portée au plus haut degré. Aussi ces deux estampes sont très rares, particulièrement les belles épreuves, vu que l'ouvrage délicat y doit avoir été bientôt effacé.

20. *Les deux bâteaux.*

Deux bâteaux chargés, vus de face et attachés l'un derrière l'autre, sur une rivière

qui s'étend sur toute la largeur du bas de l'estampe. Ils passent devant un rocher qui est à la droite de l'estampe, et au haut duquel est une baraque. Un peu plus bas est pratiquée une espèce de balcon où l'on voit un homme parlant un batelier qui est debout au milieu du deuxième bâteau. Dans le fond à gauche, sur le bord opposé de la rivière, s'élève une haute montagne couverte de bois, surmontée de fabriques et garnie au bas de quelques maisons. Le lointain représente un pays montueux, le long duquel la rivière continue son cours vers la droite. Dans la marge du bas, à gauche, est le chiffre et l'année 1667.

Hauteur: 4 pouces, 4 lignes. Largeur: 3 pouces 8 lignes.

21. *La maison au bas du rocher.*

Sur la droite de ce morceau qui fait le pendant du précédent, un grand rocher garni de quelques arbres et arbrisseaux, s'élève jusqu'au bord supérieur de la planche; à son pied, au milieu de l'estampe, est une maison entourée de beaucoup d'arbres; vis-à-vis, au delà d'un chemin creux qui va de biais depuis la droite vers le fond à

gauche, un paysan fait marcher devant lui son âne chargé de deux paniers: il passe devant un homme et une femme qui se reposent sur une butte. Le lointain qui se présente sur la gauche, offre la vue d'une large rivière serpentant au milieu d'un pays plat qui, dans l'éloignement, se change en une chaîne de hautes montagnes. Dans la marge du bas est le même chiffre et la même année que dans la pièce précédente.

Ces deux estampes qui approchent, pour la délicatesse du travail, des deux pièces précédentes [Nr. 18 et 19.] sont superbes et très rares.

22-25. LES QUATRE SAISONS.

Suite de quatre estampes.

Largeur: 4 pouces, 11 lignes. Hauteur: 4 pouces, 5 lignes, non compris les marges de 6 lignes.

22. *Le printems.*

1) Vue d'une large rivière dans laquelle plusieurs jeunes gens s'amusent à nager; trois autres, dont un se déshabille, sont sur le bord, à la droite de l'estampe. On voit dans le fond deux fanaux, et vers la

droite, un fort au haut d'un grand rocher escarpé. Dans la marge du bas est écrit :

VER aperit terras, producit in aequora puppes
Allectat juvenes corpora mergere aquis,
H. Saftleven Invent. et sculpsit. Anno 1650.

23. *L'été.*

2) Paysage dans lequel plusieurs paysans sont occupés à moissonner. On voit sur le devant à droite, un jeune garçon parlant à deux moissonneurs qui sont à terre, à l'ombre d'un rocher, et dont l'un boit dans un pot. Au milieu du fond, s'élève un grand rocher escarpé dont la cîme est ornée de plusieurs maisons. Le lointain à droite offre la vue d'une large rivière. Dans la marge du bas est écrit :

Gratior Agricolas AESTAS, dum grana flavescunt
Et cupida messis falce resecta cadit.
H. Saftleven Invent. et sculpsit. Anno 1650.

24. *L'automne.*

3) Paysage montueux. Sur la gauche sont des vignes où l'on vendange ; sur la droite, vers le devant, deux hommes s'occupent à remplir des tonneaux. Au milieu du fond est une maison avec un escalier en dehors,

au dessous duquel on apperçoit un homme pressant le vin dans un grand tonneau. Dans la marge du bas est écrit:

Vitibus AUTUMNUS turgentes detrahit uvas,
Dulcia tum nudo sub pede musta fluunt.
H. Saftleven Invent. et sculpsit. Anno 1650.

25. *L'hiver.*

4) Plusieurs hommes pâtinant sur un canal, le long des murs d'une ville (vraisemblablement Utrecht) qui sont à la gauche de l'estampe. Ces murs sont garnis de deux tours rondes; au toit de la première on apperçoit un colombier. Le lointain à droite offre la vue d'une maison entourée de bois. On lit dans la marge du bas:

Frigida venit HIEMS, glacies cum frenat aquarum
Cursus, et pedibus lubrica praebet iter.
H. Saftleven Invent. et sculpsit. Anno 1650.

26. *Le paysan en repos.*

Sur la droite de cette estampe un paysan vu presque de face, est assis à terre. Il a le corps tourné un peu vers la gauche, et la tête retournée vers la droite. Il a entre ses genoux une grande cruche qu'il tient de ses deux mains. Dans le fond à gauche, un -

laboureur herse un champ. Lui et le cheval qui traîne la herse, dirigent leurs pas vers le fond. Au bas de la droite est le chiffre de *Saftleven* et l'année 1646. On lit dans la marge du bas quatre vers latins qui commencent ainsi: *Terra factus homo terram proscindit arator etc.*

Hauteur : 7 pouces, 9 lignes, non compris la marge qui porte 1 pouce, 7 lignes. Largeur : 6 pouces.

27. *Le bois.*

Ce superbe morceau représente l'entrée d'un bois. Sur la gauche, au bas d'une colline, deux arbres, à côté l'un de l'autre, s'élèvent jusqu'au bord supérieur de la planche. Un sentier qui est au bas de la gauche de l'estampe, se tourne entre ces deux arbres et une butte couverte de broussailles, vers la droite dans le bois. Au milieu du fond, un chasseur faisant signe de son bras droit étendu, parle à un autre qui s'approche de lui, le fusil sur l'épaule. Il y a sur la gauche un petit lointain qui offre la vue d'une rivière, dont les bords sont en partie garnis d'arbres. Tout au bas de la gauche est le monogramme de *H. Saft-leven* et l'année 1644. Cette estampe, d'abord foi-

blement gravée, a été retouchée une seconde fois à l'eau-forte par *H. Saft-leven* même.

Hauteur : 9 pouces, 10 lignes. Largeur : 8 pouces, 3 lignes.

28. *Le grand arbre.*

Ce morceau qui fait le pendant du précédent, est du nombre des plus beaux que nous ayons de *Saft-leven*. Il est très rare. Sur le devant à droite, s'élève un grand arbre qui se penche un peu vers la gauche, et dont le branchage s'étend presque sur toute la partie supérieure de la planche. A quelque distance de cet arbre, presque au milieu de l'estampe, un homme assis sur une butte, et étendant son bras droit, parle à un voyageur qui passe devant lui, sur un chemin qui occupe le devant de la gauche de l'estampe. Un troisième homme appuyé sur un bâton, est debout à côté du premier. Le devant de ce morceau est une hauteur, de laquelle on découvre un superbe lointain qui représente un paysage d'une vaste étendue, entrecoupé par une large rivière dont les bords sont alternativement ornés de collines, de villages et de belles parties

d'arbres. Au bas de la gauche est le chiffre de l'artiste, et l'année 1647.

Hauteur: 9 pouces, 5 lign. Largeur: 8 pouces, 2 lign.

29. *La porte de femmes blanches.*

Ce morceau représente la vue d'une des portes de la ville d'Utrecht qui est nommée *Witte wrouwen-poort*, c'est-à-dire: la porte de femmes blanches. Cette porte forme une grosse tour carrée, bâtie sur un pont de pierre qui traverse un canal et qui communique par un petit pont-levis avec les murs dont une partie se fait voir sur la droite de l'estampe. On apperçoit deux hommes debout sur le pont-levis; un troisième qui porte un bâton sur l'épaule, s'approche de la porte, à la gauche de l'estampe. Près de ce dernier, un jeune garçon à cheval semble descendre dans le canal où un autre guée deux chevaux, sur un desquels il est monté. Au milieu de la marge du bas est écrit: *De Witte wrouwen-poort*, à gauche, le monogramme de l'artiste, et à droite: A° 1646.

Hauteur: 10 pouces, 3 lignes, y compris la marge de 10 lignes. Largeur: 8 pouces, 7 lignes.

30. *Le porcher.*

Superbe paysage représentant une chaîne de plusieurs montagnes à pentes douces qui fuient à droite dans le lointain, où l'on voit la moitié du soleil qui se lève. Sur le devant, au milieu de l'estampe, un homme, un bâton à la main et un paquet sur le dos, fait marcher devant lui quatre cochons qui dirigent leurs pas vers la gauche. Sur le deuxième plan sont deux hommes chargés chacun d'une hotte; l'un marche vers la droite, l'autre vers la gauche du fond, où un paysan conduit un cheval de somme, en se dirigeant vers la droite. Un chariot attelé de deux chevaux paroît sur le troisième plan, au milieu de l'estampe. Les différens plans de ce paysage sont entrecoupés de grandes parties d'arbres, par dessus lesquels se font remarquer des fabriques dispersées çà et là. Le chiffre et l'année 1649 sont marqués au bas de l'estampe, vers la gauche.

Largeur: 9 pouces, 11 lignes. Hauteur: 8 pouces.

31. *Vue de Nieuwenrode.*

Vue du village de Nieuwenrode sur la rivière de Vecht à Utrecht. La rivière s'é-

tend sur toute la largeur du devant de l'estampe. On y voit, vers la droite, un petit bâteau avec deux hommes. Près du bord est un bâtiment à différens corps de logis, orné d'une tour qui s'élève au milieu de l'estampe. Le fond à droite présente une rue du village, bordée d'arbres des deux côtés. Sur le bord de la rivière marche un jeune enfant près de sa mère, et à quelque distance de ces deux figures sont deux hommes dont un pêche à la ligne. Le chiffre de *Saft-leven* et l'année 1653 sont marqués dans l'eau, au bas de la droite.

Largeur: 10 pouces, 6 lign. Hauteur: 5 pouces, 9 lign.

32. *Le chemin par dessus la montagne.*

Au milieu du devant un paysan avec une hotte sur son dos, et assis à terre près d'un arbre rabougri, parle, en élevant sa main droite, à un homme vu par le dos, qui passe devant lui, sur un chemin qui conduit vers la gauche du fond, à une montagne garnie au haut de beaucoup d'arbres. Sur le même chemin, à la moitié de la montagne, marchent à côté l'un de l'autre, deux autres hommes qui portent chacun un paquet sur le dos; deux autres figures encore

se voient au sommet. Cette montagne est baignée à droite par une petite rivière qui s'étend en largeur jusqu'au bord droit de l'estampe, et qui vers le fond est traversée par un petit pont de bois sur lequel marche un homme. La partie du bord opposé de l'eau est garnie de plusieurs arbres rangés en largeur. Au delà du pont, le lointain présente un vaste pays dont la vue se perd dans le plus grand éloignement, et qui est terminé à droite par une immense montagne. Le chiffre de l'artiste, écrit à rebours, est au milieu du bas de l'estampe.

Largeur: 10 pouces, 8 lign. Hauteur : 7 pouces, 8 lign.

33. *Les éléphans.*

Sur le côté droit de cette estampe est un éléphant debout, vu presque de face et dirigé un peu vers la droite. Un autre, vu de profil et tourné du même côté, est debout dans le fond à gauche. Le lointain offre la vue d'un vaste désert. Il y a sur le devant à gauche, une plante à larges feuilles, et à droite, un chardon. Le chiffre de l'artiste et l'année 1646 sont marqués au milieu du bas de l'estampe.

Largeur: 16 pouces, 3 lign. Hauteur: 13 pouces, 5 lign.

34. *La femme trayant la vache.*

Ce morceau représente un village richement orné de grands arbres qui fuient à droite dans le lointain. Sur le devant à droite, une femme trait une vache vue presque par derrière, et dirigée vers la gauche. A une petite distance une autre vache est couchée, et une troisième, près d'elle, semble mugir. Entre le village et ce groupe de vaches, est un pré coupé dans sa largeur par un chemin qui conduit de la droite à la gauche, vers une barrière pratiquée devant une maison. Dans la marge du bas, à droite, est écrit: *Saft-Leven f.* Dans les épreuves postérieures le devant à gauche est fort chargé de tailles de burin.

Largeur: 7 pouces. Hauteur: 5 pouces, 5 lignes, y compris la marge de 6 pouces.

35. *Vue de la ville d'Utrecht; en trois feuilles.*

Trois feuilles destinées à être collées en largeur, et faisant un grand morceau qui représente la vue de la ville d'Utrecht. Le devant, depuis le milieu jusqu'à la droite, est orné de différentes figures. Au milieu,

un dessinateur, vu par le dos et assis, dessine la vue de la ville sur une planche qu'il tient sur ses genoux, et à laquelle un bâton sert d'appui. Un chasseur accompagné de trois levriers, est debout à côté, et regarde. Les autres figures sont un homme parlant à une femme, une vieille ayant un panier au bras, un homme enveloppé d'un manteau, marchant en avant, enfin un paysan qui porte un paquet sur son dos. Au haut, dans les deux coins, sont les armes de la ville d'Utrecht; au bas de la planche, vers la gauche, près d'une partie de quelques arbrisseaux, est le chiffre ordinaire de Saft-leven et l'année 1648. Ce morceau qui est exécuté d'une pointe aussi spirituelle que légère, est très rare. Les principaux bâtimens de la ville sont marqués des lettres de l'alphabet, destinées sans doute à être rapportées à une explication *)

Hauteur: 10 pouces, 8 lignes. Largeur: 4 pieds, [illegible] pouces, 2 lignes; c'est-à-dire: le morceau de la gauche porte 10 pouces, celui du milieu, 20 pouces, et celui de la droite, 20 pouces, 2 lignes.

---

*) Cette explication se trouve-t-elle dans la marge de

36. *Vue de la ville d'Utrecht, en quatre feuilles.*

Autre vue de la ville d'Utrecht, prise du côté opposé. Elle est partagée en quatre feuilles destinées à être collées en largeur. Nous les désignerons ici par quelques sujets dont les devants sont ornées. On remarque sur la première feuille quatre paysans au sommet d'une petite colline, un chasseur accompagné de cinq chiens, et un homme à cheval. La deuxième feuille se distingue par un carosse attelé de quatre chevaux. La troisième est richement ornée de figures, parmi lesquels on remarque une marchande de poissons, entourée de plusieurs hommes. Sur la quatrième enfin sont représentés deux chariots, l'un à quatre roues et attelé de deux chevaux, l'autre à deux roues et traîné par un seul cheval. Au bas de la droite est une espèce de banderolle, sur laquelle est écrit : *Herman Saft-*

---

l'estampe, ou dans quelque ouvrage imprimé, pour lequel cette estampe a été faite? – Voilà ce que je ne saurois dire. L'épreuve que j'ai devant mes yeux, la seule que j'aie jamais vue, n'a pas de marge, et mes recherches sur un ouvrage, pour lequel cette estampe auroit pu être destinée, ont été inutiles.

leven Inue. sculp. et excud. 1669. Dans cette estampe les bâtimens principaux sont pareillement marqués des lettres de l'alphabet, comme dans la précédente.

Hauteur: 13 pouces. Largeur: 5 pieds, 10 pouces, c'est-à-dire:

Le morceau de la gauche:	14 pouces, 8 lignes.
Le deuxième	14 pouces, 8 lignes.
Le troisième	15 pouces, 1 ligne.
Le morceau de la droite:	14 pouces, 9 lignes.

Cette estampe est de beaucoup inférieure à la précédente. L'eau-forte y a trop mordu, et tout le travail en est dur et sec.

PIÈCE FAUSSEMENT ATTRIBUÉE A H. SAFT-LEVEN.

Les moissonneurs.

On place ordinairement parmi les estampes d'Herman Saft-leven, cette pièce qui tout au plus a été faite d'après un dessin de ce maître, mais qui n'est certainement pas gravée par lui-même. On voit sur la terrasse qui occupe tout le devant de la planche, à droite, un bouquet d'arbres qui s'élève jusqu'au bord supérieur de l'estampe; vers la gauche, un paysan

vu par le dos et tenant une faux, est debout près d'un autre qui, assis à terre, boit dans une cruche. Dans le fond de ce côté deux moissonneurs travaillent dans un champ qui s'étend, en montant, vers la gauche. Dans le lointain, vers la droite, deux cavaliers vont au galop, vers un bosquet qui entoure une montagne à pente douce, à la gauche de l'estampe. Ce morceau est gravé à l'eau-forte d'une manière rude, et chargé de beaucoup de traits et de points de burin, qui le rendent sec et dur.

Largeur: 10 pouces, 2 lign. Hauteur: 8 pouces.

TABLE

DES ESTAMPES

D'HERMAN SAFT-LEVEN.

Nro. de
l'oeuvre.

28. Arbre (le grand)
24. l'Automne.
12. Bâteau (le)
20. Bâteaux (les deux)
27. Bois (le)
6. Buveur (le)
7. Charité (la)
32. Chemin (le) par dessus la montagne.
33. Eléphans (les)
23. l'Eté.
16. Fanal (le)
34. Femme (la) trayant la vache.
14. Fendeur (le) de bois.
24-32. Figures d'hommes et de femmes. Suite de neuf estampes.
10. Gueux (le) qui cherche les puces de son chien.

Nro. de l'oeuvre.

25. l'Hiver.
13. l'Homme monté sur un âne.
4. Iocrisse.
19. Laboureur (le)
21. Maison (la) au bas du rocher.
2. Mercier (le)
31. Nieuwenrode (vue de)
8. Patience (la)
17. Pays (le) montueux.
18. Paysage (le) à la grande rivière.
11. Paysan (le)
26. Paysan (le) en repos.
30. Porcher (le)
29. Porte (la) de femmes blanches.
1. Portrait d'Herman Saft-leven.
9. Pouilleux (le)
22. Printems (le)
15. Ruines (les)
22–25. Saisons (les) Suite de quatre estampes.
5. Tâte-poule (le)
[illegible] Vieillard lisant dans un livre.
35. d'Utrecht (Vuè de la ville) en trois feuilles.
36. d'Utrecht (Vue de la ville) en quatre feuilles.

JEAN VAN AKEN.

Jean van Aken est un artiste d'un grand mérite, dont cependant on ignore et la patrie, et le tems où il a vécu. Nous connoissons de lui vingt estampes gravées d'une pointe légère et très spirituelle, qui approche beaucoup de celle d'*Herman Saft-leven* dont les estampes semblent lui avoir servi de modèles.

ŒUVRE

DE JEAN VAN AKEN.

1-6. DIFFÉRENS CHEVAUX.

Suite de six estampes.

Largeur: 3 pouces, 7 lignes. Hauteur: 2 pouce, 8 lignes.

NB. Ces estampes sont numérotées au haut de la gauche.

1.

1) Un cheval vu presque par derrière, tourné un peu vers la droite et mangeant les petites branches d'un arbre. Dans le fond un autre cheval de face est dans un creux, de manière qu'on ne le voit que jusqu'au poitrail. A gauche deux paysans sont assis à terre. On lit au milieu du haut: *Jv. Aken fecit*, et vers la droite du bas est écrit: *Clement de Ionge excud.*

2.

2) Autre vu presque de face et tourné un peu vers la gauche. Un second cheval,

sur lequel un paysan est monté, et qui se dirige vers la droite, est dans le fond à gauche.

3.

3) Autre sellé, vu de profil, et tourné vers la droite où il est attaché par la bride à un tronc d'arbre.

4.

4) Autre vu de profil, et dirigé vers la gauche où, dans le fond, un paysan est couché à terre près d'une butte.

5.

5) Autre vu presque de profil, et tourné vers le devant de la droite où l'on voit, dans le fond, un second cheval qu'un paysan mène par la bride.

6.

6) Un cheval qui pisse. Il est vu de profil, et dirigé vers la droite où l'on voit, dans le fond, un cheval qui tourne le dos.

7 - 16. DIFFÉRENS PAYSAGES.

Suite de dix estampes.

Largeur : 5 pouces, 3 lignes. Hauteur : 3 pouces, 8 lign.

NB. Ces estampes sont numérotées au haut de la droite.

7. *Le petit pont.*

1) Sur la gauche de ce morceau s'élèvent

des rochers escarpés d'une hauteur immense, au pied desquels sont plusieurs maisons entourées d'arbres, et situées près du bord d'une rivière qui coule du milieu du lointain jusqu'au devant, où elle s'étend sur toute la largeur de la planche. On voit dans le fond un petit pont de bois dont l'extrêmité, à droite, repose sur un terrain garni de rochers et surmonté de plusieurs arbres. On lit au haut de la gauche : *I. van Aken fecit*, et au bas : *Clément de Jonghe excud.*

8. *Le petit bâteau.*

2) Presqu'au milieu de l'estampe est un petit bâteau avec deux rameurs, sur un lac entouré de rochers escarpés qui forment trois masses. Celle de la gauche, qui est garnie au bas de plusieurs arbres, au dessus desquels sortent quelques maisons, est la plus grande ; une moins haute, qui est couverte d'ombres, s'élève au côté opposé, et la troisième se voit dans le fond.

9. *Le pays raboteux.*

3) Paysage dont tout le premier plan consiste en tertres, bosses et élévations de différentes formes. On apperçoit vers la

gauche un homme tenant un bâton, et faisant marcher un animal qui ressemble à un mouton. Un peu plus dans le milieu paroît une autre figure, sur un chemin qui conduit vers le fond, à un village dont on distingue quelques maisons et deux églises avec leurs tours.

10. *Le bouquet d'arbres au haut de la colline.*

4) Sur le devant de ce morceau, vers le milieu de la planche, un paysan debout parle à un homme assis à terre, et montrant le dos. Sur le second plan est une colline douce, surmontée d'un bouquet d'arbres, au bas de laquelle, vers la droite, on apperçoit un homme monté à cheval, qui se dirige vers le fond, dans un chemin creux qui conduit à un village orné d'arbres.

11. *La chasse au cerf.*

5) A la gauche de cette estampe est un bois sur une colline, du haut de laquelle un chasseur à cheval, accompagné de deux chiens, poursuit un cerf qui fuit dans un ruisseau. Un autre cavalier court à toute bride sur le devant à gauche, à côté d'une

butte. Le lointain à droite offre la vue d'un village orné de verdure.

12. *Les ruines.*

6) Ce morceau représente un vaste bâtiment ruiné, devant lequel on voit un âne et quelques chèvres et moutons qui paissent. Sur le devant à gauche s'élève le reste d'un ancien mur délabré, au haut d'un monticule d'où descend un bouc vers le milieu de l'estampe. A droite est un chemin qui conduit dans le fond.

13. *La colline creusée.*

7) Sur la droite est une colline creusée de façon qu'elle forme un enfoncement. Son sommet est garni de quelques arbres et arbrisseaux. Au bas, un chemin étroit qui commence sur le devant, conduit vers le fond, au milieu de la planche où l'on apperçoit un berger assis à terre, entouré de quelques moutons. A gauche, dans le lointain, paroît une montagne très légèrement tracée.

14. *L'homme qui se repose près du chemin.*

8) Vue d'une rivière dont les bords sont

garnis d'arbres et d'arbrisseaux. Elle coule du fond jusqu'au devant, où elle s'étend sur toute la moitié droite de l'estampe. Sur le devant à gauche un homme se repose à côté d'un chemin qui conduit, en montant, vers un haut rocher escarpé, au bas duquel on apperçoit un homme marchant à côté d'un autre qui est à cheval.

15. *Le pays montueux.*

9) Vers la droite de l'estampe un homme portant sur le dos un paquet traversé d'un bâton qu'il tient sur l'épaule, marche entre des rochers garnis de verdure, sur un chemin, dans le retour duquel on apperçoit un homme à cheval. Cette partie du paysage est une colline, au bas de laquelle, à la gauche de l'estampe, coule une rivière traversée par un petit pont qui est assis à l'autre bord sur des rochers hauts et escarpés.

16. *L'homme à cheval, sur le devant.*

10) Sur la gauche de l'estampe un chemin conduit en droite ligne à une colline, au haut de laquelle est une maison entourée d'arbres. Cette colline est baignée par une rivière qui, venant de la droite du fond,

coule jusqu'au bas de la planche dont elle occupe toute la moitié. Sur le devant, presque au milieu, est un paysan à cheval qui semble descendre dans l'eau.

17. *Les voyageurs à cheval.*

Sur la droite de ce morceau est une montagne rocailleuse, garnie de quelques arbres, et surmontée d'un château ruiné. Elle est baignée par une rivière qui coule du fond à gauche vers le devant, où elle se tourne à droite, passant par dessous un petit pont de pierre qui communique avec le devant, et sur lequel un homme portant un paquet sur le dos, marche vers le fond. Au milieu du devant un paysan vu par le dos, est assis à terre. A quelque distance un jeune garçon mène un cheval dans la rivière. Un peu plus vers la droite un homme accroupi arrange un paquet près de son cheval de somme, et tout-à-fait sur la droite on voit arriver un paysan monté sur un âne, à côté d'une femme assise sur un mulet. Au bas de la gauche est écrit: *I. v. Aken inve. et fecit.*

Largeur: 9 pouces, 6 lignes. Hauteur: 6 pouces, 10 lignes.

18-21. VUES DU RHIN.

Suite de quatre estampes, gravées d'après Herman Saft-leven.

Largeur 10 pouces. Hauteur: 7 pouces, 10 lignes, à 8 pouces.

Ces estampes sont numérotées au haut de la gauche.

18. *Les paysans en conversation au haut de la colline.*

1) Ce morceau représente le Rhin serpentant au milieu de la planche, dans une vallée entourée de hautes montagnes escarpées. Au haut d'une colline, qui fait à droite le devant, un homme debout et appuyé sur son bâton, s'entretient avec un autre qui est assis sur une butte, au bord d'un chemin. A une petite distance un paysan marche à còté d'un autre qui est à cheval. L'un et l'autre dirigent leurs pas vers le fond. Plusieurs autres figures, parmi lesquelles on distingue principalement un homme marchant à côté de son âne chargé, paroissent à gauche, dans un chemin. Au bas de ce même côté est écrit: *H. S. inventer. Ian v. Aken fecit. Clement de Jonghe excudit.*

19. *L'homme portant le paquet sur le dos.*

2) Sur la gauche de ce morceau, un homme portant un paquet sur le dos, descend d'une montagne qui compose le devant. Un autre qui est chargé d'une espèce de hotte, paroît plus bas. L'un et l'autre descendent dans un chemin, au bas d'une montagne couverte de bois et baignée par le Rhin qui coule du fond vers le bas de la droite de l'estampe. Le bord opposé consiste en une chaîne de montagnes qui fuient dans le lointain. Au milieu du bas est écrit: *H. S. inventer. I. v. Aken fecit.*

20. *La pêche aux écrevisses.*

3) Une rivière qui s'étend sur toute la largeur du bas de l'estampe. Vers le milieu du devant, où l'eau est très basse, est un petit bâteau dans lequel un homme arrange quelque chose; un autre s'en approche à gué, et un troisième semble chercher des écrevisses dessous une des pierres que l'eau a détachées d'un rocher escarpé, à la droite de l'estampe. Le fond à gauche est animé par plusieurs figures, dont on voit les unes dans une nacelle et un bâteau couvert, les autres sur le bord de

l'eau, près des montagnes escarpées qui s'étendent vers la droite, sur plus de la moitié de l'estampe, en fuiant vers le fond. Ces montagnes sont en partie garnies d'arbres, et une d'elles est surmontée d'un château. Le lointain à droite offre la vue de trois vaisseaux qui vont à voiles sur la rivière, dans la partie où elle a le plus de largeur. Au bas de la gauche est écrit : *H. S. inventer I. v. Aken fec.*

21. *Le repos des voyageurs.*

4) Au milieu d'une colline qui fait le devant de ce morceau, un homme tenant un bâton, est debout près de trois autres qui se reposent au bord d'un chemin. L'un d'eux rajuste sa chaussure, le second est derrière lui adossé contre sa hotte, et le troisième s'appuye sur un paquet. Dans le fond à droite deux cavaliers et un homme marchant à pied, dirigent leurs pas vers une large rivière qui s'étend sur toute la largeur de la planche, en baignant une chaîne de hautes montagnes, au pied d'une desquelles, dans le lointain à gauche, paroît la vue d'une ville. Au bas de la gauche est écrit : *H. S. inv. I. v. Aken fecit.*

TABLE

DES ESTAMPES GRAVÉES

PAR

JEAN VAN AKEN.

Nro de
l'oeuvre.

8. Bâteau (le petit)
10. Bouquet (le) d'arbres, au haut de la colline.
11. Chasse (la) au cerf.
1-6. Chevaux (différens) Suite de six estampes.
13. Colline (la) creusée.
16. l'Homme à cheval, sur le devant.
19. l'Homme portant le paquet sur le dos.
14. l'Homme qui se repose près du chemin.
15. Pays (le) montueux.
9. Pays (le) raboteux.
18. Paysans (les) en conversation au haut de la colline.

Nro. de
l'oeuvre.

20. Pêche (la) aux écrevisses.
7. Pont (le petit)
21. Repos (le) des voyageurs.
12. Ruines (les)
17. Voyageurs (les) à cheval:
18-21. Vues du Rhin. Suite de quatre estampes.

J. ALMELOVEEN.

Jean Almeloveen est du nombre des artistes dont la vie est inconnue. Nous avons de lui trente sept estampes. *Les douze vues de villages hollandois* [1 - 12.] et principalement *les quatre saisons* [13-16.] toutes d'après *Herman Saft-leven* sont les meilleures. Il y a si bien rendu le goût de la pointe de *Saft-leven*, qu'on pourroit les prendre pour des gravures faites par cet artiste même. Nous ne pouvons donner le même éloge à ses autres estampes, et encore moins à celles qu'il a gravées d'après ses propres dessins, qui à tous égards ne sont guère que médiocres.

ŒUVRE
DE JEAN ALMELOVEEN.

ESTAMPES GRAVÉES
D'APRÈS HERMAN SAFT-LEVEN.

1 - 12. VUES DE VILLAGES HOLLANDOIS.

Suite de douze estampes.

Hauteur : 2 pouces, 7 à 8 lignes; la marge de 5 pouces non comprise. Largeur : 1 pouce, 11 lignes.

NB. Les noms des villages sont écrits dans la marge du bas de l'estampe.

1. *Capel.*

1) Au milieu de l'estampe un bâteau à une voile se dirige en avant, un peu vers la gauche. Au milieu du bâteau un homme vu par le dos, est assis vis-à-vis du bâtelier qui tient le gouvernail. On apperçoit un autre homme sur la gauche, derrière le mât. Le fond présente la vue de *Capel* dont on

ne distingue qu'un clocher terminé en pointe, qui s'élève à la droite de l'estampe. Dans la marge du bas est écrit, à gauche le chiffre de *Saft-leven* et le mot *invent.*, et à droite: *J. Almeloveen fec.*

2. *Iaarsveld.*

2) Sur la droite est une église ornée d'un grand clocher qui se termine en pointe. Plus en avant, de ce même côté, est une petite maison entourée d'arbres et d'arbrisseaux, sur le bord d'un canal où un bâteau avec un mât, mais sans voile, est attaché à une espèce de barrière dont on voit une partie à la gauche de l'estampe, et au delà de laquelle paroissent un homme et une femme qui causent ensemble.

3. *Langerack.*

3) Vers la gauche de l'estampe un petit bâteau à une voile peu tendue, se dirige vers le fond. Il n'y a dans ce bâteau que deux hommes assis vis-à-vis l'un de l'autre. A la droite du fond s'élève une église ornée d'une haute tour pointue et entourée d'arbres. On apperçoit de ce même côté une

petite barque avec deux figures qui semblent traverser le canal.

4. *Krimpen.*

4) Une tour carrée et pointue qui s'élève au dessus de plusieurs arbres, désigne le village de Krimpen dans le fond à gauche. Vers le devant, au milieu de l'estampe, un bâteau à deux voiles vogue vers le spectateur, et un autre, à une voile seulement, se voit à droite dans le fond.

5. *De Hoeck van kleyn Ammers.*

5) Sur la gauche de l'estampe un bâteau à une voile se dirige vers le devant. A droite est la vue d'une maison entourée d'arbrisseaux, au dessus desquels s'élève un bouquet de quelques grands arbres. Cette maison est située sur le bord d'un canal dans lequel on voit une petite barque vuide, attachée au rivage, et une autre avec deux hommes, qui se dirige en avant.

6. *Loopick.*

6) Au milieu de l'estampe un petit bâteau va à voile vers la gauche du fond, qui offre la vue d'un village dont on distingue,

à gauche, un moulin à vent, au milieu, une maison, et à droite, une haute tour carrée, surmontée d'un toit pointu.

7. *Thienhoven by Ameyde.*

7) Sur le devant un bâteau chargé est arrêté au rivage qu'on voit en partie à la droite de l'estampe, et sur lequel un homme vu de profil et assis, semble écouter ce qu'un bâtelier qui est debout au haut du bâteau, lui dit en faisant signe de son bras droit élevé. Un peu plus vers le fond une église et une maison entourées d'arbres, se voient au sommet d'une colline qui forme ici le bord d'un canal dont la vue se perd dans le lointain à gauche, et où l'on apperçoit un petit bâteau avec deux figures.

8. *Groot Ammers.*

8) Deux hommes dont l'un debout, l'autre assis, rament dans un petit bâteau qui est à la droite de l'estampe. Ils passent devant une espèce de jettée que l'on voit en partie du côté opposé. Le fond offre la vue d'un rivage garni en largeur de beaucoup d'arbres. Au delà de ceux qui sont à gauche,

s'élèvent les toits de quelques maisons, et une haute tour d'église qui se termine en pointe.

9. *Schoonhoven.*

9) Un canal où l'on voit à gauche un bâteau qui va à voile vers le fond. Il n'y a dans ce bâteau qu'un seul homme qui est debout à la poupe. Une petite barque de profil, avec deux hommes, se voit à droite dans le fond, le long du bord orné sur toute la largeur de beaucoup d'arbres, au dessus desquels s'élève à gauche, une maison, vers le milieu, une grande tour carrée, et à droite, une église avec un petit clocher terminé en pointe.

10. *Lekker-kerck.*

10) Autre vue d'un canal où un bâteau qui est au milieu de l'estampe, se dirige vers la gauche. Sur le devant de ce bâteau un bâtelier debout travaille avec un long croc; à la partie opposée un autre, assis près du gouvernail, parle à un homme placé vis-à-vis de lui. Le fond offre la vue d'un village richement orné d'arbres, au dessus desquels s'élèvent quel-

ques maisons, et vers la droite, la tour d'une église.

11. *Lecxmond.*

11) Presque au milieu de ce morceau un petit bâteau avec deux hommes dont l'un rame, traverse une rivière qui serpente dans le lointain. La partie la plus proche du rivage, à gauche, est élevée et garnie au haut d'un bouquet d'arbres. Dans le fond se présente *Lecxmond*, village richement orné d'arbres, au milieu desquels sort une église avec une tour carrée, surmontée d'une flêche.

12. *Streeskerck.*

12) Deux hommes dans un petit bâteau. L'un est debout, l'autre se penche, comme pour étendre des filets. Sur la gauche on voit en partie une jettée composée de pierres et de palis. Le village de *Streeskerck* occupe toute la largeur du fond. On remarque son église à la gauche, au dessus des arbres dont le village est orné; sa grande tour est terminée en pointe.

13-16. LES QUATRE SAISONS.

Suite de quatre estampes en losange.

Hauteur et largeur: 2 pouces, 10 lignes.

13. *Le printems.*

1) Une large rivière entre deux bords montagneux dont la vue se perd dans le lointain. Sur le devant un pêcheur qui tourne le dos, est assis sur une butte. Au bas de l'estampe, en guise d'exergue, est écrit: *Ver. H. S. invent. J. Almeloveen fec.* 1.

14. *L'été.*

2) Pays montueux d'une vaste étendue, entrecoupé par une rivière. Sur le devant trois moissonneurs travaillent dans un champ qui est à gauche. On lit au bas: *Aestas.* 2.

15. *L'automne.*

3) Une chaîne de montagnes qui se perdent dans le lointain, et dont quelques unes sont garnies de vignobles. Le sommet de celle qui est la plus proche, est surmonté d'un bâtiment avec deux tours. Sur le devant un homme est occupé à vendanger, et à une petite distance, un autre

portant une hotte sur le dos, parle à une femme. On lit au bas: *Autumnus*. 3.

16. *L'hiver.*

4) Sur le devant de ce morceau, un homme travaille à fendre un tronc, près d'un groupe de trois arbres qui sont à la droite de l'estampe. On voit plusieurs paysans pâtiner sur une large rivière, au delà de laquelle est un village orné de beaucoup d'arbres qui, par un contresens de l'artiste, sont pour la plus grande partie garnis de feuilles. Au bas est écrit: *Hiems*. 4.

Ces quatre morceaux sont gravés d'une pointe spirituelle qui approche de très près de celle d'*H. Saftleven*. Les bonnes épreuves où le travail délicat des lointains est bien exprimé, sont très rares.

17-20. DIFFÉRENTES VUES DE RIVES.

Suite de quatre morceaux numérotés au bas de la droite.

Largeur : 5 pouces, 9 à 10 lignes. Hauteur : 5 pouces, 2 lignes, non compris la marge de 6 lignes.

17. *La barque.*

1) Vers le devant de la gauche est une barque avec quelques rameurs, sur une rivière

qui remplit toute la largeur du bas de l'estampe. Le bord droit qui fuit vers la gauche dans le lointain, est garni de deux villages situés sur les côtes d'une montagne. Plus en avant sort de l'eau une espèce de tour ronde tronquée, au haut de laquelle se voient deux figures. Dans la marge du bas est écrit, à gauche : *H. S. invent.*, et à droite : *J. Almeloveen fec.*

18. *Le radoubeur.*

2) A droite, vers le devant de l'estampe, un pêcheur est occupé à radouber une barquè renversée sur le bord d'une large rivière. Derrière lui deux hommes s'entretiennent, assis sur des poutres, et vers le fond deux autres debout, parlent ensemble. Une seconde barque est dans l'eau, près de la première, et entre les deux est une nacelle. Le bord droit fuit dans le lointain à gauche, l'autre qu'on ne voit qu'en partie, et qui forme une langue de terre, est garni d'un village.

19. *Le bâteau déchargé.*

3) Une rivière coulant du fond de la gauche vers le devant où elle s'étend sur toute la largeur de la planche. Un petit

bâteau que deux hommes déchargent, est près du rivage à gauche, au haut duquel un homme et un enfant marchent vers une tour d'église qui s'élève du bas du lointain. Un autre homme et un enfant regardent dans le bâteau, du haut d'un mur pratiqué au rivage. Le bord opposé qui paroît dans le fond à droite, présente la vue d'un château, au sommet d'une montagne dont le bas est entouré d'un mur et de quelques maisons. Un peu plus en avant, de ce même côté, un bâteau chargé va à voiles.

20. *La barque chargée.*

4) A la droite de l'estampe, sur un quai de pierres carrées, qui avance dans l'eau, et où l'on voit plusieurs hommes et quelques ballots, un matelot roule un tonneau vers une barque, dans laquelle se trouvent trois autres mariniers qui l'aident. Vers le fond, de ce même côté, s'élève une montagne garnie de quelques maisons. Elle est baignée par l'eau et, formant un angle saillant, elle interrompt le rivage qui reparoît en largeur dans le lointain. Le bord opposé n'est vu qu'en partie dans le fond. C'est une montagne escarpée vers l'eau,

et garnie vers son milieu, de verdure au dessus de laquelle s'élève une tour.

ESTAMPES GRAVÉES
PAR JEAN ALMELOVEEN
D'APRÈS SES PROPRES DESSINS.

21 - 26. DIFFÉRENS PAYSAGES.

Première suite de dix estampes.

Largeur: 7 pouces, 1 lign. Hauteur: 5 pouces, 3 lign.

Ces estampes sont numérotées au bas de la droite, et marquées: Joan. ab Almeloveen inv. et fec.

21.

1) Un petit port. Sur la gauche une ville dont les murs sont garnis de quelques tours. Quatre hommes se promènent au milieu du devant.

22.

2) Sur la gauche un champ où deux hommes moissonnent. Au milieu du devant un paysan parle à un autre qui porte un paquet sur le dos.

23.

3) Une ville sur une hauteur qui est à la droite de l'estampe. Vers le devant à droite marchent trois figures dont celle du milieu paroît être une femme. Deux autres figures les suivent à quelque distance.

24.

4) Près de cinq arbres qui s'élèvent sur le devant à gauche, un homme de condition se promène à côté d'une dame. Un valet les suit. On voit un peu plus vers le milieu, un homme avec une hotte, un chien qui court, et une femme montée à cheval.

25.

5) Une rivière entre deux bords montagneux. A droite un bâteau à une voile. Près d'un rocher qui fait le devant à gauche, un homme à cheval s'avance vers un autre qui se promène avec une femme.

26.

6) Vers le fond à droite une montagne garnie à mi-côte d'un village. Vers le devant, près d'une colline qui est au milieu de l'estampe, un homme, une femme et une jeune fille marchent de front. On voit deux autres figures à quelque distance, vers le fond.

27-32. DIFFÉRENS PAYSAGES.

Seconde suite de six estampes.

Largeur: 5 pouces, 6 à 7 lign. Hauteur: 3 pouces, 4 lign.

27.

1) Paysage d'une vaste étendue, au mi-

lieu duquel est une grande rivière. Sur le devant à droite un homme portant un paquet sur le dos, parle à un autre qui est debout devant lui. Au bas de la gauche est écrit: *Joan. ab Almeloveen inv. et fec.*

28.

2) Une large rivière entre deux bords montagneux. Au milieu du devant est une petite maison, devant laquelle sont plusieurs figures. Au bas de la droite est écrit: *Johan. Almeloveen inv. et fec.*

29.

3) Trois bâteaux sur une rivière qui occupe le côté droit de la planche. Sur le bord à droite s'élève un arbre près d'une maison. Au bas de la gauche est écrit: *Joan. Almeloveen Inv. et fecit.*

30.

4) Une large rivière qui occupe le côté droit de l'estampe. On y voit quatre barques dont deux vont à voiles. Le bord à gauche offre la vue d'une chaîne de hautes montagnes. Sur le devant à gauche sont plusieurs hommes près d'un cabaret qu'on ne voit qu'en partie. La même inscription que dans le Nr. 29.

31.

5) Sujet semblable. Une large rivière, au milieu de laquelle est une île avec un grand rocher. Sur le devant à gauche s'élève un arbre près d'un cabaret. Ce morceau ne porte pas le nom de l'artiste.

32.

6) Ce morceau, qui est aussi sans nom, est peu terminé. On y voit sur le milieu du devant quatre hommes qui parlent ensemble. A gauche, au delà d'un ruisseau, s'élèvent plusieurs rochers chauves.

33 - 36. DIFFÉRENS PAYSAGES.

Troisième suite de quatre estampes.

Largeur: 5 pouces, 8 à 9 lign. Hauteur: 3 pouces, 9 lign.

33.

1) Une petite rivière avec un bâteau qu'un homme tire à mont par une corde. Ce morceau est marqué au bas de la gauche: *J. A. f.*

34.

2) Vue d'une rivière qui serpente au milieu de la planche. Elle est traversée vers la gauche par un pont de pierre à trois arches. Sur le bord à droite s'élève une haute montagne escarpée, et plus en avant,

un rocher surmonté d'une petite forteresse.

35.

3) Autre rivière serpentant au milieu de la planche. Ses bords sont garnis de plusieurs montagnes. On voit une ville au bas d'une colline qui est à droite. Au milieu du devant, sur une élévation de terre, deux hommes debout parlent ensemble.

36.

4) Autre rivière serpentant du milieu du fond, et se divisant, vers le devant, en deux bras dont l'un se dirige à gauche, l'autre à droite. Ce dernier est traversé par un pont de pierre, au delà duquel on aperçoit un village au bas d'une chaîne de hautes montagnes.

Au bas de chacune de ces trois planches est écrit: *Johan Almeloveen inv. et fec.*

37.

Les portraits du Pape Clément X. et de Gibert Voet.

Le Pape est à la gauche de l'estampe, Voet à la droite; ils sont vus jusqu'aux genoux, et se tiennent serrés l'un contre l'autre. Le Pape a dans sa main droite un

papier, sur lequel est écrit: *Clemens X. nat.* 1590. *Gisbertus Voetius nat.* 3. *Mart.* 1589. Vers le bas de la gauche est placé, sur un pupitre, un livre ouvert où sont gravées les armes du Pape et de Voet. Celles de ce dernier sont exprimées par un pied qui signifie en hollandois *Voet*. Tout au bas est un autre livre ouvert qui s'étend sur toute la largeur de la planche, et où l'on lit six vers hollandois qui commencent ainsi: *Van Eeren sat, van Jaren vol* etc. *J. J. Almeloveen Inv. et fec.* Dans le fond à gauche, par dessus l'épaule du Pape, paroît le dôme de St. Pierre de Rome, et à droite, celui de la cathédrale d'Utrecht. Ce morcrau est mal gravé.

Hauteur: 6 pouces, 2 lign. Largeur: 4 pouces, 7 lign.

TABLE

DES ESTAMPES GRAVÉES

PAR

JEAN ALMELOVEEN.

D'après Herman Saftleven.

Nro de l'oeuvre.

15. l'Automne.
17. Barque (la)
20. Barque (la) chargée.
19. Bâteau (le) déchargé.
14. l'Été.
16. l'Hiver.
13. Printems (le)
18. Radoubeur (le)

13–16. Saisons (les) Suite de quatre estampes.

17–20. Vues (différens) de rives. Suite de quatre estampes.

Nro. de
l'oeuvre.

1–12. Vues de villages hollandois. Suite de douze estampes.

D'après ses propres dessins.

21–26. Paysages (différens) Première suite de six estampes.

27–32. Paysages (différens) Seconde suite de six estampes.

33–36. Paysages (différens) Troisième suite de quatre estampes.

37. Portaits du Pape Clement X. et de Gibert Voet.

JAQUES RUISDAEL.

Jaques Ruysdael ou *Ruisdael* naquit à Harlem vers l'an 1635. Il fit assez de progrès dans les écoles latines, et étudia la médecine et la chirurgie; *Houbraken* prétend même, qu'il s'étoit déja distingué par plusieurs opérations heureuses; cependant il paroît que son penchant pour l'art de la peinture l'emportoit sur toutes les autres études, car il est certain, qu'il y a des tableaux de lui qu'il a faits à l'âge de douze ans, et qui surprennent tous les connoisseurs. Les ouvrages de *Berchem*, son compatriote, lui plurent tant qu'il alla chercher cet artiste à Amsterdam. On ne dit pas que *Berchem* fut son maître, mais on assure qu'ils devinrent étroitement liés d'amitié. *Ruisdael* alla enfin demeurer à Harlem, où il mourut en 1681, âgé environ de 45 à 46 ans.

Cet artiste n'a gravé que sept estampes dont celles décrites aux numéros 1 à 4, sont les plus recherchées: elles montrent la vitesse et la légèreté extrêmes de la main de

leur auteur. On diroit qu'elles sont moins dessinées qu'écrites. Le feuillé est un griffonnement spirituellement confus, composé de zigzags continués, qui servent à merveille à représenter la vraie nature dont toutes les formes ne doivent pas être trop clairement déterminées, si l'on veut éviter le risque de tomber dans ce que l'on appelle manière. Il n'y a rien de ce que l'on nomme méthode, mais il y règne partout un goût rare et la plus grande vérité.

ŒUVRE

DE JAQUES RUISDAEL.

1. *Le petit pont.*

Sur la gauche de cette estampe est une chaumière fort délabrée, à la porte de laquelle on apperçoit une figure. Elle est située sur le bord d'un ruisseau qui coule depuis le fond vers le devant à droite, où sa largeur occupe toute la moitié de l'estampe. Sur un petit pont qui, à une petite distance de la chaumière, communique avec le bord opposé qu'on ne voit qu'en partie sur la droite de l'estampe, marche un paysan suivi d'un chien, dirigeant ses pas vers ce même côté. Plus en avant, le tronc d'un gros arbre est étendu en largeur, avec un bout vers la chaumière et l'autre dans le ruisseau. Derrière et au côté gauche de la chaumière sont plusieurs arbres qui s'élèvent au dessus du toit. Dans

la marge du bas, presque au milieu, est écrit: *Ruisdael f.*

Largeur: 9 pouces, 9 lign. Hauteur: 6 pouces, 10 lign.

2. *Les deux paysans et leur chien.*

On voit dans ce morceau un arbre immense qui fixe principalement l'attention; il est divisé vers le haut en deux grosses branches dont l'une est brisée en haut, l'autre tout-à-fait sèche et penchée vers la droite. Il a les racines presque découvertes, et s'élève, au milieu de l'estampe, d'une langue de terre un peu élevée, au bas de laquelle coule un petit ruisseau depuis le fond jusques sur le devant, et dont la rive opposée est ornée de buissons touffus. Sur le devant à gauche deux paysans vus par le dos et suivis d'un chien, marchent dans un chemin qui conduit vers une colline couverte d'arbres et d'arbrisseaux. Dans le fond à droite on apperçoit en partie une chaumière qui s'élève d'un creux, et sur le devant de ce même côté, un tronc d'arbre jetté de biais repose sur une grosse pierre. On lit au milieu de la marge du bas: *Ruisdael f.*

Largeur: 10 pouces. Hauteur: 6 pouces, 8 lignes.

3. *La chaumière au sommet de la colline.*

On voit à la gauche de cette estampe une chaumière placée au sommet d'une grande colline ornée de plusieurs arbres, parmi lesquels il y en a un qui se distingue par sa grandeur immense, et son inclinaison vers le bord droit de l'estampe qu'il atteint presque de l'extrémité de ses branches. La colline est baignée par une rivière qui s'étend sur toute la largeur du devant, et au delà de laquelle est un village dont les arbres nombreux dont il est orné, ne laissent voir que deux chaumières, l'une derrière l'autre, et à une petite distance de celles-ci, une église avec un clocher qui se termine en pointe. Derrière ce village paroît une haute montagne qui va en s'élevant vers le bord droit de l'estampe. On lit au milieu de la marge du bas : *Ruisdael.*

Largeur : 9 pouces, 11 lign. Hauteur : 6 pouces, 11 lign.

4. *Les voyageurs.*

Ce morceau qui est très rare, représente une forêt, au milieu de laquelle coule un ruisseau qui, vers le devant, s'étend sur toute la largeur de la planche. Son bord à gauche, est couvert de grands arbres

touffus qui s'élèvent jusqu'au haut de l'estampe, et parmi lesquels on en remarque particulièrement un très gros dont les racines sont arrosées par l'eau. Le bord opposé est pareillement garni d'un bois épais, mais celui-ci y laisse, le long du ruisseau, un chemin sur lequel on voit une femme qui porte un paquet rond et plat sur sa tête, et un autre semblable sous son bras droit; à sa gauche, un homme armé d'une hallebarde et accompagné d'un chien, et à sa droite, un paysan avec un sac sur son dos. Ces trois voyageurs marchent de front, dirigeant leurs pas vers la droite de l'estampe. A côté du paysan on distingue un arbre tellement incliné sur le ruisseau, que les extrêmités de ses branches viennent se mouiller à la surface de l'eau. Sur le devant à droite, dans une des parties de la rive, basse en cet endroit, et percée par l'eau en différentes manières, est écrit: *Ruisdael.*

Largeur: 10 pouces. Hauteur: 6 pouces, 10 lign. *)

---

*) Il y a dans le cabinet de Mr. le Comte de *Fries* une épreuve extrêmement rare de ce morceau. En voici les différences les plus remarquables. 1mo. Presque toute la partie

5. *Le champ bordé d'arbres.*

Ce morceu représente un champ de bled qui s'étend presque sur toute la partie gauche de l'estampe, où il avance jusqu'au devant; il est bordé, vers le fond, d'une chaîne d'arbrisseaux, parmi lesquels s'élèvent quelques arbres dont on remarque particulièrement un vieux chêne à grosses branches, mais peu feuillu. Presque au milieu du devant on apperçoit une souche, et un peu vers la droite le tronc d'un arbre renversé. On lit au haut de la droite: *Ruysdael fe.* et au bas du même côté: *F. V. W. excud.* C'est-à-dire: *Franciscus van Wyngaerde excudit.*

Largeur: 5 pouces, 5 lign. Hauteur: 3 pouces, 8 lign.

On trouve quelques fois une première épreuve de cette estampe, tirée de la planche, avant qu'on y ait renforcé les ombres fortes par des traits de burin que

---

gauche est moins chargée d'ombres, particulièrement le tronc du grand arbre. 2do. Les contours de deux troncs des arbres qui s'élèvent au dessus de la femme qui porte un paquet rond sur la tête, et de l'homme qui marche à côté d'elle, sont moins ombrés. 3tio. Le ciel au haut de la droite de l'estampe n'est exprimé que par quelques traits légers, au lieu que dans les autres épreuves on y voit un nuage de forme ovale, ombré de hachures en différens sens.

l'on distingue particulièrement dans le tronc d'arbre renversé. Aussi cette première épreuve ne porte ni nom ni adresse.

6. *Le bouquet de trois chênes.*

Ce paysage qui est de forme presque carrée, représente un bouquet de trois grands chênes placés en triangle sur une petite hauteur, au bas de laquelle est un ruisseau qui occupe la moitié gauche de l'estampe, en s'étendant jusqu'au devant. La rive de ce ruisseau est ornée de plusieurs arbres, parmi lesquels on remarque particulièrement trois saules plantés l'un à côté de l'autre, dont un est penché au dessus de l'eau, et derrière lequel on apperçoit les ruines d'un vaste bâtiment. Au milieu de l'eau sont deux canards; et sur le devant à droite le tronc d'un arbre sec est étendu sur le gazon, près d'une grosse pierre, contre laquelle un branchage pareillement sec est appuyé. Au milieu de la marge du bas est écrit: *Ruisdael in. f.* 1649, avec le chiffre 4 à rebours, et à gauche sont les lettres: *F. v. W. ex.* qui signifient: *Franciscus van Wyngaerde excudit.*

Largeur: 5 pouces, 5 lign. Hauteur: 4 pouces, 6 lign.

7. *Le ruisseau traversant le village.*

On voit dans ce paysage un ruisseau coulant du milieu du fond jusque sur le devant de l'estampe, en se tournant un peu vers la droite. Sa rive gauche, formée par une petite hauteur qui s'incline doucement jusque dans l'eau, est ornée de différens arbres, et vers le fond, d'environ six saules plantés à la file, et tout au bas. Sur le devant à gauche, s'élève une maison haute qu'on ne voit qu'en partie. Sur le bas du devant de cette maison qui présente une face étroite, on remarque une porte, plus haut, une fenêtre avec un volet ouvert, et dans le pignon, un pigeon perché sur un bâton. Vers le milieu du devant on apperçoit quelques poutres qui, par leur forme et leur emplacement, semblent être une barrière destinée à fermer aux chariots le passage à travers le ruisseau. Sur la rive opposée, c'est-à-dire, à la droite de l'estampe, on voit vers le fond une petite maison, et derrière elle, des arbres sortant au dessus d'un enclos. Une autre maison, si légèrement tracée qu'on n'en distingue presque pas la forme, se voit encore plus loin, et tout-à-fait au bord droit

de l'estampe. Au bas, dans une marge d'environ 3 lignes, qui est couverte de tailles griffonnées en différens sens, on lit, quoiqu'avec beaucoup de peine: *Ruisdael in. fe.* 16 » », les deux autres chiffres n'étant point exprimés.

Largeur: 10 pouces, 3 lign. Hauteur: 6 pouces, 8 lign.

Ce morceau gravé d'une pointe moins exercée que les six pièces précédentes, ne permet pas de douter, que ce ne soit le premier essai de *Ruisdael.* Néanmoins il décèle le goût spirituel et distingué de son excellent auteur, et il est d'autant plus recherché qu'il est très rare.

TABLE

DES ESTAMPES GRAVÉES

PAR JAQUES RUISDAEL.

Nro. de
l'oeuvre.

6. Bouquet (le) de trois chênes.
5. Champ (le) bordé d'arbres.
3. Chaumière (la) au sommet de la colline.
2. Paysans (les deux) et leur chien.
1. Pont (le petit)
7. Ruisseau (le) traversant le village.
4. Voyageurs (les)

GUILL. DE HEUSCH.

I. Vol. X

Guillaume de Heusch naquit à Utrecht en 1638. Il fut élève de *Jean Both*, dont il imita la manière. Il alla en Italie, pour se perfectionner dans la peinture; ses tableaux furent recherchés et vendus fort cher, ce qui le détermina à rester long-tems à Rome. Il revint cependant à Utrecht, où il finit ses jours dans un âge fort avancé.

Cet artiste a gravé dix estampes qui représentent des paysages. Il suffit d'y jetter les yeux, pour y reconnoître d'abord l'élève et l'imitateur de *Jean Both*. C'est à peu près le même genre de paysage, la même ordonnance dans les parties, la même espèce d'arbres légers, pour la plus grande partie, à hautes tiges, et le même goût dans le traitement de la pointe, de manière que, si les estampes de *Heusch* ne portoient pas le nom de leur auteur, on ne pourroit guère les attribuer à d'autre artiste que *Jean Both*. Cependant, comme elles sont en tout point inférieures aux

estampes de cet habile maître, on ne pourroit jamais les regarder que comme ses premiers essais. *Le grand chevrier* [Nr. 3.] est la plus belle pièce de cet oeuvre.

ŒUVRE
DE
GUILLAUME DE HEUSCH.

1 - 4. DIFFÉRENS PAYSAGES.

Suite de quatre estampes en hauteur.

Hauteur: 9 pouces, 3 à 5 lignes. Largeur: 8 pouces, 5 à 6 lignes.

1. *Le pont de pierres.*

1) Au bas d'un rocher qui est à la droite de l'estampe, et dont la partie supérieure est couverte d'arbres et d'arbrisseaux, coule un ruisseau dont le rivage opposé s'étend jusqu'au milieu de l'estampe où il forme un angle, depuis lequel il se tire vers la droite du devant. Ce bord est orné d'un groupe de trois arbres à l'endroit de son repli, c'est-à-dire, presque au milieu de l'estampe; un autre groupe de trois arbres très souples s'élève sur le devant à gauche jusqu'au haut du bord de la planche. Entre ces deux groupes d'arbres, un peu vers

le fond, quatre figures, parmi lesquels on distingue un petit garçon portant une girouette, se voient sur une butte, près d'une large rivière sur laquelle est bâti un pont de pierres à trois arches. Le lointain offre la vue d'un pays montueux où l'on remarque un grand rocher fort escarpé, une petite maison isolée, une tour ronde et un berger avec son troupeau. Les mots *De Heusch fe.* sont écrits à la droite du haut de l'estampe.

2. *Le muletier.*

2) Tout au milieu de cette estampe, sur un chemin qui tournoye de la droite du fond vers la gauche du devant, marche un muletier tenant un bâton de la main droite, et menant par la bride son mulet chargé. Ce chemin forme à gauche le rivage d'un ruisseau qui coule du fond, et qui tombe en cascade entre le rocher qui forme le bord de l'estampe à gauche, et un boccage qui est au milieu. On apperçoit un autre mulet et un homme qui le suit, dans le fond à droite. Sur le devant de ce côté est un groupe de trois arbres de haute tige, et à leurs pieds, une grosse pierre entourée de

plantes et de buissons. Au haut de la gauche est écrit: *De Heusch fe.*

3. *Le grand chevrier.*

3) Le devant de ce paysage forme le rivage d'une rivière qui s'étend sur toute la largeur de l'estampe. Cette rivière est basse et peu large à droite, mais d'une grande étendue à gauche. La totalité de son rivage opposé, qui a plusieurs replis, est garnie d'arbres et d'arbrisseaux qui laissent la vue d'un lointain formé par une chaîne de montagnes. Un groupe d'arbres très hauts s'élève d'une petite île qui est dans la rivière, presque au milieu de l'estampe. Sur le devant est une souche entourée de plantes à très grandes feuilles. On voit une chèvre vers la droite, et près du bord de la planche, de ce même côté, un chevrier qui se tient debout en s'appuyant sur un bâton. Un homme à côté d'un cheval de somme qui sort de la rivière où elle est basse, en avançant vers le devant, parle avec un muletier qu'il a rencontré, et dont on apperçoit les deux mulets gagnant le bord opposé de l'eau qu'ils viennent de traverser. Au haut de la gauche est écrit: *De Heusch fe.*

4. *Le petit chevrier.*

4) Sur la droite du devant de ce paysage est un petit rocher, au haut duquel s'élève un groupe de deux arbres très hauts. Vers le milieu un petit chevrier vu par le dos, semble parler à une femme qui passe devant lui. Une de ses chèvres, vue par le dos, est debout près du rocher du devant, et une autre, ainsi qu'un mouton, se voient à quelque distance, vers la droite, près des buissons touffus dont est garni le bas d'une colline qui est au deuxième plan de ce paysage, et au haut de laquelle quatre arbres sont plantés de façon que deux se trouvent au milieu l'un devant l'autre, le troisième à gauche et le quatrième à pareille distance au côté opposé. D'une autre colline, plus haute que la première, et qui s'étend presque sur toute la largeur du fond, une chûte d'eau tombe dans une rivière qui est entre les deux collines, et qui s'élargit à gauche vers le lointain, où se présente la vue d'un vaste pays terminé à l'horizon par quelques montagnes. On lit au haut de la gauche: *De Heusch fe.*

5-8. DIFFÉRENS PAYSAGES.

Suite de quatre estampes en largeur.

Largeur: 8 pouces, 4 à 5 lign. Hauteur: 6 pouces, 7 à 9 lign.

5. *Les deux boeufs.*

1) Sur le deuxième plan de ce paysage est une petite colline qui s'étend depuis le côté gauche jusqu'aux deux tiers de la planche, en fuyant vers le fond. Elle est baignée par un ruisseau, et garnie au bas d'arbres et d'arbrisseaux de divers genres et de différentes grandeurs. Sur le devant, à droite, près d'un groupe d'arbres qui s'élèvent jusqu'au haut de l'estampe, un bouvier fait marcher devant lui deux boeufs. Il est vu par le dos, parlant à un paysan, à qui il montre quelque chose de sa main gauche étendue. Le chemin où ce groupe se trouve, devient tortueux vers le milieu du fond où l'on apperçoit deux muletiers et leurs mulets chargés. Toute la moitié du devant à gauche est couverte de différentes plantes à grandes feuilles. On lit au haut de ce même côté: *G. D. Heusch fe.*

6. *Le dessinateur.*

2) Au milieu de ce morceau qui fait le

pendant du précédent, un homme vu par le dos est assis sur une butte, tenant un portefeuille ou une planche, sur laquelle il semble avoir tendu du papier pour dessiner. Il est accompagné d'un paysan qui le regarde. Ces deux figures se trouvent près du bord d'un ruisseau qui, sur le devant à gauche, est couvert d'arbrisseaux, d'entre lesquels s'élèvent cinq arbres très hauts. Le rivage opposé du ruisseau est une montagne garnie, vers le bas, d'arbres et de buissons, mais chauve vers le haut. On apperçoit à gauche, à travers les troncs des cinq arbres du devant, un lointain offrant la vue d'un vaste pays terminé par une chaîne de montagnes. Au haut de la droite est écrit: *G. D. Heusch fe.*

7. *Le pélerin et le berger.*

3) Ce paysage est traversé par une large rivière qui se dirige du fond de la gauche vers la droite de l'estampe, et dont un bras s'étend jusque sur le devant. Il y a sur cette rivière un pont à quatre arches, pourvu à sa tête d'une grande porte, et communiquant avec le terrain qui sépare la rivière de son bras dont on vient de par-

ler, et duquel un petit pont de bois est jetté au pied d'une montagne escarpée qui s'élève à la gauche de l'estampe. Sur le devant qui forme le rivage en deçà du bras de la rivière, sont, vers le milieu, deux arbres très hauts, et vers la droite, un berger vu de face et assis sur une grosse pierre. Il s'entretient avec un pélerin qui est debout vis-à-vis de lui. Presque au coin du bas de la planche est un mouton; deux autres se voient à quelque distance, près de l'eau. Au haut de la droite est écrit: *G. D. Heusch.*

8. *L'ânier.*

4) Au milieu de ce paysage une jeune femme vue par le dos, traverse un ruisseau qui s'étend presque sur toute la largeur du bas de l'estampe. Le bord opposé de ce ruisseau est formé à droite par des rochers, au dessus desquels quatre grands arbres accouplés s'élèvent jusqu'au haut de l'estampe. Vers la gauche, tout près de l'eau, un ânier debout à côté de son âne chargé, paroît se disposer à traverser le ruisseau. Il y a sur le devant de la gauche un arbre dont on ne voit que le tronc. Le fond offre la vue de deux grandes montagnes chauves

qui fuient dans le lointain à gauche, et au bas desquelles un pays étroit, orné de différens groupes d'arbres, est baigné par le ruisseau. On lit au haut de la gauche: *G. D. Heusch f.* Les lettres G. D. H. dans ces quatre estampes sont entrelacées en forme de monogramme.

9. *Pan et Syrinx.*

Au milieu de cette estampe Pan est représenté les bras ouverts, courant après Syrinx qu'il poursuit, et qui s'enfuit vers la droite dans les joncs d'un marais, au bas d'un rocher escarpé, orné au haut d'arbrisseaux. Au coin de ce rocher, derrière Pan, s'élève un grand arbre jusqu'au bord supérieure de la planche. Le fond à gauche offre la vue d'une large rivière dont le bord au delà est formé par des rochers couverts de buissons. Le lointain est composé de trois montagnes. Sur le devant à gauche sont quelques quartiers de rocher couverts d'herbes. Au haut de la même côté est écrit: *De Heusch fe.*

Largeur: 5 pouces, 10 lignes. Hauteur: 4 pouces, 8 lignes.

10. *La fileuse.*

Sur la gauche de ce morceau est une colline, au milieu de laquelle sont quatre arbres plantés presque à la file. Elle est escarpée vers le devant, et baignée par un ruisseau garni de joncs et de buissons, ainsi que de deux grands arbres qui s'élèvent à gauche, tout près du bord de la planche. Dans le fond à droite une vieille bergère debout file au fuseau; plus loin trois vaches en différentes attitudes se voient près d'un petit bois, au delà duquel s'élèvent des montagnes qui fuient à gauche dans le lointain. Au haut de la droite est écrit: *De Heusch fe.*

Largeur: 6 pouces, 1 lign. Hauteur: 5 pouces, 1 lign.

TABLE
DES ESTAMPES GRAVÉES
PAR
GUILLAUME DE HEUSCH.

Nro de l'oeuvre.

8. l'Anier.
5. Boeufs (les deux)
3. Chevrier (le grand)
4. Chevrier (le petit)
6. Dessinateur (le)
10. Fileuse (la)
2. Muletier (le)
9. Pan et Syrinx.
7. Pélerin (le) et le berger.
1–4. Paysages (différens) en hauteur. Suite de quatre estampes.
5–8. Paysages (différens) en largeur. Suite de quatre estampes.
1. Pont (le) de pierres.

JEAN MIELE.

Jean Miele naquit en Flandres en 1599. Il eut pour premier maître *Guérard Séghers* dont il étoit un des meilleurs élèves, lorsqu'il prit le parti de faire un voyage à Rome. *André Sacchi*, ayant vu quelques copies faites d'après de bons tableaux par ce jeune artiste, le reçut dans son école, et employa son pinceau à ses propres ouvrages. Sorti de chez ce maître, il s'acquit la réputation d'habile peintre par différens ouvrages considérables qui lui furent confiés. Il obtint en 1648 une place à l'académie de Rome. Enfin *Charles Emanuel Duc de Savoye* l'appella à sa cour, le nomma son premier peintre, et le décora de l'ordre de S. Maurice. Il mourut en 1664.

Jean Miele s'est fait connoître d'une manière avantageuse dans le genre de l'histoire par différens grands tableaux de mérite, dont plusieurs églises de Rome sont ornées. Cependant il est encore plus connu par ses sujets grotesques, auxquels il tenoit par un goût décidé qui ne le quitta jamais. Ses estampes qui décèlent cette prédilection, nous le montrent comme peintre de bambochades.

Nous n'en avons jamais pu trouver que neuf, mais nous n'osons soutenir qu'il n'en

ait pas gravé d'avantage. Cependant les recherches que nous avons inutilement faites à cet égard, nous portent à croire que l'oeuvre de cet artiste se reduit en effet à ce petit nombre, ou que du moins les pièces qui se seroient dérobées à nos perquisitions, ne peuvent l'excéder de beaucoup.

Quoique les caractères des animaux que l'on voit dans les pièces 1, 2 et 3, ne soient pas d'une vérité frappante, tout le reste de ces trois estampes montre un dessin ferme et une pointe légère et spirituelle. Une main plus ferme encore et même hardie, se fait remarquer dans les sujets de batailles 4, 5, et 6, ou toutes les figures, même les plus éloignées, ont de l'expression et sont tracées d'une manière piquante et à peu de fraix. La diversité des attitudes de ces figures, et la sage disposition de leurs beaux groupes donnent à ces trois estampes un intérêt d'autant plus admirable qu'elles ne sont faites presque qu'au trait, et que *Jean Miel*, pour tout clair-obscur, si indispensable cependant dans des compositions riches en figures distribuées sur plusieurs plans, ne s'est servi que de quelques masses de demi-ombres très légères, dont l'habile emploi seul a pu produire l'effet désiré.

ŒUVRE

DE JEAN MIELE.

1. *Le berger.*

Un berger jouant de la cornemuse, assis sur un tronc d'arbre abatu. Il est placé sur la droite de l'estampe, vu de trois quarts, et tourné un peu vers la gauche. Vers ce même côté, à une petite distance, on voit trois chèvres dont une debout est dirigée vers la droite, les deux autres couchées sont tournées vers la gauche. Le chien du berger est à droite, entre le tronc d'arbre et une petite haie qui s'étend du côté droit jusqu'aux deux tiers de la largeur de la planche, en se tirant vers le fond. Sur le devant à droite, près des pieds du berger, sont une gibecière et une gourde. Au bas de la gauche est écrit : Gno. (*Giovanno* proprement *Giovanni*, c'est-à-dire : Jean) *Miele fecit et inv.*

Largeur : 7 pouces, 7 lign. Hautur : 5 pouces, 2 lign.

2. *La vieille.*

Une vieille femme assise, vue presque de face et dirigée un peu vers la gauche, cherchant les poux à une petite fille qui penche la tête sur ses genoux. A la gauche de l'estampe, près de l'enfant, est un bât, et à une petite distance, un peu plus vers le fond, un âne vu de trois quarts et dirigé vers la gauche. Dans le fond à droite on voit en partie une chaumière, devant lalaquelle s'élève un arbre. Derrière la vieille, à la droite de l'estampe, est une poule avec ses poussins enfermés dans un panier, et vers le devant du même côté, un chat couché. On lit au haut de la gauche : *G. Miele fecit.* Même grandeur que le morceau précédent.

3. *L'épine dans la plante du pied.*

Un paysan italien, assis sur une butte qui est à la gauche de l'estampe. Il a sa jambe gauche posée sur son genou droit, pour retirer une épine de la plante de son pied. Un panier, dans lequel on voit une bouteille, est placé derrière son dos, et près de lui, sur le devant à gauche, se repose son chien. Le fond à droite repré-

sente quelques collines, sur une desquelles on apperçoit un homme parlant à un autre qui fait marcher trois vaches. Les mots *Miele fec.* sont écrits sur une pierre, au bas de la droite. Même grandeur que les deux morceaux précédens.

4. *Le siège de Mastricht, par Alexandre de Parme* 1579.

Cette ville est représentée sur toute la largeur du fond de l'estampe. Les Espagnols distribués en plusieurs groupes de figures nombreuses sont occupés à divers travaux de siège et à combattre les Belges qui font une sortie. On distingue sur le devant à droite un capitaine blessé (Fabio Farnese) porté sur un brancard. Il y a au haut de l'estampe une large banderole avec l'explication en latin des différens groupes marqués par lettres dans l'estampe. Au bas de la droite est écrit : *Jons Miele fecit et inv.*

5. *La prise de la ville de Mastricht.*

On voit cette ville pareillement dans le fond ; elle est attaquée de tous côtés par différentes divisions d'Espagnols. Sur toute la largeur du devant est représentée une

marche triomphale, au milieu de laquelle on distingue Alexandre de Parme, commandant en chef de l'armée espagnole, porté sur une espèce de fauteuil. Une banderole avec l'explication des divers sujets et groupes qui entrent dans cette composition, se trouve au haut de l'estampe, comme dans la précédente, et les mots: *Jons Miele fecit* sont écrits au bas de la gauche.

6. *La prise de la ville de Bonn par le Prince de Chimay en* 1588.

La ville de Bonn est représentée au milieu, sur le bord du Rhin qui règne sur toute la largeur de l'estampe. Elle est entourée de différentes redoutes, d'où les Espagnols font jouer leurs batteries. Sur le devant à gauche est un groupe de cavaliers, parmi lesquels on distingue un homme à pied, tenant un cheval par la bride; vers la droite le Prince de Chimay à cheval donne un ordre à un aide de camp qui a la tête découverte. Une banderole semblable à celle des deux pièces précédentes, occupe le haut de l'estampe, et sur la droite du bas est écrit: *Jons Miele fecit et Inuentor.*

Ces trois estampes qui sont extrêmement rares, ont été gravées pour un ouvrage en deux volumes in folio, qui a pour titre: *Fabiani Stradae de bello Belgico decades duae. Romae* 1640. *Sumpt. Hermanni Scheus. Ex typographia Vitalis Mascardi.*

Elles portent 14 pouces, 5 lignes, à 15 pouces de largeur, sur une hauteur de 10 pouces, 9 lignes, à 11 pouces.

7. *L'assomption.*

La Sainte Vierge transportée au ciel sur un nuage entouré d'un grand nombre d'anges et de chérubins, occupe la partie supérieure de ce morceau. La Vierge est représentée à genoux, les yeux élevés et les bras étendus vers le paradis. Au bas de l'estampe les douze apôtres assemblés autour du tombeau expriment leur étonnement. On distingue sur le devant St. Pierre à gauche: il est à genoux, vu presque par le dos et les yeux élevés vers la Vierge. Les clefs de l'église sont à ses pieds. L'apôtre sur le devant de la droite, paroît être S. Jean; il est debout, vû de même presque par le dos, et étendant les bras. Le nom: *I. Miel fe.* est écrit au bas vers

vers la gauche de la planche. Ce morceau est très rare.

Hauteur: 9 pouces, 5 lignes, la marge du bas 7 lignes. Largeur: 12 pouces.

8. *Frontispice de livre.*

A la gauche de ce morceau se voit un guerrier romain debout, appuyant sa main droite sur sa hanche, et tenant de l'autre un drapeau déchiré qui flotte, et sur lequel est écrit: *Quanto lacera più, tanto più bella.* Ce guerrier a son pied gauche posé sur le socle d'un piedestal orné de ce titre: *La povertà contenta. Descritta e Dedicata a' ricchi non mai contenti Dal P. Daniello Bartoli Della Compagnia di Giesu.* Tout au bas de la droite est écrit: *Joan. Miele fecit.*

Hauteur: 4 pouces, 9 lign. Largeur: 3 pouces, 1 lign.

9. *Ganymède enlevé par Jupiter.*

Ganymède a son bras gauche passé autour du cou de l'aigle, et tient de sa main droite élevée le bout de la draperie jettée autour de ses reins. Tournant sa tête vers la droite, il regarde d'un air étonné l'aigle qui a ses aîles déployées. Sur le devant à gauche, près d'un tronc d'arbre, est le chien de Ga-

nymède, qui par son attitude marque le désir de suivre son maître. Dans le fond à droite, au haut d'une colline, est une maison entourée d'arbres, et tout au bas de ce même côté, les mots *Mielle Roma* sont tracés à rebours d'une pointe très fine. Ce morceau est extrêmement rare.

Hauteur: 7 pouces. Largeur: 5 pouces, 1 ligne.

TABLE

DES ESTAMPES GRAVÉES

PAR JEAN MIELE.

Nro. de l'oeuvre.

7. l'Assomption.
1. Berger (le)
3. l'Epine dans la plante du pied.
8. Frontispice de livre.
9. Ganymède enlevé par Jupiter.
6. Prise de la ville de Bonn par le Prince de Chimay, en 1588.
5. Prise de la ville de Mastricht.
4. Siège de Mastricht par Alexandre de Parme, en 1579.
2. Vieille (la)

ADRIEN
VAN OSTADE.

Adrien van Ostade naquit à Lubeck en 1610. Ses biographes lui donnent pour maître *François Hals*, peintre à Harlem, où il fut condisciple et ami intime d'*Adrien Brouwer*. Allarmé par le bruit de la guerre, il songea à retourner dans sa patrie. Il passoit par Amsterdam, lorsqu'un amateur l'engagea à rester chez lui. Ce fut vers l'an 1662 qu'il s'établit dans cette ville, où il demeura jusqu'à la fin de ses jours, qu'il atteignit en 1685, âgé de 75 ans.

Il a gravé cinquante estampes. On peut leur appliquer en grande partie ce que *Descamps* écrit si bien à l'égard de ses tableaux. »*Ostade*, dit cet auteur, n'a représenté que »des sujets bas; il copioit la nature de fa»çon qu'il l'a presque toujours enlaidie: »mais il règne partout dans ses figures gro»tesques tant d'esprit, tant de finesse et »tant de vérité, qu'on oublie que ses su»jets sont dégoûtans, pour admirer son »génie. Quand il a représenté des dedans »de maisons, il vous fait voir différens ap»partemens; il vous promène autour de »ses figures.» Son habileté de bien détacher les figures, se montre particulièrement dans *le charlatan* [Nr. 43], dans la *danse au cabaret* [Nr. 49.], et dans le *gouté* [Nr. 50].

Quelques unes de ses estampes portent des dates dont la plus ancienne est 1647, la dernière 1679. Elles nous apprennent, qu'*Ostade* fut dans sa plus grande vigueur à l'âge de trente sept à quarante ans; car les estampes marquées des années 1647 et 1648, telles que *le vielleur*, Nr. 8, *la famille*, Nr. 46, *la grange*, Nr. 23, *le père de famille*, Nr. 33 et *le charlatan* Nr. 43 l'emportent en finesse et en esprit sur *la poupée demandée* Nr. 16, marquée de la date de 1679, et sur quelques autres estampes que nous croyons gravées vers le même tems, parce qu'elles sont exécutées dans le même goût.

Cependant nous ne pouvons croire qu'*Ostade* n'ait commencé à graver qu'en 1647; il y a même dans son oeuvre plusieurs pièces qui paroissent avoir été gravées avant cette époque: on n'y trouve ni l'esprit de celles, exécutées de son bon tems, ni la pratique et le déterminé de celles, faites vers les dernières années de sa vie. Telles sont par exemple *l'école*, Nr. 17, *la chanteuse* Nr. 13 etc.

Nous avons rangé la description des estampes d'*Ostade* en différentes classes, parce que nous avons cru faciliter par là les recherches de nos lecteurs.

ŒUVRE

D'ADRIEN VAN OSTADE.

I. *CLASSE.*

BUSTES.

1. *Paysan avec une petite toque noire.*

Buste d'un paysan qui rit, vu de profil et tourné vers la droite de l'estampe. Il est couvert d'un bonnet qui lui cache les oreilles, et qui est surmonté d'une petite toque. Le fond est blanc à l'exception d'une petite ombre portée qui est devant la poitrine, et de quelques traits qui sont au dos.

Hauteur: 1 pouce, 3 lign. Largeur: 1 pouce, 1 lign.

2. *Paysanne qui rit.*

Le pendant du morceau précédent. C'est le buste d'une paysanne vue de face et riant. Sa tête est couverte d'un bonnet blanc. Elle a une espèce de cravatte autour du cou.

Son habit est noir. Le fond est blanc, à l'exception de quelques traits qui sont au bas de la gauche, et d'une ombre portée qui s'élève au côté droit jusque vers le haut de l'estampe.

3. *Paysan avec un bonnet pointu.*

Buste d'un vieux paysan vu de face, et portant barbe et moustaches. Sa tête est couverte d'un bonnet noire qui se termine en pointe, et qui a un rebord blanc. Il a une fraise autour du cou. Le fond est tout-à-fait blanc. Sur la gauche, au dessus de l'épaule, est la marque A. V. O.

Hauteur: 2 pouces, 6 lignes. Largeur: 2 pouces, 1 ligne.

4. *Paysan qui rit.*

Buste d'un paysan qui rit; il est vu de trois quarts et tourné vers la droite d'où vient le jour. Sa tête est couverte d'un bonnet plat avec un petit rebord.

Hauteur: 2 pouces, 6 lignes. Largeur: 2 pouces, 1 ligne.

Il y a deux épreuves différentes de ce morceau. Dans la première la tête est dans un fond noire. Dans la seconde ce fond noir est effacé.

II. CLASSE.

FIGURES A MI-CORPS.

A. A UNE SEULE FIGURE.

5. *Le fumeur; planche ovale.*

Paysan vu de face, assis près d'une table sur laquelle il s'appuye de son bras gauche; il allume sa pipe à un petit rechaud qu'il tient de la main droite. Ce morceau est gravé sur une planche de forme ovale, au haut de laquelle, vers la gauche, est la marque A. V. O.

Hauteur: 2 pouces, 6 lignes. Largeur: 2 pouces.

6. *Le fumeur riant.*

Un paysan qui rit, vu de face et dirigé vers la droite; il est assis devant une table, tient une pipe de la main gauche, et s'appuye du bras droit sur le dossier de sa chaise.

Hauteur: 3 pouces, 8 lign. Largeur: 3 pouces, 5 lign.

7. *Paysan sonnant du cor.*

Un paysan vu presque de face, ayant le corps dirigé vers la droite, et la tête retournée un peu vers la gauche. Il sonne d'un petit cor fait d'une corne de boeuf,

qu'il tient de la main droite, et s'appuye du bras gauche sur le volet inférieur de sa porte, au haut du jambage de laquelle est écrit : A. V. OSTADE.

Hauteur : 3 pouces, 8 lign. Largeur : 3 pouces, 2 lign.

8. *Le vielleur.*

Un vielleur vu de face, ayant la tête couverte d'un haut bonnet orné d'une plume. Il tourne de la main droite la manivelle de l'instrument qu'il tient à son côté gauche sous le bras. Vers le milieu de la droite, au dessus d'une petite ombre portée, est écrit: *A. v. Ostade* 1647.

Hauteur : 4 pouces. Largeur : 3 pouces, 4 lignes.

9. *L'homme appuyé sur le bas de sa porte.*

Ce morceau représente un paysan regardant à sa porte, sur le volet inférieur de laquelle il est appuyé de ses deux bras. Il est à la droite de l'estampe, et dirigé vers la gauche. Une cruche est attachée au dessus de la porte, à un petit avant-toit ceintré et environné d'une vigne. Sur la droite, au bas de l'estampe, on voit en partie un banc, près duquel un bâton est appuyé contre la maison. Presque au milieu de la

planche, sur une solive, au dessus d'une porte de cave, est écrit: *A. v. Ostade.*

Hauteur: 3 pouces, 10 lign. Largeur: 3 pouces, 3 lign.

10. *Le fumeur à la fenêtre.*

Un paysan enveloppé d'un large manteau, regardant par la fenètre. Son air est riant, il est vu de trois quarts, et tourné vers la droite de l'estampe. Il tient une pipe de la main droite, et un pot de la gauche. Au bas du jambage de la fenêtre est écrit: *A. V. Ostade.*

Hauteur: 7 pouces, 3 lignes, y compris la marge du bas. Largeur: 5 pouces, 8 lignes.

B. A DEUX FIGURES.

11. *La tendresse champêtre.*

Au milieu de cette estampe une jeune paysanne, à sa porte au bas de laquelle elle est appuyée de son bras gauche, semble se défendre contre les caresses d'un vieux paysan qui la serre de près, portant la main droite vers le sein, et l'autre sur l'épaule gauche de la femme. A la gauche du bas de la marge est écrit: *A. V. Ostade.*

Hauteur: 5 pouces, 10 lignes, y compris la marge. Largeur: 4 pouces, 7 lignes.

12. *L'homme et la femme causant ensemble.*

Sur la gauche de ce morceau une femme vue par le dos, et ayant un panier sous le bras droit, cause avec un homme qui est debout vis-à-vis d'elle; celui-ci porte un manteau court, a la tête couverte d'un chapeau, et tient sa main droite sur sa poitrine. Le fond offre la vue d'une rue de village, où il y a un auberge à droite. Au bas de ce même côté, dans la marge, sont les lettres : *A. V. O.*

Hauteur : 3 pouces, 6 lign. Largeur : 2 pouces, 11 lign.

C. A TROIS FIGURES.

13. *Les fumeurs.*

Trois paysans près d'une cheminée. L'un assis à la gauche de l'estampe sur un tonneau, est vu de profil, ayant une pipe dans sa main gauche, et tenant l'autre sur son dos. Le second, assis à droite, devant une petite table sur laquelle il se penche, remplit sa pipe. Le troisième, debout au milieu du fond, portant sa main gauche sur sa poitrine, et tenant un verre de sa droite élevée, s'entretient avec le premier. Vers le haut, au milieu de l'estampe, sur

la traverse de la cheminée, est écrit: *A. v. Ostade.*

Hauteur: 2 pouces, 11 lign. Largeur: 2 pouces, 4 lign.

14. *La mère et les deux enfans.*

Une paysanne dirigée un peu vers la droite, soutenant de ses deux mains un petit enfant assis sur le volet inférieur de la porte, derrière lequel elle est debout. Hors de la porte est une petite fille vue par le dos, qui prend l'enfant par ses deux mains. Il y a au dessus de la porte un petit avant-toit garni à droite de feuillage, et plus bas, de ce même côté, est une petite fenêtre. Vers la gauche du bas sont les lettres A. V. O.

Hauteur: 3 pouces, 2 lign. Largeur: 2 pouces, 6 lign.

15. *La cruche vuide.*

Trois paysans autour d'une petite table. L'un d'eux, ayant son bonnet sur les yeux, est assis à gauche, et regarde au fond d'une cruche qu'il tient de ses deux mains. Le second, couvert d'un chapeau, regarde le premier. Il est assis à droite, tient une pipe de la main gauche, et s'appuye du bras droit sur le dossier de sa chaise. Le troisième,

avec un haut bonnet sur la tête, et la main gauche sous sa veste, est debout vers le fond, à côté du premier qu'il regarde d'un air riant. On voit une porte presque au milieu du fond. A la gauche de la marge du bas est écrit: *A. V. Ostade.*

Hauteur: 3 pouces, 10 lignes, y compris la marge. Largeur: 3 pouces, 2 lignes *).

16. *La poupée demandée.*

Une paysanne assise devant la maison, soutenant sur ses genoux un petit enfant qui tend sa main gauche vers une poupée que sa mère lui montre. Elle est placée devant une petite table, sur laquelle est un pot. Le père qui regarde son enfant avec un air d'intérêt et de plaisir, est à droite vers le fond, appuyé de ses deux bras sur la traverse d'une espèce de treillis. Les lettres A. V. O. et l'année 1678 sont marquées au bas de la droite.

Hauteur: 3 pouces, 9 lign. Largeur: 3 pouces, 3 lign.

---

*) Le catalogue de vente du cabinet de C. Ploos van Amstel, à l'article de cette estampe, fait mention d'une épreuve rare, dans laquelle les paysans, tous trois, sont couverts de bonnets. (Page 166.)

D. A PLUSIEURS FIGURES.

17. *L'école.*

Sur la gauche de l'estampe un maître d'école est assis devant une table, dans un fauteuil sur lequel il s'appuye du bras droit. Il tient de la main gauche un stylet, avec lequel il marque ce qu'un petit écolier vu de profil et debout vis-à-vis de lui, lit dans son alphabet. Celui-ci porte sa main gauche sur le livre, et a son chapeau sous le bras. Deux autres écoliers vus de face sont debout près de la table, à la gauche du maître. Vers le haut d'une des quatre planches dont un pan, qui s'élève derrière le maître d'école, est composé, se trouvent les lettres A. V. O.

Hauteur : 3 pouces, 3 lign. Largeur : 2 pouces, 11 lign.

18. *Le coup de couteau.*

Vers la gauche de cette estampe un paysan assis sur un tabouret, et vu par le dos, a les deux bras élevés, pour en arrêter un autre qui veut se jetter sur un troisième, avec lequel il a pris querelle au jeu. L'agresseur, en renversant un tonneau qui servoit de table, et où l'on distingue des cartes, tient de la main droite élevée un cou-

teau et de l'autre la gaîne. Son adversaire, vers la droite, se lève précipitamment de sa chaise. Il est pareillement armé d'un couteau, et tient de la main gauche son bonnet devant sa poitrine, comme pour s'en faire un bouclier. Une femme qui crie, et qui a un enfant sur ses genoux, est assise vers le fond, au milieu de l'estampe.

Largeur : 5 pouces, 3 lign. Hauteur : 4 pouces, 2 lign.

19. *Les harangueurs.*

Cette pièce de nuit, connue en Hollande sous le nom de *Rederyker*, représente une fenêtre de cabaret avec une croisée, au haut de laquelle, sous le feuillage d'une vigne, une cruche et une cuiller sont suspendues. Sur la droite un homme chante, tenant un papier de musique de ses deux mains. Il est éclairé par un autre homme qui est à la gauche de l'estampe, et qui tient une chandelle de sa main droite. Un troisième paysan, placé derrière la barre mitoyenne de la croisée, paroît au dessus de la tête de celui qui chante. On apperçoit trois autres hommes encore, vers le fond, dans l'obscurité. Dans la marge du

bas, à droite, est écrit: *A. v. Ostade fecit et excud.*

Hauteur: 8 pouces, 1 ligne, non compris la marge qui est de 5 lignes. Largeur: 6 pouces, 10 lignes.

On rencontre quelques fois une première épreuve de ce morceau, où le pot et la cuiller ne se trouvent pas.

III. CLASSE.

FIGURES ENTIÈRES.

A. UNE FIGURE SEULE.

20. *Gueux au dos courbé.*

Un gueux très âgé, vu de profil et dirigeant ses pas vers la gauche de l'estampe. Il a le dos courbé, s'appuye de sa main droite sur un bâton, et tient l'autre sur son derrière. Cette planche est cintrée par le haut. Les lettres A. V. O. sont marquées au bas de la droite.

Hauteur prise du milieu du cintre: 2 pouces, 9 lignes Largeur: 2 pouces, 2 lignes.

21. *Gueux debout, les mains derrière le dos.*

Gueux debout, vu de trois quarts, dirigé vers la droite, et tenant les mains derrière le dos. Sa tête est couverte d'un bonnet;

il est vêtu de deux camisoles, l'une sur l'autre, et il porte un tablier. Les lettres A. V. O. sont marquées au bas de la gauche.

Hauteur: 3 pouces, 2 lignes. Largeur: 2 pouces, 3 lignes.

22. *Gueux enveloppé d'un manteau.*

Un gueux debout vu de face. Il a la tête couverte d'un grand chapeau à bords rabattus, et le corps enveloppé d'un manteau dont la manche gauche est pendante. Il a sa main droite dans son sein, comme pour se gratter. Les lettres A. V. O. sont marquées à la gauche du bas.

Hauteur: 3 pouces, 2 lign. Largeur: 2 pouce, 3 lign.

23. *La grange.*

L'intérieur d'une grange délabrée. On y voit deux poules près d'un tas de bottes de paille qui est au milieu de la planche entre deux piliers de la grange, à travers lesquels on apperçoit une chaumière. Dans le fond de la grange, vers la droite, une femme vue par le dos, se baisse pour ramasser du foin. Vers le bas, à gauche, est écrit: *A. v. Ostade* 1647.

Largeur: 7 pouces. Hauteur: 5 pouces, 9 lignes.

B. A DEUX FIGURES.

24. *Homme et femme marchant ensemble.*

Une vieille marchant à côté d'un homme, sur l'épaule duquel elle appuye sa main gauche. Leurs pas sont dirigés vers la droite de l'estampe. La femme est couverte d'un manteau qui lui descend de la tête, et dont elle tient un bout de sa main droite. L'homme penché vers elle, comme pour écouter ce qu'elle dit, a un bonnet élevé sur la tête, et son épaule droite est couverte d'un manteau court. On lit au haut de la gauche : *A. v. Ostade.*

Hauteur: 2 pouces, 11 lignes. Largeur: 2 pouces, 4 lignes.

25. *La dévideuse à la porte de sa maison.*

Une femme occupé à dévider, assise sur le dégré de sa porte; elle est dirigée vers la droite de l'estampe, mais sa tête est retournée vers un homme qui est debout sur le devant à gauche, appuyé sur un bâton et vu par le dos. Une poule est sur le devant à droite, et près d'elle les lettres: A. V. O. Cette estampe est ceintrée par le haut.

Hauteur: 3 pouces, 6 lignes. Largeur: 2 pouces, 10 lignes.

26. *Les pêcheurs.*

Paysage représentant un canal avec un petit pont de bois, sur lequel un jeune garçon tourné vers la droite de l'estampe, pêche à la ligne. Il a auprès de lui un autre jeune garçon qui tient un panier. A gauche, sur le bord du canal, près du pont, s'élève un grand arbre, et dans le fond à droite est une chaumière entourée d'arbres. Les lettres A. V. O. sont marquées au bas de la droite, dans l'eau.

Largeur: 6 pouces. Hauteur: 4 pouces.

27. *Le savetier.*

Sur la gauche de cette estampe on voit un savetier travaillant dans une petite boutique moitié soûterraine, moitié à rez de chaussé, et adossée à une maison qui fuit vers la droite dans le fond. Au dessus du toit de la boutique est couché un chien qui dort, et sur la droite de l'estampe un paysan tenant une pipe dè la main gauche, semble parler avec le savetier, vis-à-vis duquel il est assis sur une petite escabelle.

Hauteur: 6 pouces, 10 lignes, y compris la marge de 6 lignes. Largeur: 5 pouces. 4 lignes.

C. A TROIS FIGURES.

28. *Trois figures grotesques.*

Deux hommes est une vieille habillés d'une manière grotesque, conversant ensemble. Sur la gauche, un des hommes est debout, vu de profil, la tête couverte d'un grand chapeau à bords rabattus, portant un tablier qui descend jusqu'à ses genoux, et ayant sur le dos un manteau court. Il a ses mains dans les goussets, et est tourné vers une vieille sur la droite de l'estampe vis-à-vis de lui. Celle-ci, vue pareillement de profil, tient un panier de la main gauche, et porte un manteau qui lui couvre la tête et descend presque jusqu'aux pieds. Entre ces deux figures, un peu vers le fond, un autre homme est debout, vu de face, portant la main gauche sur sa poitrine, et tenant de l'autre le bord d'un manteau court dont il est couvert. Il a une fraise autour du cou, et un bonnet élevé sur sa tête. On apperçoit une maison dans le fond à gauche.

Hauteur: 3 pouces, 3 lign. Largeur: 2 pouces, 4 lign.

29. *Le marchand de lunettes.*

Sur la gauche de cette estampe une vieille

appuyée du bras gauche sur le volet inférieur de la porte de sa maison, semble parler à un mercier qui est devant elle, et qui lui offre un pair de lunettes. Sur le devant à gauche, un jeune garçon vu par le dos, et appuyé de son bras gauche sur un panier qu'il a placé sur un petit banc, regarde le mercier. Au bas de la droite est écrit: *A. v. Ostade.*

Hauteur: 3 pouces, 8 lign. Largeur: 3 pouces, 2 lign.

30. *La chanteuse.*

Sur la gauche de cette estampe qui représente l'intérieur d'une chambre, on voit près d'une table une femme assise qui chante, tenant un papier de musique. A sa gauche, vers le fond, un paysan debout l'accompagne du violon. Vis-à-vis d'elle, vers la droite de l'estampe, un autre paysan assis tient un verre de la main gauche, et de l'autre bat la mesure sur la table. Au bas de ce même côté sont marquées les lettres: *A. v. O.*

Hauteur: 4 pouces, 6 lign. Largeur: 3 pouces, 4 lign.

On trouve quelques fois une épreuve extrêmement rare, où les trois planches, sur lesquelles la table et la cruche sont placées, ne sont point exprimées.

Le catalogue de vente du cabinet de *Ploos van Amstel* fait mention d'une épreuve où tout le fond est en blanc (Page 166.)

31. *La fileuse.*

Ce morceau représente à droite une maison de paysan, bâtie sur une petite élévation, au devant de laquelle, vers le milieu de l'estampe, est une porte de cave. Au bas de la porte de cette maison est assise une femme qui file au fuseau; elle est accompagnée d'un paysan qui, à sa droite, est debout, appuyé de ses deux mains sur son bâton, ainsi que d'un enfant vu par le dos et assis vis-à-vis d'elle. Dans le fond à gauche deux cochons se reposent près de leur étable. On lit au bas de la gauche: *A. v. Ostade* 1652.

Largeur: 6 pouces, 5 lignes. Hauteur: 5 pouces.

32. *Le peintre.*

Un peintre dans son attelier. Il est assis vers la gauche de l'estampe, vu presque par le dos, et dirigé vers la droite. Il travaille à un tableau placé sur un chevalet vis-à-vis de lui. Au milieu du fond, au dessous d'un escalier en limaçon, deux enfans

sont occupés à broyer des couleurs. Dans la marge du bas sont quatre vers latins qui commencent: *Pictor Apellaeâ. pingas licet etc. A. van Ostade fecit.*

Hauteur: 7 pouces, 9 lignes, la marge non comprise. Largeur: 6 pouces, 3 lignes.

On a deux épreuves de cette estampe. Dans la première le bonnet du peintre est plus élevé. Dans la seconde ce bonnet est moins élevé et d'une autre forme. (Voyez la planche explicative, Figure 1.) Deplus au nom *A. van Ostade fecit* sont ajoutés les mots: *et excud.*

D. A QUATRES FIGURES.

33. *Le père de famille.*

Dans le milieu de cette estampe, près d'une cheminée qui est à droite, un paysan vu presque par le dos, est assis sur un petit siège de paille, et donne à manger à un petit enfant qu'il a sur ses genoux. Sa femme debout près de lui, et retournant sa tête vers l'enfant, tient de ses deux mains un linge devant la cheminée pour le secher. Dans le fond à gauche où l'on voit un lit à rideaux, un petit garçon mange

dans une soucoupe qui est posée sur un siège bas et rond, devant lequel il est assis. Le nom *A. v. Ostade* et l'année 1648 sont marqués au milieu du bas de l'estampe.

Hauteur: 4 pouces, 7 lign. Largeur: 3 pouces, 4 lign.

34. *Le bénédicité.*

Une famille de paysan disant le bénédicité. Le père est assis vers la gauche, vu de profil, ayant son chapeau sous le bras, et tenant les mains jointes et élevées pour prier. A sa gauche est sa femme, vue de face, ayant un enfant sur ses genoux; à la droite de l'estampe est debout un jeune garçon, vu presque par le dos, et tenant ses mains dans son bonnet devant sa poitrine. Au milieu d'eux est un plat posé sur une petite table triangulaire. Le nom *A. v. Ostade* et l'année 1653 sont marqués sur le manteau de cheminée, à la droite de l'estampe.

Hauteur: 5 pouces, 6 lign. Largeur: 4 pouces, 7 lign.

On a deux épreuves différentes de cette estampe. Dans la première le vieillard est nue-tête; dans la seconde il a la tête couverte d'une petite calotte.

35. *L'épouilleuse.*

Vers la gauche de cette estampe une vieille ayant la tête couverte d'un voile, épouille un paysan assis à terre devant elle, les jambes écartées, et tenant une petite pipe de la main droite. Derrière eux, presque au milieu de l'estampe, un autre paysan est debout, regardant au fond d'une cruche qu'il tient de la main droite, ayant la gauche sur son dos. Dans le fond à droite, un enfant mange dans un plat posé sur une espèce de coffre devant lequel il est debout. On voit un chât blanc près de cet enfant.

Largeur: 7 pouces, 2 lign. Hauteur: 5 pouces, 9 lign.

E. A PLUSIEURS FIGURES.

36. *L'émouleur.*

Un émouleur avec sa brouette, vu de trois quarts, et dirigé vers la gauche du devant. Il est placé près de la petite boutique d'un savetier, d'où celui-ci lui présente un coûteau pour l'aiguiser. Dans le fond à gauche est une maison, où un homme vu par le dos et enveloppé d'un manteau, est adossé contre le volet inférieur de la porte. Il semble causer avec une femme

dont on n'apperçoit que la tète. Plusieurs autres figures se voient dans le lointain à droite, dans la rue d'un village. Le nom *A. v. Ostade* est marquée à droite, au bas de la planche.

Hauteur : 3 pouces, 1 lign. Largeur : 2 pouces, 9 lign.

37. *L'homme conversant avec la femme.*

Au milieu de cette estampe un homme et une femme debout causent ensemble. La femme vue presque de face et dirigée vers le devant de la droite, est couverte d'un voile qui lui descend depuis la tète jusqu'aux pieds. Elle porte un panier au bras gauche. L'homme vis-à-vis d'elle, est vu de profil et enveloppé d'un manteau court. On voit un chien au milieu d'eux. Le fond représente une rue de village, où l'on apperçoit vers la gauche, un homme portant un paquet sur le dos, et vers le milieu, deux enfans près d'un arbre. Les lettres A. V. O. sont marquées au bas de la gauche.

Hauteur : 3 pouces, 8 lignes. Largeur : 3 pouces.

38. *Les musiciens ambulans.*

Un homme jouant de la flûte, et près de lui un jeune garçon battant du tam-

bourin devant une maison de village qui est à la droite de l'estampe, et près de la porte de laquelle un paysan est assis sur un banc, tenant un pot de la main gauche. En dedans de cette porte deux à trois autres personnes, dont un homme qui s'appuye sur le volet inférieur, écoutent les musiciens. On voit deux enfans derrière le flûteur, et deux autres accourent du fond à gauche; au bas de ce même côté est écrit: *A. v. Ostade.*

Hauteur: 3 pouces, 9 lign. Largeur: 3 pouces, 2 lign.

39. *Le trictrac.*

L'intérieur d'un cabaret. A droite un paysan est assis sur un banc, près d'une fenêtre par laquelle il regarde. Il est accoudé du bras gauche sur l'appui de la fenêtre, tient un pot de la main droite, et a ses jambes croisées. Vers le fond à gauche deux autres paysans jouent au trictrac, et un troisième debout regarde leur jeu. Tout au fond on en apperçoit encore un quatrième qui fume sa pipe. Au milieu du bas de la planche est écrit: *A. v. Ostade.*

Hauteur: 3 pouces. Largeur: 2 pouces, 8 lignes.

40. *Les deux commères.*

Au milieu de cette estampe une vieille est debout, vue de profil et tenant de ses deux mains sa robe retroussée. Elle est dirigée vers une autre vieille, à laquelle elle semble parler, et qui est debout à droite vis-à-vis d'elle, vue de trois quarts, et tenant ses mains croisées. On voit dans le fond à gauche quelques enfans près d'une fruitière qui leur pèse du fruit dans une balance. Le nom d'*A. v. Ostade* est marqué à la gauche du bas.

Hauteur: 3 pouces, 9 lign. Largeur: 3 pouces, 3 lign.

41. *Le charcutier.*

Pièce de nuit, de forme ronde, au milieu de laquelle est un paysan qui vient de tuer un cochon, qu'il tient sous ses genoux, pour en presser le sang qu'une femme debout vers la gauche reçoit dans une poële. Ils sont entourés d'un homme qui est debout à la gauche de l'estampe, les bras sur le dos, et un bonnet haut sur la tête, de trois enfans, dont un éclaire, placés au milieu du fond, et de deux autres encore qui sont vers la droite près d'un puits. La scène se passe devant une cabane

ornée au devant d'un treillis. Le nom d'*A. v. Ostade* est marqué au bas de l'estampe, un peu vers la gauche.

Diamètre: 4 pouces, 2 lignes.

On a deux épreuves différentes de cette estampe.

Dans la première on apperçoit assez distinctement une corbeille sur un tonneau qui est à la gauche de l'estampe derrière l'homme debout, puis une fenêtre au milieu des deux groupes d'enfans, et une autre, plus petite, vers le haut du pignon de la maison.

Dans la seconde qui est généralement retravaillée, ces objets sont tellement poussés au noir qu'on ne peut plus les distinguer.

42. *Le paysan payant son écot.*

L'intérieur d'un cabaret. Près de la porte qui est à la gauche de l'estampe, un paysan paye son écot à l'hôtesse. Il est vu de face, tient une bourse de la main gauche, et de la droite fait son payement à la femme qui, vue de profil et penchée en avant, reçoit l'argent de la main gauche. Dans le fond à droite trois paysans dont un est vu par le dos, conversent assis en triangle;

plus loin un quatrième arrange le feu de la cheminée, et un cinquième, debout derrière lui, regarde dans son pot. Le nom d'*A. v. Ostade* est écrit au bas de la droite.

Hauteur: 3 pouces, 9 lign. Largeur: 3 pouces, 2 lign.

43. *Le charlatan.*

Près d'une tente qui se voit dans le fond à droite, un charlatan debout devant un tonneau qui lui sert de table, et où ses drogues son étalées, semble vanter l'excellence d'un de ses remèdes qu'il montre de la main gauche, et dont il tient la recette de la droite. Il est entouré d'un homme vu de face, ayant la tête couverte d'un haut bonnet, d'une femme vue presque par le dos, tenant un bâton de la main gauche, et ayant un panier au bras droit, et de six enfans dont on distingue particulièrement un jeune garçon debout sur le milieu du devant, vu par le dos et tenant un cerceau. Au bas de la droite est écrit: *A. v. Ostade*, et à gauche on apperçoit, quoiqu'avec peine, ce même nom, et l'année 1648. Cette pièce, une des plus belles et des plus rares de l'oeuvre d'Ostade, est ceintrée par le haut.

Hauteur: 5 pouces, 6 lign. Largeur: 4 pouces, 6 lign.

Il y a deux épreuves différentes de ce morceau.

La première est moins travaillée, et au lieu du groupe des trois enfans qui sont à gauche près de la vieille, on voit dans le lointain un paysan accompagné d'un jeune garçon qui semble le conduire. Ces deux figures sont très foiblement gravées. (Voyez la planche explicative, Fig. 2.)

Dans la seconde ce paysan conduit par le garçon, est effacé, et remplacé par le groupe des trois enfans dont on vient de parler. Du reste toute la planche est généralement plus travaillée et d'un meilleur effet. Cependant elle est moins rare que la première.

44. Le joueur de violon bossu.

Sur la droite de cette estampe un gueux âgé, petit et bossu joue du violon. Il est vu de profil, couvert d'un manteau court, et dirigé vers une maison, à la porte de laquelle est une femme debout avec un enfant sur ses bras. Près de cette femme un paysan vu par le dos et tenant une pipe de la main droite, est assis sur un banc, et vis-à-vis de lui, vers le fond, est un jeune garçon, appuyé du bras droit sur un

autre banc, et tenant un cerceau de la main gauche. Le nom d'*A. v. Ostade* est écrit à la gauche du bas de l'estampe, près d'une porte de cave.

Hauteur: 5 pouces, 8 lignes. Largeur: 4 pouces.

45. *Le violon et le petit vielleur.*

Presque au milieu de cette estampe, sous un grand arbre, deux paysans sont assis près d'une table, et un troisième est debout à côté d'eux, un verre à la main. En avant de cette table, un autre paysan est assis à califourchon sur un banc, tenant un verre de la main gauche, et de l'autre un pot; derrière lui est une femme assise. Ils paroissent tous écouter avec intérêt un homme qui joue du violon, et un jeune garçon qui joue de la vielle. Celui-ci est debout vers la droite, couvert d'un manteau court, et vu par le dos, l'autre, à côté de lui, l'est de face. Dans le fond à gauche un homme assis près d'une maison, parle à un autre qui a ses deux coudes appuyés sur le volet inférieur de sa porte. Sur le devant à gauche est un tonneau, sur lequel le nom d'Ostade est marqué par un

monogramme composé des lettres A V O entrelacées.

Hauteur : 5 pouces, 6 lign. Largeur : 4 pouce, 8 lign.

On trouve de cette estampe une première épreuve très rare, où le lointain à droite n'est que très foiblement exprimé.

46. *La famille.*

L'intérieur d'une cabane. Vers le devant de la droite une mère vue de face et assise près d'une cheminée, donne à manger à son enfant qu'elle a sur ses genoux; derrière elle le père debout, vu presque de profil, et dirigé vers la droite, coupe un pain à deux jeunes garçons qui sont debout près de lui, à une table ronde, vis-a-vis l'un de l'autre, et dont l'un présente un morceau à un chien. Vers la droite du bas est écrit: *A. v. Ostade* 1647.

Hauteur : 6 pouces, 6 lign. Largeur : 5 pouces, 8 lign.

On a deux différentes épreuves de cette estampe. La première qui est plus rare, est moins travaillée.

La seconde est plus chargée de travail, et portée à un meilleur effet. On la reconnoît en ce que les trois dégrés de l'escalier, qui se voient au milieu de la planche, dans

la direction de la table ronde, sont couverts de tailles horizontales, tandis que ces dégrés sont presque entièrement en blanc dans la première épreuve. Deplus tout le plafond, qui n'est couvert que d'une simple taille dans la première épreuve, l'est d'une contretaille dans la seconde.

47. *La fête sous la treille.*

Fête de village sur une place devant le cabaret qui est à la gauche de l'estampe, et dont les maisons contigues fuient dans le fond à droite. Sous une treille qui est en avant du cabaret, un grand nombre de villageois sont rassemblés autour d'un homme et d'une femme qui dansent au son d'un tambourin et d'une flûte, dont joue un homme placé haut, le dos tourné vers la porte du cabaret. Sur le devant à gauche est une nasse, et sur celui de la droite on voit un cochon. Le nom d'*A. v. Ostade* est marqué presque au milieu du bas de la planche.

Largeur: 6 pouces, 4 lign. Hauteur: 4 pouces, 7 lign.

Il y a deux épreuves différentes de ce morceau. La première est moins travaillée. La seconde, plus belle pour l'effet, est chargée

de plus de travail. On la reconnoît en ce que le pignon de la maison qui est dans le fond, derrière la femme qui danse, couvert d'une seule taille dans la première, est chargé dans la seconde d'une double taille. (Voyez la planche explicative Fig. 3.)

48. *La fête sous le grand arbre.*

Au milieu de cette estampe qui représente la place d'un village, une femme accompagnée de son enfant, qui se tient au tablier de sa mère, et deux paysans dont un est vu par le dos, causent ensemble debout près d'un grand arbre, sous lequel cinq autres paysans et une femme sont assis autour d'une table. Sur la droite, un peu vers le fond, un homme et une femme dansent devant un auberge, en présence de plusieurs villageois qui les regardent. Au milieu de l'estampe, un peu vers la gauche, un jeune garçon, et derrière lui un petit enfant, jouent au dada. Les deux rangs des maisons du village qui fuient vers le milieu du lointain, sont richement garnis de figures nombreuses, rassemblées les unes au bas des tréteaux d'un charlatan, les autres autour d'une blanque près de l'église dont le

clocher est terminé en pointe, d'autres encore près d'un cabaret, d'où part un coche.

Largeur: 8 pouces, 3 lign. Hauteur: 4 pouces, 6 lign.

49. *La danse au cabaret.*

Cette estampe représente l'intérieur d'un cabaret au milieu duquel un paysan vu de face et tenant son bonnet sous le bras droit, danse avec une femme qui est vue par derrière, la main gauche sur le dos. Ils sont entourés de plusieurs autres paysans et paysannes qui les regardent, assis en différentes attitudes. On y distingue particulièrement un homme vu par le dos, assis vers le devant de la droite sur un petit banc, et tenant un pot de la main gauche. Au milieu du devant est une escabelle renversée. Dans la marge du bas, à droite, est écrit: *A.V. Ostade fecit et excud.*

Largeur : 11 pouces, 8 lignes. Hauteur: 9 pouces.

On a de ce morceau deux épreuves différentes. La première, et la plus rare, est avant le nom de l'auteur et moins travaillée.

La seconde est avec le nom, et retravaillée en plusieurs endroits. On la reconnoît en ce que le quatrième des jambons sus-

pendus au plafond, presque blanc dans la première, est poussé au noir dans la seconde, aussi bien que le pot au feu, à la droite de l'estampe, qui dans la première n'est que foiblement exprimé par quelques traits délicats.

50. *Le goûté.*

L'intérieur d'un cabaret, où quatre paysans accompagnés d'une femme prennent leur goûté. L'un d'eux vu par le dos et assis devant une petite table qui est au milieu de l'estampe, parle à un autre qui est debout vis-à-vis de lui, tenant un verre de la main gauche élevée. De l'autre côté de la table un troisième paysan assis, semble offrir un verre à la femme qui est vue par le dos, et assise sur un petit banc vis-à-vis de lui, vers la droite de l'estampe. Il paroît être engagé à cette offre par un quatrième homme qui est debout à sa gauche, et qui fait signe à la femme. Vers la gauche de l'estampe un jeune garçon vu par le dos, présente à boire dans un pot à un petit enfant qui est vis-à-vis de lui. Le nom d'*A. v. Ostade* est marqué à la gauche vers

le bas de l'estampe. Dans la marge du bas sont les deux vers de Tibulle :

– – – Securae reddamus tempora mensae.
venit post multos una serena dies,

Largeur : 9 pouces, 5 lignes. Hauteur : 7 pouces, 5 lignes, non compris la marge.

On a deux épreuves différentes de cette estampe. La première est moins travaillée. La seconde est regravée en quelques endroits. On la reconnoît en ce que le coussin du siège à dossier rond, qui est derrière l'homme debout tenant un verre à la main, est couvert d'une contre-taille faite avec des traits perpendiculairs, au lieu que ce coussin, dans la première épreuve, est sans cette contre-taille. En outre l'enfant à qui le jeune garçon donne à boire, est nu-tête, et a des cheveux très noirs, au lieu que dans la première épreuve il a la tête couverte d'un bonnet qui a le même ton de couleur que son visage.

On rencontre aussi quelques fois des épreuves, où le nom d'Ostade ne se trouve pas, et où la porte de la cave est moins ombrée ; mais elles sont extrêmement rares.

L'oeuvre d'*Adrien van Ostade* est ordinairement accompagné du portrait de cet

artiste, gravé en manière noire par *J. Gole* d'après *C. Dusart*, et d'une planche, sur laquelle est gravé ce titre: *t'Werck compleet van den vermaarde Schilder Adriaan van Ostade, alles door hem selfs geinventeert en géest. Oeuvres complettes, D'Adrian de Ostade, peintre célèbre, Inventées et gravées par luy-même.*

PIÈCE DOUTEUSE.

Sur la droite de cette estampe, près d'une porte couverte, une paysanne vue presque par le dos et assise, arrange sa pipe, ce dont s'occupe aussi un homme qui est assis vis-à-vis d'elle, et derrière lequel un autre est debout tenant un pot de la main gauche, et de la droite une pipe. On voit sur le devant à gauche une ouverture qui semble être l'entrée d'une cave. Dans le fond de ce même côté on apperçoit, entre autres figures, une femme debout près d'une cheminée, et deux paysans assis vis-à-vis. A la gauche de la marge du bas est écrit en lettres majuscules: OSTADE F.

Largeur: 5 pouces, 1 ligne. Hauteur: 4 pouces, 7 lignes, la marge du bas non comprise.

La gravure, et plus encore le dessin de cette estampe, diffèrent si essentiellement de toutes les autres pièces d'Ostade que plusieurs connoisseurs ont hésité de l'attribuer à cet artiste. Suivant notre avis Ostade n'y peut avoir part tout au plus que pour le dessin, la gravure ayant été certainement exécutée par quelque anonyme de peu de mérite.

TABLE
DES ESTAMPES GRAVÉES
PAR
ADRIEN VAN OSTADE.

Nro de
l'oeuvre.

34. Bénédicité (le)
30. Chanteuse (la)
41. Charcutier (le)
43. Charlatan (le)
40. Commères (les deux)
18. Coup (le) de couteau.
15. Cruche (la) vuide.
49. Danse (la) au cabaret.
25. Dévideuse (la) à la porte de sa maison.
17. l'École.
36. l'Émouleur.
35. l'Épouilleuse.
46. Famille (la)
47. Fête (la) sous la treille.
48. Fête (la) sous le grand arbre.
28. Figures (trois) grotesques.
31. Fileuse (la)

N ro. de
l'oeuvre.

5. Fumeur (le)
10. Fumeur (le) à la fenêtre.
6. Fumeur (le) riant.
13. Fumeurs (les)
50. Goûté (le)
23. Grange (la)
20. Gueux au dos courbé.
21. Gueux debout, les mains derrière le dos.
22. Gueux enveloppé d'un manteau.
19. Harangueurs (les)
9. l'Homme appuyé sur le bas de sa porte.
37. l'Homme conversant avec la femme.
12. l'Homme et la femme causant ensemble.
24. Homme et femme marchant ensemble.
44. Joueur (le) de violon bossu.
29. Marchand (le) de lunettes.
14. Mère (la) et les deux enfans.
38. Musiciens (les) ambulans.
3. Paysan avec un bonnet pointu.
1. Paysan avec une petite toque noire.
42. Paysan (le) payant son écot.
4. Paysan (le) qui rit.
7. Paysan (le) sonnant du cor.
2. Paysanne qui rit.
26. Pêcheurs (les)
32. Peintre (le)

Nro. de
l'oeuvre.

33. Père (le) de famille.
16. Pouppée (la) demandée.
27. Savetier (le)
11. Tendresse (la) champêtre.
39. Trictrac (le)
8. Vielleur (le)
45. Violon (le) et le petit vielleur.

JEAN
BAPT. WEENIX.

Jean Baptiste Weenix naquit à Amsterdam en 1621. Sa passion pour la peinture l'ayant rendu incapable de s'appliquer au commerce de la librairie, et depuis à celui de la draperie, auxquels on l'avoit successivement destiné, on céda au penchant de ce jeune homme, et on le mit chez *Jean Micker*, peintre médiocre, où il ne resta que jusqu'à ce qu'il eut l'occasion d'entrer chez *Abraham Bloemaert*. En quittant cette école où il fit des progrès étonnans, il passa encore deux ans dans celle de *Nicolas Moyaert* dont il sut imiter si exactement la manière que l'élève ne se fit plus distinguer du maître. A cette époque, *Weenix* âgé de 18 ans se maria. Quatre ans après il fit le voyage de Rome qu'il avoit toujours extrêmement désiré et auquel sa famille s'étoit toujours opposée. Arrivé dans cette capitale des arts, il y travailla avec le plus grand succès. Attaché au cardinal Pamphile qui le nomma son peintre, il y fit un séjour de quatre ans, et n'en partit que sur les sollicitations réitérées de sa

femme qui, retenue par ses parens, ne voulut jamais consentir à l'aller joindre, quoique le cardinal eut même fait tous les arrangemens pour la commodité de son voyage. *Weenix* mourut en 1660, âgé de trente neuf ans, au château de *Huys Termeyen* à deux lieues d'Utrecht.

Cet artiste qui a excellé dans tous les genres de peinture, n'a gravé que deux estampes, qui sont extrêmement rares. Elles diffèrent tellement entre elles, et pour le goût de dessin et pour le maniement de la pointe, qu'on pourroit croire qu'elles ne sont pas l'ouvrage de la même main, ce qui prouve que *Weenix* doit les avoir gravées à deux époques de sa vie très éloignées.

ŒUVRE

DE JEAN BAPT. WEENIX.

1. *Le taureau* *).

Un taureau vu presque par derrière et dirigé vers la droite du fond, où l'on apperçoit une vache dont les jambes sont cachées par un terrain élevé, et qui marche vers la gauche. Un troisième animal de la même espèce se fait remarquer dans le lointain à gauche, au pied d'un arbre presque sec qui s'élève d'un rocher escarpé que l'on ne voit qu'en partie.

Le dessin de cette pièce est peu correct, et la gravure n'offre que le griffonnement d'une pointe maigre et timide par défaut

*) L'auteur de ce catalogue a gravé une copie de cette estampe, ainsi que de la suivante. Ces copies sont exactes, mais son nom tracé en toutes lettres, dans la première au haut de la droite, dans la seconde, au haut de la gauche, les fera reconnoître d'abord. Voyez la note, page 57, article 17 de *Paul Potter*.

d'exercice. Il paroît hors de doute que Weenix a gravé cette estampe dans sa première jeunesse. Le nom de *Batta Weenix* est tracé au bas de l'estampe, à droite.

Hauteur: 5 pouces, 8 lign. Largeur : 3 pouces, 11 lign.

2. *L'homme assis.*

Un homme assis, vu presque de face et ayant le corps dirigé un peu vers la gauche. Sa tête est couverte d'un chapeau rond. Sa main gauche est placée sur sa cuisse; l'autre repose sur le dos d'un grand chien qui est près de lui, et appuye sa tête sur la cuisse droite de son maître. Cette pièce qui n'est pas terminée, est dessinée d'un très bon goût, et gravée d'une pointe spirituelle qui décèle le maître exercée.

Hauteur: 6 pouces, 3 lign. Largeur : 4 pouces, 9 lign.

PHILIPPE WOUWERMANS.

Philippe Wouwermans naquit à Harlem en 1620. Après avoir reçu les premières leçons de son père *Paul Wouwermans*, il passa chez *Jean Wynants* qui lui fit changer sa méthode qui étoit contraire aux bons principes. Le jeune élève employa bien son tems, et profitant des instructions de ce nouveau maître, il se vit en état d'étudier la nature sans le secours de personne. Peu connu, mal payé, chargé d'une nombreuse famille, il étoit obligé de travailler sans relâche; mais d'un caractère tranquille et aimant à bien faire, il n'a jamais négligé aucun de ses tableaux dont cependant il nous a laissé un nombre prodigieux. *Wouwermans* n'est jamais sorti de la ville de Harlem où il mourut en 1668, âgé de 48 ans.

Wouwermans n'a gravé qu'une seule estampe, vraisemblablement parce qu'étant obligé de toujours peindre pour subsister, il ne lui resta pas de loisir pour l'employer à la gravure.

ŒUVRE
DE
PHILIPPE WOUWERMANS.

Le cheval.

Un cheval debout vu de profil, dirigé vers la droite et attaché par son bridon à un tronc d'arbre. Au haut de la gauche est un chiffre composé des lettres *Fw* et *fe* et l'année 1643, l'un et l'autre à rebours. La justesse des muscles, et l'exactitude du dessin démontrent dans cette estampe le grand peintre de chevaux que nous admirons dans les ouvrages de *P. Wouwermans.* La gravure est extrêmement griffonnée.

Largeur en haut : 6 pouces, 6 lignes ; en bas : 6 pouces, 8 lignes. Hauteur : 4 pouces, 5 lignes.

Cette estampe est d'une rareté extrême, sans doute parce qu'elle est la seule que nous ayons de ce maître. A la vente de *Ploos van Amstel*, en 1800, elle a été payée 60 florins. La description que *Basan*

en a faite dans son *dictionnaire des graveurs*, est entièrement fausse. Suivant cet auteur elle représente *un paysage*, *au milieu duquel est un cheval sellé*, et il la donne pour une *pièce en hauteur*. S'il n'a pas pris une estampe pour l'autre, on est obligé de croire qu'il a fait sa description sans avoir eu l'estampe devant les yeux; car le fait est, que le cheval n'a point de selle, et que l'estampe est en largeur. Une preuve que *Joseph Strutt* ne l'a pas vue non plus, c'est qu'il a admis dans son *biographical dictionary of engravers* la description de *Basan*, sans en rectifier l'erreur *).

---

*) L'auteur de cet ouvrage a gravé de cette estampe une copie que l'on a trouvée exacte, mais qui est facile de reconnoître en ce que son nom y est marqué en toutes lettres au dessous du chiffre de *P. Wouwermans*. Voyez la note, page 57 à l'article 17. de *P. Potter*.

NOMS
DES ARTISTES

DONT LES OEUVRES SONT DÉCRITS DANS CE

PREMIER VOLUME.

	Page
VAN AKEN, JEAN	269
ALMELOVEEN, JEAN	285
DE BYE, MARC	73
LE DUCQ, JEAN	197
VAN DEN HECKE, JEAN	99
DE HEUSCH, GUILLAUME	321
DU JARDIN, CARLE	159
JONKHEER	116
DE LAER, PIERRE	1
VAN DER MEER, JEAN	229
MIELE, JEAN	335
VAN OSTADE, ADRIEN	347
POTTER, PAUL	37
P. V. H.	110
ROOS, JEAN HENRI	129
RUISDAEL, JAQUES	307
SAFT-LEVEN, HERMAN	235

	Page
VAN VELDE, ADRIEN	209
VERSCHUURING, HENRI	121
DE VLIEGER, SIMON	19
WEENIX (JEAN BAPTISTE)	389
WOUWERMANS (PHILIPPE)	395

ADDITIONS AU PREMIER VOLUME DU PEINTRE GRAVEUR.

MARC DE BYE.

Page 80, après Nr. 32 ajoutez:

32. a - 32. h. DIVERSES VACHES ET BOEUFS.

Quatrième suite de huit estampes.

Largeur: 5 pouces, 1 à 3 lignes. Hauteur: 4 pouces.

NB. Ces estampes sont numérotées au haut de la gauche.

32. a.

1) Titre. Une grande pierre, sur laquelle est écrit: *Paulus Potter inv. M. de Bye fec. Nr. 2.* Au delà de cette pierre est une vache dont on ne voit que la tête. Elle est dirigée vers la droite. Au bas de la pierre, vers le devant, sont deux souches et une plante à larges feuilles. Dans la marge du bas, on lit: *N. Visscher excudit.*

32. b.

2) Un boeuf debout, vu de profil et dirigé vers la droite.

32. c.

3) Une vache couchée, vue par le dos, retournant sa tête, pour regarder derrière elle. Elle est un peu tournée vers la gauche.

32. d.

4) Au milieu de l'estampe, une vache vue de profil et tournée vers la droite, lèche le cou d'une autre vache qui est devant elle, vue de face. Sur le devant à gauche s'élève un arbre sur le bord d'une petite pièce d'eau. Le chiffre 4 est gravé à gauche, à la mi-hauteur de la planche, près du tronc de l'arbre.

32. e.

5) Une vache qui se lèche; elle est debout à la gauche de l'estampe et vue par le dos. Elle retourne sa tête pour se lécher la croupe.

32. f.

6) Un boeuf vu de profil et dirigé à droite, un peu vers le fond. Il est debout près d'une souche qui est sur le devant à droite et d'ou sort une petite branche peu feuillue.

32. g.

7) Une vache debout, vue de profil et dirigée vers la droite, où s'élève un tronc d'arbre, au pied duquel est une plante à très larges feuilles.

32. h.

8) Un cochon qui dort couché au milieu

de l'estampe, ayant la tête dirigée vers le devant de la gauche. Dans le fond de ce même côté on voit les restes d'une étable. Vers le bas de la droite, l'année 1657 est marquée sur une petite pierre.

Page 93 effacez les articles 95, 96, 97 et 98 qui sont compris dans la suite 32 a — 32 h, décrite ci-dessus.

HENRI ROOS.

Page 154. Après Nr. 38 ajoutez:

On a deux épreuves différentes de ce morceau. La première qui est d'une rareté extrême, porte l'année 1660 au lieu de 1664; elle est moins chargée de travail, et le ciel y est tout en blanc.

La seconde est celle que l'on a détaillée ci-dessus. On y voit au haut de la droite un ciel fait de traits de burin horizontaux. Dans le reste du sujet plusieurs ombres sont unies avec du travail de burin, ce qui repand plus d'harmonie sur l'ensemble. Ce travail est particulièrement remarquable au mouton qui est debout à

gauche, et à la chèvre qui se repose vers le devant de ce même côté. Cette seconde épreuve est d'un meilleur effet.

ADRIEN VAN OSTADE.

1. *Paysan avec une petite toque noire.*

On a deux épreuves différentes de ce morceau.

• *La première* est avant la bordure et avant le chiffre d'Ostade.

La seconde est renfermée dans une bordure, c'est à dire, dans un trait qui borde la planche; et les lettres *A. O.* sont gravées à droite, à l'environ du menton du paysan.

2. *Paysanne qui rit.*

On a deux épreuves différentes de ce morceau.

La première est avant la bordure et avant les lettres *A. O.*

La seconde a la bordure; et les lettres *A. O.* se trouvent marquées au haut de la gauche.

. Paysan avec un bonnet pointu.

On a deux épreuves différentes de ce morceau.

La première est d'un ton généralement grisâtre.

La seconde a été retouchée. Tout le bonnet et plusieurs ombres, particulièrement celles qui longent la joue et la fraise, sont d'un noir fortement marqué et même trop cru.

5. *Le fumeur. Planche ovale.*

On a deux épreuves différentes de ce morceau.

La première est avant la bordure.

La seconde est bordée d'un trait tout autour de la planche.

6. *Le fumeur riant.*

A la gauche de la marge du bas est écrit: *A. v. Ostade.* Cette marge est de 3 lignes.

13. *Les fumeurs.*

On a deux épreuves différentes de ce morceau.

La première est avant la bordure.

La seconde est renfermée dans une bordure.

18. *Le coup de couteau.*

A la gauche de la marge du bas est écrit : *A. v. Ostade.* 1653. Cette marge est de 5 lignes.

22. *Gueux enveloppé d'un manteau.*

On a de ce morceau deux épreuves différentes.

La première est avant la bordure.

La seconde est avec une bordure.

Entre les numeros 24 et 25 insérez :

24. a. *Le fumeur et le buveur.*

L'intérïeur d'une chambre. A droite, un paysan vu de profil et assis sur une cuve, allume sa pipe dans un pot à feu placé devant lui sur une petite table triangulaire. Un autre paysan, vu de face, est debout presqu'au milieu. Il tient un verre de la main gauche, et a l'autre appuyée sur le dossier d'une chaise qui est à la gauche de l'estampe. Le nom *A. v. Ostade* est gravé sur une tablette suspendue au mur, vers le haut de la droite.

Hauteur : 2 pouces, 9 lignes. Largeur : 2 pouces, 2 lignes.

On a de ce morceau deux épreuves différentes.

La première est celle que l'on a décrite.

La seconde est retouchée en plusieurs endroits, particulièrement dans le mur ombré au delà du paysan qui est debout. Ce mur est d'un ton trop noir qui ne s'accorde pas avec le reste du travail.

27. *Le savetier.*

On a deux épreuves différentes de ce morceau.

Dans la *première*, le bas du pignon de la maison qui se voit au haut de la droite de l'estampe, est garni d'un feuillage d'arbre peu distinctement exprimé.

Dans *la seconde*, ce feuillage a été remplacé par une continuation de feuilles de vigne qui occupent tout le haut de cette estampe.

28. *Trois figures grotesques.*

On a deux épreuves différentes de ce morceau.

La première est avant la bordure, c'est à

dire, avant le trait qui renferme le sujet, et elle est moins travaillée.

La seconde a la bordure, et plusieurs ombres y sont renforcées au burin et à la pointe sèche. La figure vue par le dos dans le lointain à gauche, presque en blanc dans la première épreuve, est entièrement couverte de traits perpendiculaires.

30. *La chanteuse.*

On a deux épreuves différentes de ce morceau.

La première est moins travaillée, et le milieu du bonnet de l'homme qui bat la mesure, est tout à fait blanc.

La seconde est plus travaillée, particulièrement à la porte qui se voit au milieu du fond. La partie claire du bonnet de l'homme qui bat la mesure, est couverte de traits de pointe sèche. On reconnoit aussi cette seconde épreuve à ce que le trait du bas de la bordure est double, tandisqu'il n'est que simple dans la première.

33. *Le père de famille.*

On a deux épreuves différentes de ce morceau.

La première est un peu moins travaillée.

La seconde a quelques lumières couvertes de traits délicats de pointe sèche. On en voit, par exemple, sur la partie claire du chaudron suspendu, qui dans la première épreuve est tout en blanc.

39. *Le tric-trac.*

On a deux épreuves différentes de ce morceau.

La première se fait connoître à ce que le mur du fond où est suspendu une tablette, est d'un ton grisâtre, causé par le défaut de l'eau-forte.

Dans *la seconde,* ce mur est entièrement retouché au burin par des hachures qui vont en différens sens.

41. *Le charcutier.*

On a trois épreuves différentes de ce morceau.

La première diffère de la seconde en ce qu'elle est encore plus chargée d'ombres, et notamment la figure du paysan qui est debout sur le devant à gauche. Cette figure, éclairée dans la *seconde épreuve* sur toute la moitié du bonnet et du bras, ainsi que

sur deux tiers de la jambe, n'offre dans la *troisième* qu'un reflèt très mince de lumière.

43. Le charlatan.

Il y a de ce morceau encore une *troisième épreuve* qui ne diffère de la seconde qu'en ce que les arbres se trouvent entièrement retouchés. Ce travail, fait par quelque mal-adroit, est très aisé à connoître à ce que la partie du feuillé à côté du paysan au bonnet haut, très moëlleuse dans la première et la seconde épreuve, est d'un ton cru et trop fort, ainsi que d'une forme plate.

45. Le violon et le petit vielleur.

On a deux épreuves différentes de ce morceau.

La première est celle, où le clocher qui se voit dans le lointain à droite, n'est ombré que par des traits très fins, faits à la pointe sèche.

Dans *la seconde*, ce clocher est ombré de traits de burin horizontaux, gravés très régulièrement.

49. La danse au cabaret.

Page 382. Ligne 6, après le mots: *traits*

délicats, ajoutez: De plus, les deux planches du corridor au haut de la gauche, une grande partie du mur au dessus de la porte de la cave, et le côté éclairé du banc à dos, contre lequel un paysan s'accoude, sont couverts d'une taille, tandisque ces parties sont en blanc dans la première épreuve.

50. *Le goûté.*

Page 383. Au lieu des lignes: On rencontre — — rares; lisez: On rencontre aussi quelques fois des épreuves, où la porte de la cave qui se voit dans le fond à droite, n'est ombrée que d'une seule taille, tandisque cette même porte a été depuis couverte de deux contre-tailles dont l'une est horizontale, l'autre diagonale. Le nom d'Ostade s'y trouve pareillement. Ces épreuves sont extrêmement rares.

ERRATA DU PREMIER VOLUME.

Page.	*Ligne.*	*Au lieu de*	*Lisez :*
10	22	dirigée	érigée.
18	11	4. Cheval (le) et le chien	12. Cheval (le) et le chien.
47	20	1. Le cheval etc.	9. Le cheval etc.
66	19	La vache etc.	3. La vache etc.
90	10	79-93.	79-94.
93	16	Hauteur etc.	Largeur etc.
		Largeur etc.	Hauteur etc.
115	6	en chasse	de chasse.
123	12	ces	ses
132	11	loupes	toupes.
161	22	cinquante une	cinquante deux.
179	16	Hauteur etc.	Largeur etc.
		Largeur etc.	Hauteur etc.
181	9	l'au	l'eau.
237	19	trente cinq	trente six.
271	4	vingt	vingt et un.
299	7	dix	six.
315	9	feuilles	feuillu.
Ibid.	25	moins ombrés	plus marqués.
365	3	est une	et une.
366	4	un pair	une pair.
384	11	couverte	ouverte.

ERRATA.

Page	*Ligne*	*Au lieu de*	*Lisez*
10	22	dirigée	érigée.
115	6	en chasse	de chasse.
123	12	ces	ses.
126	8	baut	haut.
132	11	loupes	toupes.
181	9	l'au	l'eau.
299	7	dix	six.
315	9	feuilles	feuillu.
315	25	moins ombrés	plus marqués.
365	3	est une	et une.
366	4	un pair	une paire.
384	11	couverte	ouverte.

Fig: 1.

Fig: 2.

Ostade
1815

Fig: 3.

00081217

Y
(H)

Digitized with financial assistance from
Hermès India
a project facilitated by the Rotary Club of Bombay
on 10 August, 2018